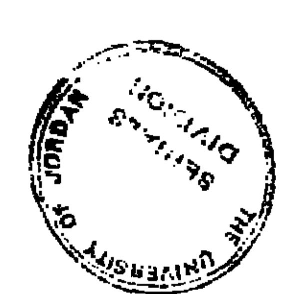


Rencontres de France : Une maison de sons

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15111 7 F

SAMEDI 28 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

« Gaza-Jéricho d'abord »

C'EST désormais officiel : Israéliens et Palestiniens discutent d'un retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza et du secteur de Jéricho, en Cisjordanie. Il s'agit de ce que l'on appelle déjà depuis quelques semaines, d'un côté comme de l'autre, l'« option Gaza-Jéricho d'abord ». L'étude d'un éventuel premier pas vers l'autonomie des territoires occupés.

Mais de nombreuses zones d'ombre et contradictions demeurent quant aux réels progrès réalisés sur ce sujet. Sans parler des arrière-pensées des uns et des autres. Oui, Israël est disposé à retirer son armée de ces deux régions, a déclaré, jeudi 26 août, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, mais ce dernier parle d'autonomie et non pas de la création d'un embryon d'Etat palestinien. Il précise en outre que « la sécurité restera sous la responsabilité israélienne ».

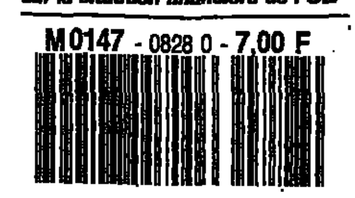
L'« OPTION Gaza-Jéricho d'abord » signifie que les Palestiniens exercent une souveraineté totale sur les deux secteurs en question et l'autonomie doit y préfigurer la création d'un Etat palestinien indépendant, avait déclaré quelques heures plus tôt Nabil Chaath, l'un des plus proches conseillers de Yasser Arafat. Ce dernier, toujours selon M. Chaath, résiderait à Jéricho et Gaza, et l'armée israélienne serait remplacée, pour le contrôle des frontières de ces régions, par une police palestinienne.

On voit mal comment ces deux conceptions antinomiques pourraient être conciliées. Au demeurant, s'il est certain que du côté palestinien c'est Yasser Arafat lui-même qui pilote les pourparlers sur cette option, on ignore totalement si le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, qui n'est pas souvent sur la même longueur d'onde que son ministre des affaires étrangères, est d'accord avec celui-ci. Les Palestiniens en sont bien conscients qui réclament qu'un éventuel accord soit entériné publiquement par M. Rabin lui-même.

OR le chef de l'exécutif israélien refuse, à ce jour, de discuter directement avec l'OLP, et il est difficile d'imaginer qu'il puisse tolérer la présence de M. Arafat à Jéricho et Gaza. Les seules négociations qu'il a officiellement acceptées sont celles qui se déroulent à Washington dans le cadre du processus de paix mis en route à Madrid fin octobre 1991 et qui doivent reprendre le 31 août. Ce qu'Israël propose au sein de ce forum, c'est l'octroi d'un « pouvoir anticipé » aux Palestiniens, uniquement pour la gestion de leur vie quotidienne. Ce que l'OLP refuse catégoriquement.

En outre, le projet « Gaza-Jéricho d'abord » suscite de vifs débats au sein de l'OLP, voire des dissensions risquant de provoquer un éclatement. La Jordanie, avec laquelle l'OLP avait mis sur pied en juillet dernier des comités mixtes de travail pour renforcer la coordination bilatérale dans les négociations avec Israël, est offusquée de ne pas avoir été consultée. Selon le chef de la « diplomatie » palestinienne Farouk Kaddoumi, les Etats-Unis seraient hostiles au projet « Gaza-Jéricho d'abord ». C'est peut-être pour cette raison que Washington a tempéré, jeudi, les espoirs de progrès à ce sujet lors de la prochaine session des négociations israélo-arabes à Washington. Dans ces conditions, l'optimisme affiché par les proches de MM. Pérès et Arafat paraît relever un peu de la méthode Coué.

Lire page 6 le reportage de FRANÇOISE CHIPAUX sur la situation financière de l'OLP



M 0147 - 0828 0 - 7,00 F

Le départ du général Babangida et la mobilisation des opposants

Au Nigéria, le retour apparent au pouvoir civil n'éloigne pas les risques de troubles

Huit ans exactement après avoir pris le pouvoir au Nigéria, le général Ibrahim Babangida a abandonné, jeudi 26 août, toutes ses fonctions à la tête de l'Etat et de l'armée. Il a nommé un gouvernement intérimaire d'union nationale dirigé par un industriel « apolitique », Ernest Shonekan. Mais derrière la façade civile du gouvernement se profile toujours l'ombre de l'armée. La majorité des Nigérians souhaitaient l'investiture de l'homme d'affaires musulman, Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection annulée du 12 juin dernier. Pour obtenir l'éviction définitive des militaires de la scène politique, les syndicats et les organisations politiques ont lancé une campagne de désobéissance civile.

L'armée, dans l'ombre

par Frédéric Fritscher

Le suspense aura duré jusqu'au bout. Le général Babangida avait promis le transfert du pouvoir à un régime civil le 27 août. Il aura quitté toutes ses fonctions la veille, mais après de telles tergiversations que les Nigérians ont douté, jusqu'au dernier moment. Le général-président n'avait-il pas reporté à quatre reprises l'avènement d'un pouvoir civil depuis son coup d'Etat de 1985 ?

C'est du reste pour avoir trop promis – et trop souvent – qu'Ibrahim Babangida a vraisemblablement fini par perdre le soutien d'une armée qu'il avait pourtant fermement assise au pouvoir. Après avoir intrigué pendant des semaines pour trouver une solution qui lui permettrait de rester aux affaires, à la tête d'un gouvernement civil, il a fini par céder aux pressions des généraux, lassés par ses intrigues.

Ceux-ci auraient même menacé d'entrer en rébellion si le président persistait à s'accrocher bec et ongles à ses fonctions de chef d'Etat et de commandant en chef des forces armées. Ils considéraient – à juste raison – que les promesses non tenues ternissaient l'image de l'armée. Ils lui reprochaient aussi sa décision d'annuler l'élection présidentielle du 12 juin qu'aurait remportée, selon des résultats non proclamés, l'homme d'affaires musulman Moshood Abiola, candidat du Parti social démocrate (SDP), plongeant le pays dans la plus grave crise politique depuis la guerre du Biafra qui fit un million de victimes de 1967 à 1970.

Lire la suite et nos informations page 3

« Sale guerre » au Cachemire

L'Inde marque des points face aux militants séparatistes musulmans

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

Minuit et demi, quelque part sur une route montagneuse du Cachemire. Le convoi ralentit et s'immobilise tous feux éteints. Les soldats indiens sautent des camions et se regroupent le long de la piste. Soixante ombres en tenue camouflée attendent les ordres dans la nuit d'encre. Le convoi repart aussitôt pleins phares vers le nord. *« Pour tromper l'ennemi »*, explique un officier.

Le colonel Soneja dirige le faisceau de sa torche sur une carte d'état-major plastifiée. Son doigt court sur la carte et s'arrête sur un îlot du lac Wular, à quatre heures de marche plus à l'ouest. Ce soir, l'objectif s'appelle Banyar. C'est une localité d'environ 5 000 habitants où, selon les renseignements militaires, une poignée de séparatistes musulmans auraient pu trouver refuge.

But de la manœuvre : surprendre Banyar au saut du lit. Cinq heures du matin. Après une longue marche à travers la montagne, les hommes du 2e bataillon des « Jammu and Kashmir Rifle » arrivent en vue du village. Les eaux du lac luisent faiblement sous un semblant d'aube. Une pirogue est mise à flot. A quelques encablures, Banyar dort encore. Une dizaine d'allers et retours entre les deux rives et la première compagnie est à pied d'œuvre. La radio annonce qu'une autre compagnie a pris position autour de Banyar. Une troisième s'est déployée de l'autre côté du lac. Presque une mission de routine dans le Cachemire insurgé où une dizaine de milliers de personnes – soldats, militants et civils – auraient trouvé la mort depuis le début de la *« guerre »*, il y a trois ans et demi.

Quelques claquements dans le silence de l'aube : au moment d'entrer dans Banyar, les soldats ont armé leur fusil d'un geste brusque.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 6

Le franc CFA est menacé de dévaluation

En France comme dans les quatorze pays africains de la zone franc, le débat est lancé entre ceux qui rejettent l'idée d'une dévaluation du franc CFA et ceux qui la préconisent. De nombreux dirigeants africains craignent les effets d'une telle dévaluation sur l'inflation et sur le climat social, en raison de la baisse du niveau de vie qui en résulterait.

La situation actuelle favorise la fuite des capitaux vers l'Europe. Un changement de parité inciterait les investisseurs étrangers à venir plus nombreux en Afrique.

page 17

MM. Kohl et Balladur ont tenté de surmonter les difficultés agricoles et monétaires

Convergences franco-allemandes

BONN

de notre correspondant

En justifiant la demande française de revoir le préaccord négocié entre Européens et Américains à Blair House en novembre 1992 sur le volet agricole du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le chancelier Kohl, qui recevait jeudi 26 août à Bonn Edouard Balladur, a fait un geste remarqué pour dédramatiser la rentrée politique européenne.

Les deux chefs de gouvernement se sont donné quinze jours pour parvenir à une position *« la plus proche possible »* – selon les mots de M. Balladur – avant le conseil des ministres européens du 20 septembre. Des propositions françaises, qui serviront de base aux discussions, seront transmises en début de semaine prochaine à Bonn.

« Nous avons aussi – les Allemands mais tout spécialement nos amis français – un énorme problème avec la partie agricole de l'accord de Blair House », a indiqué M. Kohl à l'issue du déjeuner qu'il partageait à la chancellerie avec le premier ministre français.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite et nos informations page 16



Lucerne pleure son pont

L'émotion est grande après l'incendie du célèbre monument. Heureusement les dons – et les touristes... – affluent

BERNE

de notre correspondant

Une semaine après l'incendie qui a partiellement détruit, dans la nuit du 17 au 18 août, le célèbre pont en bois de la Chapelle à Lucerne, l'origine du sinistre demeure toujours inconnue. Sans exclure l'éventualité d'un acte malveillant, les enquêteurs continuent de privilégier l'hypothèse de la négligence, par exemple une cigarette jetée par inadvertance. En attendant les conclusions d'une enquête qui s'annonce longue, la police a cependant définitivement écarté la possibilité d'un défaut technique d'une embarcation amarrée sous le pont et d'où seraient parties les flammes.

Des quatre coins du monde, une vague de sympathie a déferlé sur Lucerne depuis l'incendie de ce monument médiéval. Construit en 1333 sur la rivière Reuss, le pont de la Chapelle avait fini par devenir le symbole de la ville, un peu comme la tour Eiffel pour Paris. Au dix-neuvième siècle, il avait été célébré par des écrivains comme Chateaubriand, Alexandre Dumas et Victor Hugo qui l'avaient arpenté.

Aujourd'hui, il constitue, avec le Cervin et le jet d'eau de Genève, l'une des principales attractions touristiques de la Confédération. Sa structure lui valait une dévotion particulière des Japonais, le bois jouant un rôle central dans l'architecture nippone. D'ailleurs, en apprenant la nouvelle, la presse japonaise n'a pas hésité à parler de *« tragédie culturelle pour la Suisse »*, formant le vœu que le célèbre pont renaisse rapidement de ses cendres.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Lire la suite page 10

Droit d'asile et Constitution

M. Balladur disposera lundi 30 août d'un *« texte précis »* lui permettant de se déterminer sur une éventuelle réforme de la Constitution limitant le droit d'asile pour tenir compte de conventions européennes. Le premier ministre a déjà assuré que *« tous les juristes »* estimaient *« indispensable »* une révision constitutionnelle.

Cette opinion est effectivement partagée par Pierre Bordry, un des conseillers du ministre de l'intérieur, qui explique, dans nos colonnes, qu'un simple changement législatif ne permettrait pas de respecter la décision du Conseil constitutionnel imposant que tous les demandeurs d'asile invoquant le préambule de 1946 puissent déposer un dossier en France. En revanche François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, explique qu'une modification de la Constitution n'est en rien nécessaire.

page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER

17. – Une maison de sons

TOUS les matins Pierre Henry passe au salon, éparpille les cendriers, installe une thermos de thé, allume les lampes aux lumières tamisées. Les bandes magnétiques luisent comme des galets plats et mouillés, délicatement disposés. Les platines des magnétophones attendent, s'étendent le long des murs, innombrables, blanches et argentées. Pierre Henry et son assistante, Bernadette Mangin, se parlent en mélangeant les vouvoiements aux tutoiements, les demi-mots et les soupirs, les sourires. *«2383... Et pourquoi j'ai pas la 2384?».* L'assistante cherche dans ses fiches. *«Je ne l'ai pas, je t'assure.»* D'une boîte en carton, elle sort des sachets en papier qui ressemblent à de petits paquets de bonbons. *«2038, rythmique rapide, elle a l'air de pouvoir s'écouter dans les deux sens, endroit-envers.»* Du sachet, elle extrait un fragment de bande magnétique collée en boucle, en démêle les nœuds, l'étire comme un fil de laine, prépare la platine qui, au premier contact de la bobine, proteste par des bruits de gorge et autres borborygmes. Pierre Henry écoute le *«2038»* : bruit de corde ou d'usinage, grincement ou tam-tam africain, on ne sait. Le son prend une ampleur et une ambiguïté : réel, synthétique, vibration ou percussion, bande de Möbius mystérieuse, *«envers-endroit»* effectivement. Pierre Henry : *«Je vais essayer avec le Lexicon»*. Les aiguilles de l'amplificateur s'affolent. La plainte devient métallique, *«très mélancolique»*, dit le musicien, satisfait. Il y ajoute un peu de résonance. *«En mettant de l'écho, tu vois où je veux en venir?»*. Bernadette : *«Oui...»*. Le son vibre, et on devine une violence dans un brouillard, un claquement, un hurlement qui se perdrait ensuite quelque part. *«Sur vingt secondes.»* L'assistante ajuste le compteur. Pierre Henry écoute, les yeux ailleurs, puis ses mains bondissent sur les curseurs et se retirent en fin de manipulation, comme des mains qui auraient touché des châtaignes chaudes. *«J'ai raté la fin. C'est drôle, ce matin, je rate mes fins.»* Bernadette déchire des petits bouts de papier qu'elle coince sur la «bande centrale», confettis et points de repère entre le *«2038»* et le *«2383»*. *«Vous ne pourriez pas aller fermer la fenêtre dans la cuisine? Avec tous ces marteaux-piqueurs qui sont dans la rue...»*. Au retour, Bernadette inscrira : *«2038, corne de brume»*.

DANS la cour, un fauteuil à bascule en rotin est criblé de corolles en plastique. Un encrier vide et une plume de pigeon. Un ancien coffre d'amplificateur se tient debout, poignardé de bobines qui s'accrochent comme des algues et laissent flotter les rubans au vent. Bandes magnétiques délavées, enlacées, dévorantes comme des lianes. Au sommet, un bonnet chinois. Pierre Henry l'a appelé *«l'épouvantail»*.

«2384..., où est-ce que j'ai pu le mettre?...». Souvent Pierre Henry cherche ses «sons». Il fouille dans la maison, ouvre les tiroirs, parcourt les étagères. Les petits sachets, les bobines, les coffrets, les cartons. *«Il y a 50 000 entrées. 50 000 combinaisons possibles.»* Pierre Henry a fait des classements, rempli des feuilles d'écriture, établi des chapitres, des catégories, des sous-catégories. Mais 50 000... Est-il dans la série des *«tambours basques»*, plutôt dans celles des *«cymbales chinoises»* ou des *«signaux de police transposés»? «Goutte d'eau dans un seau à demi plein»* ou *«goutte d'eau simple»? «Tonnerre de pick-up réverbéré»* ou *«crachements irréguliers»? «Accord grave de clavecin étouffé»* ou *«avion à réaction style piqué»*. A moins qu'il ne s'agisse d'un *«bourdonnement préparé à l'aide d'un rasoir électrique posé sur les cordes d'un piano»*. Pierre Henry dit souvent qu'il se *«braque»* quand il ne trouve pas. *«Cette recherche est éprouvante. En même temps, elle me permet de tomber sur d'autres sons, de penser à autre chose, de me créer des stimuli»*. A soixante-sept ans, Pierre Henry commence à avoir une idée sur la manière dont s'épanouit une obsession et se coule une limpidité. Cette envie de divaguer et de vouloir construire, de fureter entre les mots et les sachets, les listes et les souvenirs, cette aptitude à se perdre, à se retrouver, à se laisser gagner par l'irruption du hasard sans jamais s'en aveugler, ces milliers de sons qu'il a lui-même créés, qu'il récupère parfois abîmés avec le temps, le grain et la poussière, l'aubaine de la déformation, des sons modifiés, pères et mères de nouveaux sons qu'il faudra mémoriser, classer, codifier, et l'œuvre, en attendant, qu'il doit composer, cet ordre, ces lois, cette forme, cette force qu'il faut élaborer, imprimer, imposer, écrire. Ecrire avec des *«émiettements d'instants différents, avoir des lignes d'écritures mille fois étrangères et différentes, mais tellement bien raccordées. Ecrire ces lignes qui ne formeraient qu'une ligne, une seule. Ecrire en voulant sortir des procédés, dans l'économie, la sobriété, inventer une musique comme un monde, un monde à moi que j'aurais cerné au plus juste, au singulier, en pointillé»*. Dans une rue du douzième arrondissement de Paris, la maison semble minuscule, enserrée entre deux immeubles de douze étages dont l'un poursuit sa construction. Une marquise au-dessus de la porte d'entrée, une lanterne et du lierre qui bruisse dans le vent...

«Bon, on va essayer celui que j'appelle le morse.» Bernadette retourne à ses petits sachets. Pierre Henry regarde son classeur, se remémore les images du film dont il compose la bande sonore – deux versions musicales pour un film muet, *l'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov. *«Oui, celui-ci est destiné aux dames du standard téléphonique. Il s'agit d'extraits infiniment courts d'«attaques» de violoncelle. Mis bout à bout, ils donnent un effet de transmission ondulatoire.»* Le crépitement démarre et tourne en boucle, langage nerveux et mystérieux. Bernadette : *«Elles vont être gâtées, ces dames...»*



«2384..., où est-ce que j'ai pu le mettre?...». Souvent Pierre Henry cherche ses «sons». Il fouille dans la maison, ouvre les tiroirs, parcourt les étagères. Les petits sachets, les bobines, les coffrets, les cartons. «Il y a 50 000 entrées, 50 000 combinaisons possibles.»

ENFANT, Pierre Henry passait ses journées «séquestré» à la maison. Sa mère, pharmacienne, son père, médecin – *«Violoniste, il avait toujours voulu être musicien»*, – avait décidé de ne pas envoyer son fils à l'école, mais d'assurer lui-même son éducation : livres, piano, harmonie, composition et, plus tard, classe d'orchestre au Conservatoire. Entre une sonate de Bach et un concerto de Mozart, le petit Pierre entendait des *«sons inouïs, inimaginables»* dans sa chambre, dans le jardin à deux pas de la forêt de Sénart. *«Les arbres, une source, une volière, un bassin, un train qui passait en produisant de beaux bruits. Le vent, l'orage, la pluie, l'eau qui chauffait... Je laissais déborder mon imagination. Tout revenait pour moi à devenir musique, mes cris, les bruits de ma bouche, de mes bras, des objets. Tout. Une vibration interne me faisait bouillir, les gestes étaient désordonnés, c'était peut-être de la naïveté, une sorte de folie, mais une folie nécessaire qui me poussait à inventer.»* Son père avait réussi : Pierre Henry qui voulait être *«plasticien»* devint musicien, *«manipulé»* et conditionné, doué mais révolté – en dépit d'une année de classe *«hédonique»* avec Olivier Messiaen – contre les représentations classiques et les conventions harmoniques de *«la»* musique. Pierre Henry déjà plongé à corps perdu dans la sienne, pétrie de rébellion et d'enfance, de *«ces sons inouïs»* qui ne pouvaient se réduire à de simples *«notes»*, à une rhétorique guindée ou à une pureté cristalline, mensongère, de quelques instruments.

«De l'air! de l'air!», s'écriait le jeune homme. Et quand il déambula dans les studios du Groupe de recherche de musique concrète de la RTF, *«la Radiotélédiffusion française»* en 1949, *«tout s'est déclenché, c'était exactement ce que j'avais pressenti, imaginé»*. Pierre Henry avait rencontré Pierre Schaeffer. M. Henry, lui, crut que son fils avait *«déraillé»*.

Souvent, le matin, Pierre Henry traverse la cour, passe sous la verrière – *«Je l'aime bien, il pleut à travers»* – et entre dans son *«établi»* par une double porte blindée comme on pénétrerait dans une salle de coffres suisse. *«Non, c'est une simple porte de studio»*. Les murs sont molletonnés, à bonne température, sans humidité. Pierre Henry y a mis son vin, des fruits, quelques rouleaux de *«noyaux»* – *«noyaux de bandes magnétiques»*.

Et le musicien tourne lentement comme un pèlerin, suivant les murs en les touchant du regard, l'œil en stylet, recueilli et concentré devant les rayonnages. Les minces boîtes s'empilent comme des livres et Pierre Henry déambule dans ce qu'il nomme son *«utopie à la Borges»* : *«Liverpool, Sahara, hennissements, cavalcades, sept chevaux blancs, Libération de Paris, chat, coq, brassages harmoniques, tremblements, extinction, petite introduction de cliquetis, cuve de fureur, apparition d'une tempête, friselis, tiges vibrantes, frottées, oscillées, Afrique»*. L'*«établi»*, une sonothèque, une universalité : *«Comme si j'avais parcouru le monde entier...»*. Henri Michaux avait été le premier à l'initier aux *«musiques sacrées japonaises»*. Et le jeune homme continua, accumulant, outre les sons qu'il produisait lui-même et ceux qu'il recueillait lors de *«grandes sessions naturelles»* à la campagne, les musiques d'Afrique, d'Asie, inca ou pygmée. Pierre Henry se souvient, au début des années cinquante, du premier concert de la *Symphonie pour un homme seul*, et des visites incessantes d'écrivains, de poètes, d'intellectuels qui s'étaient ensuivies. *«Je les recevais très mal, j'étais en colère, abrupt, la musique était une telle violence en soi que je ne pouvais pas admettre que les gens aiment ou n'aiment pas»*. Les visites se sont ralenties, et *«ça tombait plutôt bien, ça m'a permis de faire de nouveaux sons, pendant trois-quatre ans, jour après jour»*. Pierre Henry composa pour Maurice Béjart avec une totale liberté – *«Il ne savait pas quelle musique il allait chorégraphier»*, – prit le succès populaire de ses *Jerks électroniques* (de la *Messe pour le temps présent*) comme une ironie du sort et continua de vivre, estimé mais à l'écart, devenant paradoxalement l'un des rares compositeurs de musique contemporaine à avoir un public «large» et varié, discret mais heureux. Il constatait qu'*«il existait des traces de* [ses] *œuvres dans le monde entier, ne sachant pas comment»*, imaginant *«les gens se prêtant les disques, les connaissant par hasard»*. Les sons allaient vite déborder de l'*«établi»*, envahissant la cuisine, le bureau, la bibliothèque, les couloirs. Pierre Henry a rangé l'ensemble de ses *«œuvres achevées»* dans la chambre de Béatrice : *«Ma fille de vingt-deux ans, elle ne vit plus ici»*.

Pierre Henry désossa sa première console électronique et lui adjoignit une jambe de bois et deux bouillottes – «C'est ma *Symphonie pour un homme seul*» qui repose dans un coin du studio.

Compositeur de «musique concrète», «électroacoustique», «électronique», «acousmatique», Pierre Henry se dit *«musicien»* usant et abusant des mots, travaillant à les libérer, à en faire une musique, composant sa musique comme l'on écrit des mots. *«Ces analogies me dopent, m'empêchent d'avoir des pannes»*. Pierre Henry a ainsi procédé, recréant *Dieu* de Victor Hugo, *les Chants de Maldoror* du comte de Lautréamont, bientôt *les Fables* de La Fontaine... Des musiques et des pages écrites, il en a fait des *«noces chimiques»*. Tout comme son œuvre reste inséparable *«d'un divorce, de l'arrivée d'un redresseur fiscal, de la disparition d'un ami, de la maladie, d'une engueulade, d'une chute d'escalier, d'une scène d'amour»*, Pierre Henry pense *«avoir tout mis en musique»*. Et quand il écoute sa musique, celle-ci lui fait *«souvenir* [sa] *vie»*. Béatrice apparaissant en robe verte dans le studio alors qu'il créait un nouveau son – il l'a appelé *«Béatrice verte»*, – ces instants de création pour un concert au Cirque d'Hiver (*«Tonnerre, Oiseaux et Barbara»*) où, *«submergé par trop de matière»*, il dut composer en quinze jours une œuvre plus rapide qui *«n'avait rien à voir»* avec ce qu'il avait prévu, la première œuvre restant inaccomplie, encore virtuelle dans son esprit... Il n'éprouve pas de nostalgie à redonner vie aux sons qu'il a endormis. Parfois, en réécoutant ses bandes, le musicien a *«seulement l'impression de retrouver des moments bizarres, comme s'ils avaient eu une existence, un de ces fragments d'instants qu'on croit avoir vécus dans des rêves antérieurs»*.

UN jour, à force de fouiller partout dans la maison, cherchant ses sons et ses musiques, Pierre Henry est passé à l'acte. Quitte à habiter cette maison, qu'ils y habitent pour de bon! *«Il fallait une concrétion»*, explique l'artiste. Pierre Henry désossa sa première console électronique et lui adjoignit une jambe de bois et deux bouillottes – *«C'est ma* Symphonie pour un homme seul*»* qui repose dans un coin du studio. Dans la cuisine, il remplit ses grands bocaux à cornichons de composants de synthétiseur, insectes en céramique, fourmis métalliques – *«Ce sont mes bocaux de sons»*, – éventra une vieille valise d'enregistrement, en fit sortir les fils électriques et les noua comme des ceps de vigne sur lesquels il accrocha un perroquet en verre teinté – *«C'est ma Malle-Cabine»*, – plaça un bouquet de cordes de piano sous le couvercle en cuir d'un bidet ancien, assorti de quatre ressorts de divan – *«mon Piano-crucifié»*, – mit en scène ses premières baguettes de percussion aux côtés de petits haut-parleurs, nénuphars noirs et usés – *«mon Tambourinaire»*, – reconstitua un déluge de livres en équilibre intitulé *Descends à Babylone*, assembla des pièces de machine à tricoter sur son piano, installa une *«Tour»* dans la vis de l'escalier en y incrustant des cloches, des trompettes, des peluches, des bobines de fer, des roues de voiture, une queue de Marsupilami et des fils de cuivre qui volent comme une chevelure rousse. Il créa son *Radeau de la «Méduse»* à l'aide de cordes à grimper et de panneaux d'amplificateurs, d'un masque de diablotin tirant la langue et d'un grand livre, *Personnalités de France*, reliure en velours et lettres dorées. Il rendit hommage à Schubert en ondulant des touches de piano en éventail au-dessus d'un portrait du musicien, dont on peut lire la citation au dos de la reproduction : *«L'amour que je voulais chanter se transformait en souffrance et, quand je voulais dépeindre la souffrance, celle-ci se muait en amour...»*.

Ailleurs, les marteaux d'un piano, encore, semblent danser, jouer ou effrayer comme un florilège d'objets arrachés – *les Pickwicks*, – chaque sculpture étant le prolongement direct d'une œuvre ou d'une séquence musicale, assemblage d'objets dont il s'est servi pour faire des sons, et d'idées qui ont nourri ses compositions. Ainsi *la Petite Apocalypse, les Chants de Maldoror, la Noire à 60, Rosebird, Fragments pour Artaud* et *Dieu* revivent dans la maison, traces d'un passé, ressuscitées dans de nouvelles formes. Pierre Henry est poursuivi, envahi. Son studio est transformé en atelier. Une centaine d'œuvres en sont déjà sorties. Pierre Henry, tenaillé par la re-création et les analogies.

Un jour, il décida d'illustrer cette nouvelle vie. Il choisit 400 de ses meilleurs petits sachets, des boucles de sons dont il était assez fier, et il les détruisit : *«Je les ai assemblées pour en faire une œuvre destinée à la radio allemande WDR. C'était à la fois une évocation de trente ans de travail et de ce qu'était devenue cette maison. Un geste pictural, une première destruction, un besoin de sacrifice, moi qui garde tout par tradition»*. Pierre Henry a intitulé son œuvre *Une maison de sons*. Il ne dit pas qu'il *«ne recommencerait pas»*. Pour l'instant, il a mal à un doigt, *«le médecin appelle ça le mal du doigt sauteur!»*, un rhumatisme dont il connaît l'origine : *«J'ai fait trop d'agrafeuse»*

. Tout en précisant : *«c'était pour mes sculptures, pas pour composer des sons»*. Comme chaque jour d'été, il va se promener dans son *«établi»* à la recherche d'une nouvelle cueillette, des sons qu'il réunira et mixera en compagnie de Bernadette. Il est assez content de l'*«hommage»* qu'il vient de réaliser aux opposants au tunnel du Somport – une fourrure se faufilant dans des anneaux en fer rouillé. Dans le couloir, une pancarte est mise en évidence. Des amis l'avaient brandie à la sortie d'un concert, lors d'une rétrospective au Musée d'art moderne. Il dit aimer la moquerie qu'ils avaient écrite : *«Pierre Henry, Ouf! C'est fini !»*

PROCHAIN ARTICLE : REPORTERS

NIGÉRIA : le transfert du pouvoir aux civils

L'adieu aux armes d'Ibrahim Babangida

ABUJA

correspondance

« Le temps est venu pour moi de laisser la place à une nouvelle équipe ». Petite phrase sourde, chargée d'émotion. Général à quatre étoiles, parvenu aux plus hautes fonctions par un coup d'Etat sans effusion de sang, Ibrahim Babangida est sorti du stade sous les ovations, en s'offrant une parade qui tenait à la fois de la plus pure tradition militaire britannique et des cérémonies sacrificielles africaines. Après huit années au pouvoir, et près de trente sous l'uniforme, Ibrahim Badamasi Babangida a fait ses adieux jeudi, à Abuja, à ceux qui furent ses compagnons d'armes.

Pendant quarante-cinq minutes, au son des cuivres et des « hourras », un millier d'hommes, choisis dans les corps d'élite des trois armes (infanterie, aviation et marine) et de la police, lui ont rendu les honneurs. Alors que le Nord musulman haoussa-foulani, sérail depuis toujours des chefs de l'armée, faisait ses adieux au président Babangida, le petit peuple de Lagos, au cœur du pays yorouba, affolé par l'introduction sur le marché d'un nouveau carburant vendu à 7,50 naïras le litre, soit dix fois plus cher que le carburant ordinaire toujours vendu à 70 kobos le litre (2,8 cents), prenait d'assaut les rares pompes à essence ouvertes de la capitale économique.

La peur de manquer de pétrole lampant avec lequel la majorité d'entre eux font leur cuisine et s'éclairent le soir dans cette ville-épave, échouée au bord de l'océan, les a fait se précipiter vers les pompes avec leurs bidons. Et des bagarres ont éclaté. Depuis quarante-huit heures, Lagos vivait au ralenti : routes désertes, magasins et banques fermés, marchés abandonnés. Plusieurs organisations syndicales et groupes militant pour le retour de la démocratie, ont appelé à la désobéissance civile pour exiger le départ définitif des militaires, et la publication des résultats de l'élection présidentielle du 12 juin que Moshood Abiola, le candidat du Parti social-démocrate affirme avoir remportée.

Appel à la désobéissance civile

Les syndicats, les organisations des droits de l'homme et l'opposition rejettent comme *« anticonstitutionnel »* le gouvernement intérimaire d'union nationale que laisse derrière lui le général Babangida et réclament le transfert des pouvoirs au président du Sénat, comme le stipule la Constitution. La nouvelle équipe d'Ernest Shonekan est à peine installée à Abuja que, déjà, la Centrale syndicale unique du pays (National Labour Congress, NLC) appelle à un mouvement de désobéissance civile *« illimité »* à partir de vendredi minuit contre les militaires qui, Babangida parti, sont toujours omniprésents au Nigéria.

Dans son discours d'adieu au pays, différé de quelques heures puis diffusé sur les ondes de la radio nationale, le général Babangida a tenu à rappeler à ses compatriotes l'aspect *« révolutionnaire »* du travail effectué par son administration dans le domaine de l'économie, et notamment dans le secteur rural. *« Je suis conscient de la détérioration des conditions de vie d'une partie de la population, et de la hausse des produits de base qui a touché aussi le secteur rural. Cette situation, j'en suis convaincu, n'est pas sans rapport avec la situation de l'économie mondiale et les actes de certains saboteurs à l'intérieur de notre société »*, a affirmé le général Babangida. Il a demandé au pays de ne pas oublier cependant les époques plus dures où les gens étaient *« obligés de faire la queue pour obtenir des produits de première nécessité »* et a évoqué *« les périodes pendant lesquelles les gouvernements locaux étaient incapables de payer les salaires pendant des périodes de six mois et plus »*.

« Je vous prie de donner une chance au gouvernement intérimaire. Je prie particulièrement, les dirigeants politiques, et spécialement ceux qui se sentent blessés par l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin, de donner une chance à la paix », a-t-il conclu, en faisant allusion à Moshood Abiola qui, dit-on, fut aussi son *« ami »*.

JACQUES PINTO

Un chef d'entreprise aux affaires

Le « chef » Ernest Adegunle Oladeinde Shonekan, nommé jeudi 26 août à la tête du gouvernenent intérimaire appelé à diriger le Nigéria après le départ du général Ibrahim Babangida, est un avocat formé à Londres et reconverti dans les affaires. Président depuis douze ans de la plus importante entreprise commerciale privée d'Afrique noire, l'United African Company (UAC – Unilever et John Holt notamment), il avait été appelé, en janvier, à présider le Conseil de transition qui avait pour mission de laisser la place à un président démocratiquement élu.

Sa nomination à la tête du gouvernement et de l'Etat implique qu'il reprenne cette mission pour finalement remettre le pouvoir à un président issu d'élections générales en décembre 1994.

Né le 9 mai 1936, il est originaire d'Abeokuta, comme Moshood Abiola – certains membres de son ethnie, yorouba, l'ont accusé d'avoir trahi la cause de ce dernier en acceptant ses nouvelles fonctions. Il est entré à l'UAC en 1964 comme conseiller juridique et il en a été le PDG jusqu'à la fin de l'année dernière. Connu pour son intégrité et son absence d'engagement politique, ce sudiste avait un temps été considéré comme un candidat potentiel à l'élection présidentielle, mais il avait récusé ces rumeurs à la fin de l'année 1992, déclarant ne rien connaître à la politique.

Il dirigeait de nombreuses entreprises, dont l'ensemble des biens de l'Eglise anglicane de la région de Lagos et avait été consacré *« meilleur entrepreneur du Nigéria »* en 1986. – *(AFP.)*

D'une transition à l'autre

1975

– 29 juillet : au pouvoir depuis juillet 1966, le général Yakubu Gowon, qui a mené la guerre contre les séparatistes du Biafra – près d'un million de morts de 1967 à 1970, – est déposé par un groupe d'officiers musulmans. Le général Murtala Mohammed lui succède à la tête de l'Etat.

1976

– 13 février : le général Murtala Mohammed est assassiné au cours d'une tentative de coup d'Etat. Le général Olusegun Obasanjo le remplace.

1979

– 7-14 juillet : le Parti national du Nigéria (NPN) remporte les élections législatives.

– 11-16 août : Shehu Shagari est élu président de la République, après treize années de régime militaire.

1983

– 31 décembre : le régime civil du président Shehu Shagari est renversé par des militaires. Le général Mohammed Buhari devient chef de l'Etat.

1985

– 27 août : le général Buhari est renversé par des officiers qui portent le général Ibrahim Babangida au pouvoir.

1986

– 13 janvier : le président Babangida prévoit la remise du pouvoir aux civils avant octobre 1990.

1987

– 1er juillet : le président Babandiga annonce une remise du pouvoir aux civils et une démocratie *« à l'américaine »* pour le 1er octobre 1992.

1989

– 3 mai : l'interdiction qui pesait sur les partis politiques est partiellement levée.

– 7 octobre : le gouvernement annonce la dissolution de tous les partis politiques existants, et crée de toutes pièces les deux nouveaux partis qui animeront la transition vers un régime civil, le Parti social-démocrate (SDP) et la Convention nationale républicaine (NRC).

1990

– 22 avril : une tentative de putsch militaire échoue. Soixante-neuf officiers sont fusillés.

1992

– 16 octobre : les résultats des « primaires » présidentielles sont annulés et les instances exécutives des formations politiques autorisées, le SDP et la NRC, sont dissoutes.

1993

– 4 janvier : le Conseil de transition entre en fonctions. Formé de civils, il a la charge d'administrer le pays jusqu'au départ du président Babandiga, prévu le 27 août.

– 27-29 mars : les « conventions » du SDP et de la NRC désignent comme candidats deux milliardaires musulmans, Moshood Abiola (SDP), et Bashir Tofa (NRC).

– 13 juin : au lendemain de l'élection présidentielle, Moshood Abiola se déclare *« président élu »*. Mais, le 23, l'élection est annulée par le régime militaire, ainsi que les décrets prévoyant la remise du pouvoir aux civils.

– 26 : le président Babangida annonce l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle, fixée au 14 août. MM. Abiola et Tofa sont disqualifiés pour *« malversations »* et *« corruption d'électeurs »*.

– 5 juillet : de violentes émeutes éclatent à Lagos.

– 12-13-14 août : la Campagne pour la démocratie (CD), un collectif regroupant une quarantaine d'organisations des droits de l'homme, organise trois jours de désobéisance civile.

– 26 : le général Ibrahim Babangida abandonne ses fonctions . Un gouvernement intérimaire civil est nommé. Mais il appliquera les décisions d'une instance supérieure composée des principaux chefs de l'armée.

Le général qui n'a cessé de parler de démocratie

Des nombreux dirigeants qui se sont succédé à la tête du Nigéria depuis l'indépendance (1960), il aura été, après le général Gowon (au pouvoir de 1966 à 1975) celui qui aura duré le plus longtemps. A l'origine de cette longévité, un engagement : peu après avoir pris le pouvoir, en août 1985, le général Ibrahim Babangida promet de le restituer aux civils cinq ans plus tard. Pour n'avoir pas plus honoré ce contrat que les autres, le général-président perdra, au début des années 90, le crédit dont il avait su jouir pendant une demi-décennie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

« Je considère le général comme un ami, disait l'écrivain Wole Soyinka en 1986, *son gouvernement est l'une des meilleures choses qui soient arrivées à ce pays depuis longtemps. »* Sept ans plus tard, prenant la tête de la fronde des intellectuels, le Prix Nobel de littérature ne trouvait pas de mots assez durs pour condamner *« IBB »*, dont le régime avait *« déclaré la guerre au peuple »* en annulant l'élection présidentielle du 12 juin 1993.

Il avait promis de sauver le pays de la catastrophe économique. La catastrophe est là, sans précédent. Il avait annoncé la fin de la corruption généralisée et de la gabegie. Ces maux n'ont pas disparu. Il s'était engagé à rendre le pouvoir aux civils en 1990. L'échéance a été reportée quatre fois. Normal qu'avec le temps *« Maradona »* ait perdu de son aura. Ce surnom, ses concitoyens le lui avaient attribué en référence à son art de dribbler face aux obstacles. Le score n'étant guère brillant, la vedette a finalement été rejetée par une population lasse d'attendre vainement le changement.

Né dans une famille musulmane le 10 août 1941, à Minna, aujourd'hui capitale de l'Etat du Niger, dans le centre-ouest de la fédération nigériane, Ibrahim Babangida appartient à la fois à la communauté haoussa, qui domine le pays, et à la petite minorité, nordiste elle aussi, des Gwaris. Devenu orphelin, il sera élevé par un oncle.

Dans cette région reculée ne s'offre guère comme perspective que le métier de soldat. A l'âge de vingt et un ans, il entre au collège militaire de Kaduna, grande métropole du Nord. Il passe ensuite un an en Inde, à l'Académie militaire. Lors de la guerre du Biafra (1967-1970), entrecoupée de séjours de formation en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, il dirige une unité de commandos et est blessé à la jambe. Son ascension au sein de la hiérarchie militaire sera fulgurante.

Une « dictature molle »

« Il connaît probablement un millier d'officiers par leur nom », notait un expert occidental lorsque le général était au faîte de son pouvoir. Ses collègues le jugeaient à la fois chaleureux, conciliant et sérieux. La population, elle, avait eu à le connaître une première fois en 1976, à l'occasion d'une tentative de coup d'Etat qui le fit entrer dans la légende : seul et non armé, il aurait fait face, avec succès, à l'officier qui menait le complot. Mais le héros national d'alors est oublié jusqu'au coup d'Etat du



31 décembre 1983, dans lequel il joue un rôle aussi important que discret.

Il laisse alors la paternité du putsch au général Muhammadu Buhari… qu'il renversera un an et demi plus tard, sans effusion de sang et en promettant monts et merveilles. De fait, son régime est moins autoritaire que le précédent, bien qu'il réprime durement la première tentative de coup d'Etat à laquelle il ait à faire face. Dix officiers, dont un de ses vieux amis, Mamman Vatsa, sont passés par les armes. Les droits de l'homme sont cependant mieux respectés.

On parle volontiers, à propos du régime, de *« dictature molle »*. Les mauvais traitements infligés aux opposants ne sont plus ce qu'ils étaient, mais les syndicats, la presse, les associations d'étudiants, se plaignent d'un *« harcèlement continuel »*.

« Les gens eux-mêmes, franchement, devraient commencer à se soulever », admettait Ibrahim Babangida en 1992, peu après avoir imposé une dévaluation insupportable pour la population. Il y en eut une autre moins d'un an plus tard. Malgré les promesses de relance, malgré le plan d'austérité imposé à la fin des années 80 pour que le pays puisse renouer avec les institutions monétaires internationales, au début des années 90, l'économie nigériane était sinistrée. Producteur de pétrole, le pays devait faire face à d'incessantes pénuries d'essence. Quant à la corruption, elle atteignit des sommets.

A la misère, les Nigérians durent ajouter, parmi leurs griefs, le non-respect des promesses. Le général Babangida, pourtant peu avare de belles paroles sur la démocratie, reporta quatre fois l'organisation d'un scrutin présidentiel. *« Le vent de la démocratie souffle un peu partout dans le monde et les forces armées nigérianes ne peuvent pas rester indifférentes à cette réalité »*, disait-il encore, un mois avant d'annuler l'élection du 12 juin 1993, remportée par Moshood Abiola, le candidat de l'une des deux formations créées par le régime, le Parti social-démocrate (SDP).

Sans doute les militaires ont-ils renoncé à passer la main en voyant que le vainqueur n'était pas l'un des leurs. Originaire de la communauté yorouba, et donc étranger à la nomenklatura haoussa du Nord qui a toujours dominé le pays, M. Abiola fut mis hors jeu. Et malgré la retraite du général Babangida et la mise en place d'un gouvernement civil, les militaires gardent les rênes du pouvoir.

MARIE-PIERRE SUBTIL

L'armée, dans l'ombre

Suite de la première page

Dans ce contexte, le départ du général Babangida est un soulagement pour la société civile, où les syndicats et les partis d'opposition se sont alliés contre le régime militaire, et pour l'armée qui espère reconstituer sa crédibilité tout en continuant à tirer les ficelles dans la coulisse. Car rien n'indique que le « gouvernement intérimaire d'union nationale » soit véritablement un pouvoir civil autonome.

La désignation d'Ernest Shonekan à la tête de ce gouvernement ne rassure pas les Nigérians. M. Shonekan avait été nommé en janvier à la direction du Conseil national de transition, un organisme fonctionnant sous l'autorité directe du Conseil national de défense et de sécurité, l'instance militaire au pouvoir. Le Conseil de transition, sous la houlette d'Ernest Shonekan, n'avait montré aucune aptitude particulière à enrayer le déclin économique du pays, ni à proposer de solutions pour sortir de l'imbroglio politique.

Rien n'indique non plus que le Conseil national de défense et de sécurité se sabordera après le départ du général Babangida. Beaucoup craignent, en effet, qu'il continue de prendre les décisions que le gouvernement intérimaire serait chargé d'appliquer. *« Nous ne savons pas si nous allons avoir un nouveau gouvernement militaire avec une façade civile ou une véritable administration civile »*, s'interroge le général Olusegun Obasanjo, un ancien président du Nigéria qui, lui-même, avait transmis le pouvoir aux civils en 1979, après des élections législatives et présidentielle démocratiques.

La solution choisie par le général Babangida d'instaurer un gouvernement intérimaire d'union nationale chargé de diriger le pays jusqu'à l'organisation de nouvelles élections démocratiques – dont l'échéance n'a pas été précisée – a suscité la colère des syndicats, des partis d'opposition et d'une majorité des sénateurs. Tous souhaitaient qu'à défaut d'investir Moshood Abiola chef de l'Etat, conformément aux résultats de l'élection annulée du 12 juin, les militaires remettent tous les pouvoirs au président du Sénat Iyorchia Ayu, comme le prévoit la Constitution.

Permettre au pays de souffler

Le départ d'Ibrahim Babangida permettra peut-être au Nigéria de souffler un peu. C'est une condition nécessaire au maintien de la paix civile, mais pas suffisante pour répondre aux attentes des Nigérians. La population mobilisée derrière les syndicats et le mouvement Campagne pour la démocratie, qui regroupe une quarantaine d'organisations des droits de l'homme, menaçait maintenant de se lancer dans une campagne de désobéissance civile sans précédent à partir de vendredi minuit si les militaires n'abandonnaient pas effectivement tous les pouvoirs. Une menace d'autant plus sérieuse que se profilait un long week-end : le dernier samedi de chaque mois est traditionnellement chômé pour permettre aux travailleurs de se livrer à des tâches collectives de voirie ; dimanche les musulmans célèbrent la fête du Mouloud et lundi est un jour férié. Les centrales syndicales – décidées à faire plier le gouvernement d'Ernest Shonekan – ont, par ailleurs, laissé carte blanche aux différentes fédérations. Les transporteurs ont déjà reçu la consigne stricte de geler toutes leurs activités à partir de lundi matin. Doté d'un gouvernement civil, le Nigéria pourrait bien se retrouver complètement paralysé dès la semaine prochaine.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **GUINÉE ÉQUATORIALE : élections législatives le 21 novembre.** – Le chef de l'Etat, le général Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a signé, mercredi 25 août, un décret fixant les premières élections législatives pluralistes au 21 novembre. Ces élections, dont la date initiale avait été fixée au 12 septembre, avaient été reportées jeudi dernier, les partis d'opposition ayant décidé de les boycotter, après avoir réclamé un délai supplémentaire pour s'organiser. Les résultats devraient être proclamés le 2 décembre. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SOMALIE : arrivée de renforts américains.** – Un premier groupe de soixante-cinq rangers américains, chargés de prêter main forte aux soldats de l'ONU en Somalie, est arrivé, jeudi 26 août à Mogadiscio. Ce groupe fait partie d'un contingent supplémentaire de quatre-cents soldats d'élite dont le président Clinton a annoncé l'envoi la semaine dernière. Les autres rangers sont attendus vendredi à Mogadiscio. D'après la chaîne américaine ABC, ces renforts comprennent des commandos chargés de capturer le général Aïdid. – *(Reuter, AFP.)*

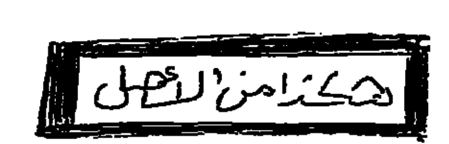
DIPLOMATIE

L'ONU décide de mesures d'économie draconiennes

Le secrétaire général des Nations unies, .Boutros Boutros-Ghali, a annoncé, jeudi 26 août, une série de mesures d'économie, qui devraient affecter en priorité le nombre et la durée des réunions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Il a ajouté qu'il repousserait toute nouvelle demande d'opération de l'ONU si les pays membres ne payaient pas, dans les trente jours, leurs arriérés de contributions, qui s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars..

« L'organisation vit au jour le jour. Cela n'a rien de nouveau. Mais aujourd'hui, la situation est sans précédent et c'est intolérable », a-t-il affirmé lors d'une intervention devant la Commission administrative et budgétaire de l'Assemblée générale, précisant que les fonds disponibles de l'organisation ne permettront de couvrir les dépenses que jusqu'à la fin de la première semaine de septembre. Le secrétaire général a également annoncé que les voyages officiels et le recours à des consultants seraient considérablement réduits, de même que les réunions de Genève et de Vienne. En outre, le nombre d'employés temporaires affectés à l'Assemblée générale devrait diminuer de 25 %, tandis que les travaux de traduction devraient dorénavant se limiter à l'anglais et au français.

M. Boutros-Ghali semble vouloir accroître la pression sur les cent soixante-dix-sept Etats membres en retard de paiement, en réduisant principalement les réunions du Conseil de sécurité à dix par semaine, et celles de l'Assemblée générale à cinquante-trois. *« Si les Etats ne paient pas leurs arriérés avant la fin de l'année, je proposerai des changements fondamentaux »*, a-t-il prévenu. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

L'avenir de la Bosnie-Herzégovine

Les « Parlements » des trois communautés examinent le nouveau plan de paix

Les « Parlements » des trois communautés bosniaques – Musulmans, Serbes et Croates – ont entamé, jeudi 26 août, ou doivent entreprendre, vendredi 27, l'examen des propositions internationales sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine.

PALE (Bosnie)

de notre envoyée spéciale

Les Serbes de Bosnie ont haussé le ton à la veille de la réunion de leur « Parlement » autoproclamé qui devait se prononcer vendredi sur le plan de paix proposé il y a une semaine à Genève par les médiateurs internationaux, David Owen pour la CEE et Thorvald Stoltenberg pour les Nations unies. Dans un entretien accordé à la télévision de Pale, fief des Serbes bosniaques, près de Sarajevo, le président du « Parlement », Momcilo Krajisnik, a lancé, jeudi, un véritable ultimatum aux Musulmans, les sommant de ratifier le nouveau plan de paix, à défaut de quoi les Serbes bosniaques déclareraient leur indépendance.

Ces derniers estiment avoir fait des *« concessions »* en acceptant à Genève de demeurer au sein d'une Bosnie-Herzégovine transformée en « Union » de trois Républiques ethniques, avec les Musulmans et les Croates. Si l'une des deux parties adverses venait à rejeter cette formule élaborée par MM. Owen et Stoltenberg, les Serbes bosniaques *« reviendraient sur toutes leurs concessions »*. Et M. Krajisnik de menacer : *« Si les Musulmans réclament une autre option, nous ne l'accepterons pas. »* S'ils sont tenus par le plan de paix de restituer près de 20 % des territoires qu'ils contrôlent actuellement, il s'agit d'un *« sacrifice »* auquel les Serbes bosniaques peuvent consentir, a souligné M. Krajisnik.

FLORENCE HARTMANN

Le HCR tente d'obtenir le déblocage de son convoi retenu par les Musulmans de Mostar

GENÈVE

de notre correspondante

Il convient de mettre sur le compte d'un *« geste de désespoir compréhensible »* le refus qu'opposent les Musulmans de Mostar, assiégés par les Croates sur la rive orientale de la Neretva, au départ des 27 camions venus les ravitailler après maints obstacles, a estimé Christiane Berthiaume, porte-parole du HCR (Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU).

Pour ces populations affamées et bombardées par les forces croates bosniaques et sans le moindre secours depuis la mi-juin, la présence sur place de membres du HCR est ressentie comme une protection contre de nouveaux bombardements. Les véhicules de l'organisation humanitaire (dont neuf ont été déchargés au profit de la population croate et ont pu repartir sans problème) transportaient 275 tonnes de vivres et de médicaments et représentent le convoi le plus important que le HCR ait jamais organisé en ex-Yougoslavie. Sa flotte humanitaire comprend 500 camions au total, en permanence sur les routes, formant 35 convois chaque jour.

A Genève, on souhaite que les délégués du HCR parviennent à convaincre les responsables d'une population désespérée de les laisser continuer à s'acquitter de leur mission ailleurs, tout en s'engageant à revenir dans une semaine avec une nouvelle cargaison. Celle qui vient de leur être fournie devrait permettre aux Musulmans de Mostar, toujours privés d'eau et d'électricité, de tenir pendant quelques jours.

I. V.

L'ONU enquête sur des trafics auxquels se livreraient des « casques bleus » à Sarajevo

Une commission d'enquête de la police civile de l'ONU se trouve à Sarajevo pour examiner les allégations selon lesquelles des « casques bleus » se livreraient à divers trafics, a annoncé, jeudi 26 août, un porte-parole de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies).

Selon le quotidien britannique *The Guardian*, la police de Sarajevo soupçonnerait des « casques bleus » ukrainiens d'avoir introduit de l'héroïne dans la capitale bosniaque ainsi que la mise en place de réseaux de prostitution dans les cantonnements français et ukrainiens. Au moins 13 Ukrainiens de la FORPRONU ont été précédemment reconnus coupables de trafics, renvoyés dans leur pays et exclus de l'armée.

La commission, composée de représentants de diverses nationalités et dirigée par un officier français, enquêtera pendant quelques jours à Sarajevo, puis fera un rapport préliminaire. *« S'il y a des faits derrière les rumeurs, des mesures seront prises »*, a souligné le porte-parole de la FORPRONU.

Au service de presse des armées, à Paris, on indique également qu'une enquête a été ouverte pour examiner les accusations portées contre les « casques bleus » français, mais que, jusqu'à présent, si trois de ces derniers ont été rapatriés, il s'agissait de questions purement disciplinaires et en rien liées à des trafics.

□ **PAYS-BAS : profanation d'un cimetière juif.** – Vingt-cinq tombes juives ont été recouvertes de croix gammées et d'inscriptions racistes à Middelburg, dans le sud-ouest des Pays-Bas, a-t-on appris jeudi 26 août auprès de la police de cette ville. Les graffitis, découverts dimanche, avaient été immédiatement nettoyés et dans un premier temps, la police avait tu l'information, pour *« ne pas faire de publicité »* à un groupe d'extrême droite, le Front nazi de Zélande, inconnu il y a encore deux mois, qui a revendiqué l'action. – *(AFP.)*

□ **Abandon des poursuites dans l'affaire de la petite Marocaine morte noyée.** – Le porte-parole du parquet de Rotterdam, Richard Gerding, a indiqué, jeudi 26 août, que la justice néerlandaise ne poursuivra pour non-assistance à personne en danger aucun des quelque deux cents badauds qui avaient assisté, sans réagir pour la plupart, à la noyade d'une petite Marocaine de neuf ans (*le Monde* du 27 août) : *« Nous avons cessé les recherches d'identité et décidé de ne pas entamer de poursuites parce que les chances de trouver des suspects sont infiniment petites »*, a indiqué le porte-parole, qui a ajouté : *« Dans le cas de la petite Marocaine, la plupart des badauds n'ont probablement pas réalisé ce qui se passait. Les enfants crient souvent en jouant ; de plus, on pouvait penser que la fillette savait nager et avait l'autorisation de ses parents. »* En outre, selon lui, *« l'enfant était probablement déjà décédée lorsque les pompiers ont commencé à solliciter de l'aide »*. – *(AFP.)*

Devant la Cour internationale de La Haye

La Yougoslavie estime que les Serbes sont « les premières victimes de la purification ethnique »

LA HAYE

de notre correspondant

Appelée à répondre devant la Cour internationale de justice de l'accusation de *« génocide du peuple bosniaque »*, la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a contre-attaqué, jeudi 26 août, en soumettant aux juges de La Haye une liste d'exactions anti-serbes commises, selon elle, par *« les bérets verts* [musulmans] *et les oustachis* [croates] *»*.

Développant son argumentation en trois temps, la Yougoslavie a, tout d'abord, rejeté la responsabilité du conflit sur les autorités de Sarajevo, estimant qu'en réclamant son indépendance la Bosnie-Herzégovine avait violé la Constitution yougoslave et bafoué la règle du consensus exigé pour la modification des frontières internes de l'ancienne fédération. La Yougoslavie a ensuite présenté les Serbes de Bosnie comme *« les premières victimes de la purification ethnique »*. Remontant aux années noires de la seconde guerre mondiale, le chargé d'affaires yougoslave aux Pays-Bas, Djordje Lopicic, a déclaré que *« le district de Srebenica* [était] *entièrement passé aux mains des partisans de l'Islam »* dès cette époque et que *« les bouchers et les tueurs d'aujourd'hui* [descendaient] *des familles des collaborateurs d'hier »*.

M. Lopicic a notamment cité l'exemple de Bradina, *« le plus gros village serbe en Bosnie »*, vidé par la violence (exécutions sommaires, déportations, viols, incendies) de ses 750 habitants et désormais rebaptisé Donji Repovci. Il a encore affirmé que les personnes fauchées devant une boulangerie de Sarajevo – dont les images avaient fait le tour du monde au printemps 1992 – étaient serbes et que l'ONU avait refusé d'éclaircir les circonstances du drame. Il a, enfin, évoqué les tortures qu'auraient subies les Serbes emprisonnés à Celibici, *« camp qu'aucune organisation humanitaire internationale n'a visité »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Purges au sein de l'armée à Belgrade

Le Conseil suprême de défense de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a procédé, jeudi 26 août, à une purge au sein du commandement des forces armées, mettant à la retraite quarante-trois généraux et amiraux, dont le chef d'état- major, le général Zivota Panic, soixante ans, officiellement pour *« rajeunir »* les cadres. Le nouveau chef d'état-major est le général Momcilo Perisic, quarante-neuf ans, qui commandait la 3e armée. Le général Panic, dont la démission était réclamée par les ultra- nationalistes serbes, avait pris la tête de l'armée de la nouvelle Yougoslavie en mai 1992 à la suite, déjà, d'une purge marquée par le départ de quarante généraux jugés responsables de la piètre performance des soldats de Belgrade. Dans les milieux politiques, on estime que ces changements illustrent la volonté du président serbe Slobodan Milosevic de reprendre l'armée en main et aussi d'en limiter l'influence, notamment par rapport à la police. – *(Reuter, AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Des dizaines de milliers de civils fuient les combats

Des dizaines, peut-être des centaines de milliers de civils azerbaïdjanais ont abandonné leurs maisons et se retrouvent sans abri pour fuir les opérations militaires arméniennes dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan, selon l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse dans la région.

Des kilomètres de routes à l'ouest, l'est et le sud de l'enclave du Haut-Karabakh sont encombrés de familles entières de réfugiés à pied, à dos d'âne, en voiture ou sur des tracteurs, de maigres bagages sur le dos ou dans des remorques, par plus de 30 degrés à l'ombre.

Les pâturages arides, qui commencent juste au sud-ouest de la ville de Emishli et s'étendent au sud et à l'ouest des villes de Belegan, Fizouli, Djebrail, Goradiz, Ahmedbeli, Zanguelan et Koubatlide, sont couverts de centaines de campements précaires. Tout autour, l'odeur des charognes pourrissant au soleil emplit l'air. Sous un soleil de plomb, les familles se serrent les unes contre les autres sur le sol à l'ombre d'une voiture, un tracteur ou un chariot, ou bien sont étendues en plein champ sur les lits en fer qu'elles ont réussi à sauver.

Un représentant des Nations unies en Azerbaïdjan, Mahmoud El-Said, a estimé mercredi 25 août à quelque 220 000 le nombre de *« personnes déplacées »* par l'offensive des forces arméniennes du Haut-Karabakh et se trouvant actuellement *« en mouvement »* dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan.

L'agence de presse iranienne IRNA a affirmé jeudi que des milliers de réfugiés se massaient le long de la frontière irano-azerbaïdjanaise, mais ces déclarations ont été contredites par les représentants du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) qui se sont rendus dans cette zone et n'ont constaté aucun afflux de population. – *(AFP.)*

Tout en condamnant l'intervention militaire de 1968 en Tchécoslovaquie

M. Eltsine juge que la Russie « ne peut être tenue responsable » de l'écrasement du « printemps de Prague »

PRAGUE

de notre correspondant

Vingt-cinq ans après l'intervention des armées du pacte de Varsovie pour écraser le « printemps de Prague », la visite éclair du président russe, Boris Eltsine, jeudi 26 août à Prague et à Bratislava, a définitivement tourné la page de ce *« triste anniversaire »*. En signant dans les capitales des deux pays de l'ex-Tchécoslovaquie un nouveau traité d'amitié et de coopération avec les présidents tchèque et slovaque, Vaclav Havel et Michal Kovac, M. Eltsine a souligné que s'ouvrait une nouvelle ère de *« relations entre de nouveaux Etats démocratiques et souverains »*. Ces traités, à défaut de condamner l'invasion de 1968 comme le réclamaient certains hommes politiques et journaux de droite, notent que les parties traitantes *« souhaitent en terminer définitivement avec leur passé totalitaire, lié à l'utilisation inacceptable de la force contre la Tchécoslovaquie en 1968 et à la présence injustifiable de l'armée soviétique »*.

Mais pendant la conférence de presse, le président Eltsine a néanmoins *« condamné cette occupation et cette violation de la souveraineté de la Tchécoslovaquie »*, tout en soulignant que *« la Russie ne peut en être tenue responsable car c'était la décision de l'URSS et de ses dirigeants »*. M. Eltsine, qui a passé moins de cinq heures dans chaque capitale, a rencontré également le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, qu'il a invité à venir *« prochainement »* à Moscou pour régler les questions économiques et la dette de l'ex-URSS qui s'élève à 3,5 milliards de dollars envers Prague et 1,5 milliard de dollars envers Bratislava. Avec le chef du cabinet slovaque, Vladimir Meciar, qui était en début de semaine à Moscou, il s'est entretenu des questions de coopération économique et militaire.

MARTIN PLICHTA

AMÉRIQUES

HAÏTI : après la formation d'un nouveau gouvernement

Vers une levée des sanctions internationales

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Conformément à la recommandation du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, les membres du Conseil de sécurité se sont entendus, jeudi 26 août, sur le contenu de deux résolutions visant à suspendre les sanctions qui frappent Haïti, parmi lesquelles un embargo sur le pétrole et les livraisons d'armes appliqué depuis le 23 juin.

La levée de ces sanctions était prévue dans le cadre de l'accord du 3 juillet sur le retour par étapes de la démocratie en Haïti, signé à New-York par le président Jean-Bertrand Aristide et par le général Raoul Cédras, qui l'avait renversé en septembre 1991. La suspension de l'embargo devait intervenir après la nomination d'un nouveau premier ministre par le président en exil et la ratification de sa candidature par le Parlement. Ce dernier a accordé sa confiance (*le Monde* du 27 août) à Robert Malval, un proche du Père Aristide.

Le Conseil de sécurité devait donc adopter vendredi une première résolution suspendant, avec effet immédiat, l'embargo sur le pétrole et sur les armes. Une « levée » définitive de cet embargo n'est prévue qu'ultérieurement, lorsque auront été remplies toutes les conditions contenues dans l'accord du 3 juillet, qui prévoit notamment le retour à Port-au-Prince du Père Aristide avant le 31 octobre. Si l'un ou l'autre des termes de cet accord n'était pas respecté, la suspension des sanctions serait immédiatement annulée.

La seconde résolution concerne l'envoi à Haïti d'un premier contingent international de policiers chargés de former la police locale, de façon à assurer le maintien de l'ordre durant tout le processus de retour à la démocratie. Le nombre exact de ces policiers – équipés d'armes de poing – n'a pas encore été fixé dans le détail, mais le chiffre de 600 à 1 000 hommes est généralement avancé.

De son côté, l'Organisation des Etats américains (OEA) a fait savoir qu'elle allait elle aussi suspendre les sanctions qu'elle avait votées le 8 octobre 1991, quelques jours après le coup d'Etat contre le président Aristide, démocratiquement élu en décembre 1990.

SERGE MARTI

ÉTATS-UNIS

L'inculpation du cheikh Omar Abdel Rahmane fait craindre de nouveaux attentats

L'inculpation, mercredi 24 août, par la justice américaine, du cheikh Omar Abdel Rahmane – accusé d'avoir été l'instigateur d'une « campagne terroriste » aux Etats-Unis et le « cerveau » de l'attentat contre le World Trade Center de New-York en février – a fait craindre une recrudescence des attentats anti-américains dans le monde. Le département d'Etat a appelé jeudi toutes ses ambassades à redoubler de prudence face à l'éventualité d'une riposte terroriste après l'inculpation du chef intégriste égyptien, par ailleurs accusé d'avoir participé à une tentative d'assassinat contre le président de son pays, Hosni Moubarak, à New-York. Incarcéré aux Etats-Unis depuis le 2 juillet pour avoir violé la législation sur l'immigration, Omar Abdel Rahmane a plaidé non coupable dans tous les cas, de même que ses quatorze coaccusés, parmi lesquels une dizaine de Soudanais.

En Egypte, les trois principales organisations intégristes clandestines ont menacé de s'attaquer aux intérêts américains si les Etats-Unis poursuivent la procédure engagée contre leur guide spirituel. Ces menaces ont été proférées par un homme se présentant comme le porte-parole *« de la Djamaa Islamiya, du Djihad et de l'Avant-garde de la conquête »*, une nouvelle formation intégriste issue du Djihad. Dans le sud du Liban, un groupe inconnu a, dans un communiqué, promis de s'en prendre à *« chaque Américain et à tous les intérêts de ce pays »* si le cheikh était extradé vers l'Egypte. Le Caire a présenté une requête en ce sens, mais l'inculpation du prédicateur aux Etats-Unis rend cette démarche caduque. – *(AFP, UPI.)*

□ **L'ambassade américaine au Soudan réduit son personnel.** – Plusieurs diplomates américains en poste au Soudan et leurs familles vont *« temporairement »* quitter Khartoum, en raison de la tension entre les deux pays, après la décision américaine de placer le Soudan sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. Mais l'ambassadeur, M. Donald Peterson, et d'autres diplomates de haut rang, demeureront en poste. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : le président exige la démission des députés et de la Cour suprême pour en finir avec la corruption.** – Le président Ramiro de Leon Carpio a exigé, jeudi 26 août, la démission *« immédiate et volontaire »* des cent seize députés du Congrès et des neuf magistrats de la Cour suprême pour en finir avec la corruption et *« retrouver la confiance »* du peuple guatémaltèque. Dans un message radiotélévisé, le président a prévenu les députés et les magistrats qu'il s'adressera immédiatement, comme il en a le droit, au tribunal électoral suprême pour que soit organisée *« une consultation populaire »*, si son appel à *« l'auto-épuration »* n'est pas suivi. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Les violences d'extrême droite ont fait dix-sept morts en 1992

La violence d'extrême droite a connu une véritable explosion en 1992 en Allemagne, avec 2 584 agressions qui ont provoqué la mort de 17 personnes contre 1 483 agressions et 3 tués en 1991, selon le rapport annuel de l'Office de protection de la Constitution (renseignements généraux) présenté jeudi 26 août par le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther. Cette progression est *« un indice d'une meilleure organisation et d'une plus étroite coopération entre les militants d'extrême droite »*, a estimé M. Kanther. Près de 90 % de ces violences ont été dirigées contre des étrangers. L'Office a recensé 41 900 extrémistes de droite membres de 82 mouvements – dont 33 néonazis. Les points les plus chauds ont été en 1992 le Mecklembourg-Poméranie occidentale et le Brandebourg, deux régions de l'ex-RDA. Pour lutter contre cette montée de la violence d'extrême droite, M. Kanther a annoncé un durcissement de la législation et des pouvoirs plus larges pour la police. Il a préconisé, entre autres, des sanctions plus lourdes, des procédures accélérées et des effectifs policiers plus nombreux. – *(AFP.)*

IRAK

Saddam Hussein soutient un appel au meurtre contre un ambassadeur dissident

Le président Saddam Hussein a salué, jeudi 26 août, la tribu des Jabouris qui avait lancé un appel au meurtre contre l'un des siens qui a fait défection, l'ex-ambassadeur Hamed Al Jabouri, a indiqué l'agence officielle INA. Dans une lettre, le chef de l'Etat a qualifié de *« position honorable »* le *« serment de faire couler, au nom de la loi, le sang des traîtres »*.

A la fin de l'an dernier, les chefs de tribu avaient fait allégeance au président, s'engageant à condamner à mort tous les leurs qui trahiraient le pays. M. Jabouri, qui était en poste en Tunisie, et son homologue en poste au Canada, M. Hicham Al Chawi, avaient annoncé, mardi, à Londres, leur décision de rejoindre l'opposition et appelé *« l'establishment »* irakien *« à agir de l'intérieur pour provoquer le changement »* (*le Monde* du 26 août). – *(AFP.)*



Madame, pour avoir un cancer
veuillez, s'il vous plaît, vous retourner
toutes les heures.



La Ligue vous rappelle que le bronzage intensif est la première cause de cancer de la peau.

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens démunis

La crise financière de l'OLP pèse lourdement sur la vie quotidienne des réfugiés, au Liban comme ailleurs. Mais l'avenir politique de l'organisation les inquiète presque davantage

AÏN AL-HELOUE

de notre envoyée spéciale

« L'OLP est ma patrie, mon identité. Nous avons sacrifié pour la maintenir des dizaines de milliers de martyrs, des milliers de gens dans les prisons, des années de souffrance, c'est notre seule réalisation en trente ans de lutte. Elle doit demeurer jusqu'à l'établissement d'un Etat palestinien souverain, car autrement où seront les Palestiniens? Comment je pourrais dire que je représente le peuple palestinien?» Beaucoup plus qu'amer, le représentant de l'OLP au Liban, Chafic Al Hout, qui a suspendu sa participation au Comité exécutif de l'OLP, est profondément troublé, secoué. Avec la plupart des trois cent cinquante mille Palestiniens du Liban, il partage l'intime conviction que la crise financière de l'OLP, bien réelle, a d'abord et avant tout des causes politiques. Chez tous, la même certitude : à travers la destruction des institutions de l'OLP, due à cette crise financière, c'est le *« peuple palestinien »* que l'on veut faire disparaître pour faciliter la solution à l'intérieur des territoires occupés et l'implantation de la diaspora dans les pays d'accueil.

Aux portes de Saïda, dans le camp d'Aïn al-Héloué, le plus grand du Liban avec cent mille réfugiés, les conséquences de cette crise sont évidentes. Naguère grouillantes et animées, les rues sont aujourd'hui trop calmes et les commerçants font grise mine. *« Avant,* dit Frayza, vingt-cinq ans, employée de l'Union des femmes palestiniennes, *tous les jours nous achetions les journaux, de la viande, et quand on avait une petite grippe, des médicaments. Maintenant, tout cela est fini. La viande, c'est une fois par semaine, on attend que la toux disparaisse toute seule, et mon père ne lit plus le journal. »* La famille de Frayza, père, mère, et sept enfants, est représentative de la situation dans le camp. Avec un frère tué et un frère blessé et handicapé, ils touchaient chaque mois de l'OLP 220 000 livres libanaises (130 dollars), plus son salaire de l'Union des femmes (80 000 livres libanaises, soit 47 dollars). Les familles de *« martyrs »* et les handicapés n'ont rien reçu depuis quatre mois, et pour Frayza, c'est le cinquième mois de travail sans salaire. *« Pour l'instant,* dit-elle, *nous survivons avec le salaire d'un de mes frères maçon, et les deux plus jeunes travaillent pour gagner l'argent de leur prochaine année scolaire. Mais combien de temps pourrons-nous tenir? »* Frayza, comme nombre d'autres militantes, va chercher du travail hors du camp.

La destruction des institutions

Pour Oum Ihssan, vingt-six ans, deux fois veuve de combattant, la situation est beaucoup plus catastrophique. Les deux pièces qu'elle occupe avec deux de ses enfants sont désormais vides. Le salon, les lits, la vidéo ont été vendus, et un voisin marchande le frigidaire. Les amis combattants de son dernier mari lui apportent chaque jour la nourriture de la caserne, un secours appréciable dans un tel dénuement. *« Les veuves de combattants, environ un millier à Aïn al-Héloué, connaissent de loin la situation la plus difficile »*, admet une représentante de l'Union des femmes. Car, comme tout s'enchaîne, les garderies et jardins d'enfants patronnés par l'OLP – l'UNRWA (Agence des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine) ne scolarise les enfants qu'à partir de six ans, – ferment les uns derrière les autres par manque de moyens. Vingt-deux jardins d'enfants sont restés sans budget pendant sept mois, et on voit mal comment ils pourraient rouvrir. Mais avec les enfants à la maison comment trouver du travail?

Autre problème crucial, les soins médicaux, qui, sauf pour les familles des « martyrs » et des combattants, sont désormais payants pour tous, même si la somme est encore modique. A l'hôpital Hamchari, géré par le Croissant-Rouge, le docteur Ali Abdallah, responsable de la pharmacie, avoue n'avoir plus reçu d'argent depuis trois mois, alors que son budget se montait à 65 000 dollars par mois. L'équipe de l'hôpital – cent soixante dix-neuf personnes, – n'est plus payée et les médecins prennent désormais une mince contribution (entre 1 et 2 dollars) pour chaque consultation. Plus grave, cinq des seize patients sous dyalise, qui recevaient l'aide de l'OLP, sont morts, faute de pouvoir payer les 6 000 dollars de soins mensuels. L'aide promise de Tunis n'est jamais arrivée.

Dénoncée par leur chef, Mounir Maqdah, qui a récemment demandé la démission de M. Arafat, la situation des militaires palestiniens, y compris des trois cents officiers encore présents au Liban, n'est pas meilleure, même si M. Maqdah avoue aujourd'hui : *« La crise financière n'est pas la plus importante. » « Le premier et dernier problème,* dit-il, *est la destruction des institutions. Et, s'il y avait encore des cadres et une hiérarchie, je n'aurais pas pu parler comme je l'ai fait. »* En attendant, dans les rues du camp, on croise des officiers du Fath, principale composante de l'OLP, reconvertis en chauffeurs de taxi, alors que d'autres se font forgerons. L'approvisionnement des militaires, qui atteignait certains mois, avant 1991, la somme de 700 000 dollars, ne représente plus que 2 000 dollars. Les combattants observent désormais le jeûne les lundi et samedi.

Parallèlement aux coupes claires dans le budget de l'OLP, l'UNRWA a, elle aussi, nettement réduit ses prestations, et les Palestiniens y voient un signe supplémentaire de la volonté internationale de les faire disparaître en tant qu'entité. Face à cette situation, les réactions diffèrent entre ceux qui voudraient *« tout enflammer et ranimer la lutte partout »*, et ceux, majoritaires, en particulier chez les femmes, qui avouent : *« Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à négocier. »* Dans le désespoir généralisé, la seule lueur demeure une amélioration quelconque de la situation matérielle et chacun pense à des solutions individuelles, comme un nouvel exode...

« C'est le peuple qui se perd »

« En 1947, nous avons perdu notre terre, mais maintenant c'est pire, c'est le peuple qui se perd », avoue, les larmes aux yeux, une militante de longue date. Pour la majorité, Yasser Arafat ne peut être responsable d'une telle catastrophe. *« Il nous a toujours tout donné,* confie Allia, cinquante ans. *Pourquoi maintenant il nous abandonnerait? » « Ce sont les grandes puissances qui nous étranglent »,* dit-elle. *« Ce sont les Américains, via les Egyptiens, qui le* (Arafat) *menacent,* affirme par sa part Mounir Maqdah. *Ils lui disent : détruis l'OLP et tu auras Gaza et Jéricho; sinon ton peuple deviendra comme les Bosniaques. » « Mais,* ajoute-t-il, *nous n'avons pas perdu cent cinquante mille martyrs pour Gaza et Jéricho. »*

M. Chafic Al Hout, lui, voudrait comprendre pourquoi et comment l'OLP en est arrivée à cette crise financière. Pourquoi par exemple le président du Fonds national palestinien (l'organisme chargé des finances de la centrale palestinienne), le seul responsable élu par le Conseil national palestinien, souligne-t-il, n'a assisté qu'à deux réunions du Comité exécutif, dont il est membre de plein droit? Pourquoi, depuis trois ans que les pays du Golfe ne paient plus, aucun plan financier n'a été soumis au Comité exécutif? Pourquoi la décision de vendre le siège de l'OLP à Beyrouth a-t-elle été prise, alors que d'autres biens immobiliers qui n'ont pas cette valeur symbolique ne sont pas sacrifiés? *« Pourquoi,* lance-t-il enfin, *Arafat se fait-il cela à lui-même? Qu'il subisse des menaces, des pressions énormes, c'est sûr. Mais tous nous avons été menacés. La reddition n'est pas notre « job ». Pourquoi légitimer l'occupation? Sauvons au moins l'OLP, pour que, si nous échouons maintenant, il reste un cadre institutionnel pour les générations futures. Qu'à défaut de discuter de la libération de la Palestine, nous ayons au moins un endroit pour parler de nos cartes de rationnement. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **LIBAN : bombardements israéliens dans le sud du pays.** – L'artillerie israélienne a bombardé, jeudi 26 août, le massif de l'Iqlim at-Touffah, fief du Hezbollah pro-iranien dans le sud du Liban, qui avait été auparavant la cible de raids, menés par quatre chasseurs bombardiers israéliens. Ces raids, qui n'ont pas fait de victime, ont eu lieu après que quatre attaques eurent visé, en quarante-huit heures, des positions de l'Armée du Liban-Sud (ALS), dans la *« zone de sécurité »*, occupée par Israël. – *(AFP.)*

ASIE

« Sale guerre » au Cachemire

Suite de la première page

Un capitaine ouvre la marche, balançant presque négligemment sa kalachnikov au bout du bras. Un petit jour sale laisse deviner les premières maisons blotties à l'abri d'un rideau de grands saules. Derrière, un soleil pâle se lève sur un cirque de montagnes aux pics enneigés.

Près de l'eau une silhouette. Un soldat pousse un cri, pointe son fusil. Un homme s'avance, relevant les pans de son manteau. *« Je vais à la mosquée »*, explique humblement le villageois avant de poursuivre son chemin. Dans la mosquée, un mollah murmure une prière à la lueur d'une bougie. Des femmes remontent de la berge, une jarre d'eau en équilibre sur la tête, indifférentes aux uniformes. Ce matin-là sera sans coup de feu. *« Dommage qu'on ne se soit pas fait tirer dessus aujourd'hui*, regrette un lieutenant en soufflant sur sa tasse de thé au lait. *J'aime bien quand ça s'excite un peu... »*

Un troupeau d'hommes est en marche dans le matin blême : il est 6 h 30 et tous les habitants de sexe masculin de plus de seize ans sont convoqués pour identification sur la grande prairie au bord du lac. Ensommeillés, hirsutes, mal rasés, ils s'avancent lentement, tous semblables ou presque dans leur *pheran*, ce poncho cachemiri aux couleurs ternes. Les plus vieux suivent en ordre dispersé, s'appuyant sur leur canne. Bientôt, ils sont au moins deux mille, assis en tailleur sur l'herbe mouillée de pluie.

Commence alors la deuxième partie de l'« opération Banyar » : les villageois défilent devant les fenêtres de l'école. Derrière les croisillons de bois, deux silhouettes immobiles en uniforme. Encapuchonnés dans une cagoule de tissu noir qui ne laisse apparents que les yeux et une bouche déformée, ces deux hommes sont des militants séparatistes capturés. Au Cachemire, on les appelle *« les chats »*, à cause de leur regard de félin sous la cagoule. Ce sont eux qui se chargent du sale boulot : dénoncer dans la foule silencieuse d'éventuels combattants. Parfois, l'un d'eux hoche la tête. Le lieutenant des services de renseignement fait alors mettre le suspect à l'écart. Un barbu en calotte musulmane est ainsi interrogé pour avoir *« diné avec des militants »*. Trois autres, des jeunes, sont également repérés par les dénonciateurs.

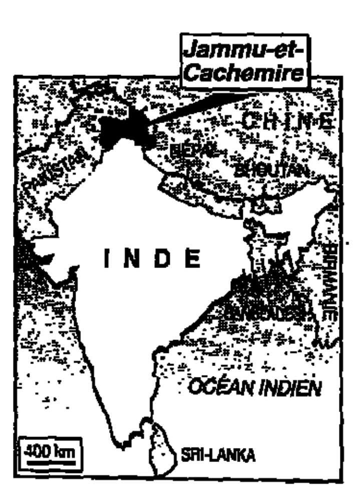
Tour à tour complaisant et agressif, un capitaine presse de questions les suspects. Le mollah se défend : *« Je n'ai pas pu refuser aux militants l'entrée de mon logis. »* Les autres ne savent pas, n'ont rien vu, ne sont pas au courant. Le mollah répond calmement, les jeunes tremblent. *« Nous les relâcherons bientôt, faute de preuves »*, nous assure un capitaine d'un air un peu découragé. Et d'ajouter : *« Nos « chats » ne servent pas à grand-chose. Souvent, ils dénoncent n'importe qui pour nous faire plaisir. Mais quand ils repèrent un « vrai » militant, ils ne disent rien. »*

« Nous luttons contre le Pakistan »

Très « armée des Indes » dans son impeccable uniforme léopard, le cheveu brillantiné et la moustache en croc, le général de brigade Khanna sirote l'éternelle tasse de thé au lait à l'écart de la foule. *« Vous devez comprendre que l'armée indienne ne se livre pas à une simple opération de police*, explique-t-il avec un regard appuyé aux deux journalistes étrangers invités, faveur unique, à participer à une opération. *Ici, c'est contre le Pakistan qui arme et entraine les militants séparatistes que nous luttons. C'est une guerre, une vraie, messieurs... »* Un jeune commandant ajoutera, en aparté, avec un regard méprisant vers les villageois : *« Pourquoi les Cachemiris veulent-ils leur indépendance? Et pourquoi faut-il que les musulmans s'obstinent à exporter leur religion de par le monde? »*

Ces remarques symbolisent l'état d'esprit de ces soldats, en général hindous, persuadés de s'opposer aux *« ingérences »* de l'ennemi héréditaire pakistanais et à la menace islamiste qui pèse sur l'Inde, sa démocratie et ses institutions laïques. La réalité est pourtant plus complexe : région disputée entre l'Inde et le Pakistan depuis la partition de 1947, le Jammu-et-Cachemire, seul État à majorité musulmane du pays, est depuis janvier 1990 le théâtre d'une rébellion qui ne s'explique pas seulement par l'appui fourni aux insurgés par les services secrets d'Islamabad.

Aujourd'hui, l'immense majorité des Cachemiris musulmans souhaitent se séparer de l'Inde. Le conflit ne se limite plus à la question de l'appartenance du Cachemire à l'un ou l'autre des deux frères ennemis : que le pays soit coupé en deux par la ligne de cessez-le-feu de 1949, depuis la première guerre indo-pakistanaise, n'est qu'un aspect de la question : *« Nous ne nous battons pas contre l'oppresseur indien pour tomber dans les mains des Pakistanais »*, explique un ancien fonctionnaire cachemiri.



Un bain de sang

Déçus par la politique ambiguë de New-Delhi à leur égard, lassés par les promesses non tenues des politiciens, conscients de leur singularité culturelle, ethnique et religieuse, influencés par l'explosion des conflits nationalistes dans le monde, bien des Cachemiris rêvent depuis longtemps à l'indépendance. Certains, une minorité, espèrent devenir pakistanais, *« au nom de l'islam »*. Pourtant, *« nous ne sommes pas la Yougoslavie »*, répètent à l'envi les Indiens.

Le fossé s'est creusé entre le pouvoir central et la population cachemirie. Celle-ci perçoit l'armée de New-Delhi comme une *« force d'occupation »*. Les civils sont pris entre les forces de sécurité et la guérilla, la répression des uns répondant à la brutalité des autres. Résultat : un immense gâchis et un bain de sang dont personne ne voit l'issue. Le bilan officiel s'élève, en trois ans et demi, à 2 800 militants et 580 militaires et paramilitaires tués; 3 600 civils ont également trouvé la mort, toujours selon les autorités.

Dans la même période, 8 192 armes – fusils, grenades, lance-roquettes, mitrailleuses – ont été saisies. Rien que depuis le début de l'année, les séparatistes ont attaqué 220 bunkers ou places fortes des forces de l'ordre... Plus de 300 000 soldats et membres des forces paramilitaires seraient aujourd'hui déployés dans l'État. En face, une dizaine de milliers de militants, certains d'entre eux équipés des armes les plus modernes fournies par le Pakistan.

Srinagar, capitale d'été du Jammu-et-Cachemire, ressemble désormais à un vaste camp retranché hérissé de bunkers et de « check points » des forces de l'ordre. Dans les campagnes, les grands axes sont sillonnés en permanence par des convois militaires et, si les coups de main de la rébellion sont fréquents, une évidence s'impose : la guérilla marque à présent le pas devant la détermination de New-Delhi. *« Qu'ils déposent les armes, on discutera ensuite »* : tel le est, en gros, la position du gouvernement indien.

Ce n'est certes pas une guerre en dentelle. Les témoignages abondent contre les forces de sécurité. Etudiant âgé de dix-neuf ans, Masroof Sultan n'est que l'une des victimes de la *« sale guerre »*. Après l'avoir arrêté, en avril, suite à l'explosion d'une mine dans son quartier, des soldats des « Forces de sécurité frontalières » (BSF) l'ont torturé à l'électricité dans le redoutable centre d'interrogatoire de « Papa 2 », à Srinagar. Il affirme avoir été *« exécuté »*, un peu plus tard, au bord d'un canal; un soldat lui a même donné le coup de grâce, mais la balle n'a fait que lui érafler la nuque. Laissé pour mort avec sept balles dans la peau, Masroof sera emmené plus tard à l'hôpital par une patrouille de la police cachemirie.

Un jeune officier en permission rencontré à Srinagar nous confie avoir vu un collègue de son unité *« bastonner à mort un militant arrêté »*. En janvier, rendus furieux par la mort d'un camarade dans une fusillade avec les rebelles, des paramilitaires ont brûlé 250 magasins du marché central de la ville de Sopore et tué 50 personnes. Même scène, quelques mois plus tard, au cœur de Srinagar, où les paramilitaires ont incendié une partie de la place Rouge, le centre historique de la capitale.

Officiellement, moins de 3 000 personnes sont en prison pour *« sédition »*, *« troubles de l'ordre public... »*. *« Faux!* s'insurge Abdoul Quayoum, ex-président du barreau de Srinagar, lui-même arrêté il y a deux ans pour avoir participé à une manifestation. *Au moins 15 000 Cachemiris croupissent sans jugement dans les geôles de l'Inde. »*

Les rebelles imposent leur loi

Les abus sont si criants que les autorités devancent les questions des journalistes sur les droits de l'homme : *« J'ai ordonné à mes hommes de ne répliquer aux militants qu'en cas d'extrême nécessité »*, affirme ainsi le chef de la police, B.S. Bedi, un sikh haut en couleur qui nous dresse une liste des dernières « bavures ».

Les autorités accusent les militants de commettre bien des crimes : des 3 600 civils tués depuis 1990, 1 900 l'ont été par des militants, affirme M. V. Kapoour, responsable adjoint des services de renseignement. Les militants ont, de fait, l'habitude de tuer les informateurs de la police ou toute personne soupçonnée de collaborer avec l'*« occupant »*. Ils sont parvenus, en un sens, à imposer leur règle : dans tout le pays, les activités réputées non conformes à l'islam sont interdites : l'alcool est introuvable, les cinémas sont fermés, ainsi que les salons de beauté.

Banyar, 10 heures du matin. Les hommes du 2[e] bataillon des « Jammu and Kashmir Rifle » ont arrêté deux militants qui se cachaient dans les champs de maïs. Ils ont été pris avec deux kalachnikovs, des grenades et la photo de leur commandant en tenue de campagne. Ils avouent être arrivés du Pakistan *« il y a quelques jours »*, après y avoir subi un stage de formation militaire. Quand nous les rencontrons, ils ont déjà été passés à tabac par les soldats. Devant l'étonnement du journaliste, un officier sourit, goguenard : *« Vous vous attendiez à ce qu'on leur offre des fleurs? »*

BRUNO PHILIP

□ **Six séparatistes tués.** – Les forces de sécurité de New-Delhi ont annoncé, jeudi 26 août, avoir tué six hommes qui pénétraient en territoire indien à partir du Pakistan. De même source, on indique que près de 200 séparatistes musulmans ont déjà péri, en 1993, en entrant ainsi de façon illégale au Cachemire. – *(Reuter.)*

□ **AFGHANISTAN : une centaine de combattants seraient morts lors de la poursuite des combats près de Kandahar.** – Les affrontements qui ont lieu depuis cinq jours entre deux partis islamistes rivaux près de la ville de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, auraient, jeudi 26 août, provoqué la mort d'une centaine de combattants. Plus de 200 morts et 400 blessés seraient déjà à déplorer lors des combats entre partisans du premier ministre intégriste pashtoun, Gulbuddin Hekmatyar, et fidèles du président tadjik Burhanuddin Rabbani. Des responsables pakistanais ont confirmé l'ampleur des affrontements, qui ont éclaté pour le contrôle d'un dépôt d'armes à Arghandab, à quinze kilomètres au nord de Kandahar. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : le cargo chinois *Yinhe* est arrivé dans un port saoudien.** – Le cargo chinois *Yinhe*, soupçonné par les Etats-Unis de transporter des composants chimiques pour l'Iran, est entré, jeudi 26 août, dans le port saoudien de Dammam. Des experts chinois sont arrivés le même jour dans le port afin de décider, avec des responsables saoudiens, des modalités d'inspection du navire. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : cinq marins tués par la guérilla tamoule.** – Cinq marins sri-lankais ont été tués et cinq blessés, jeudi 26 août, lors d'un accrochage survenu sur la lagune de Jaffna, au nord de l'île, entre vedettes de la marine et bateaux de la guérilla du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), a annoncé une source militaire. Les gouvernementaux ont sabordé un de leurs navires, endommagé lors de l'incident, pour éviter qu'il ne tombe aux mains des rebelles. Une autre vedette a disparu. La lagune de Jaffna sépare la péninsule du même nom, aux mains des séparatistes, du reste du pays. – *(Reuter.)*

Droit d'asile : faut-il réformer la Constitution ?

Le premier ministre a expliqué, dans l'avion qui le conduisait à Bonn jeudi 26 août, qu'il serait *« en mesure d'avoir un texte précis lundi sur lequel il pourra se déterminer »* quant à une éventuelle révision de la Constitution sur le droit d'asile. Aux journalistes qui l'accompagnaient, Edouard Balladur a expliqué que la question était de savoir *« si cette révision est indispensable »*, ajoutant que *« tous les juristes »* répondent *« oui »*.

Comme on lui demandait si un terrain d'entente était possible sur ce sujet avec le président de la République, il a simplement répondu : *« Je l'espère. »* Invité, mercredi, du Grand Oral O'FM-*la Croix*, Pierre Méhaignerie a expliqué qu'il était *« difficile semble-t-il »* de résoudre par une simple modification législative le problème de compatibilité entre les accords de Schengen et la Constitution soulevé par le Conseil constitutionnel, lorsque, le 13 août, il a annulé certaines dispositions de la loi sur la maîtrise de l'immigration. Mais il a précisé qu'il sera étudié par le gouvernement de *« façon pragmatique, sans a priori idéologique »*. S'il affirme que *« intégrer une norme européenne dans la Constitution, c'est aussi un moyen de consolider la construction de l'Europe »*, le ministre de la justice redoute le *« danger d'un référendum »*, car le thème de l'immigration risque de *« passionner excessivement les débats »*.

Les accords de Schengen prévoient, en effet, que les demandes d'asile doivent être traitées par le premier pays de la Communauté européenne où ont pénétré les réfugiés, tout en laissant la possibilité à un autre Etat, s'il le juge bon, de procéder à un autre examen de la demande. Le Conseil constitutionnel a estimé que cela devait être pour la France une obligation, au moins pour ceux qui sollicitent son accueil au titre du préambule de la Constitution de 1946. Faut-il alors modifier la Constitution pour permettre une bonne application de ces accords ? Pierre Bordry, conseiller de Charles Pasqua, répond *« oui »*, et François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel et proche de Robert Badinter, son président actuel : *« non »*.

POINTS DE VUE

Inutile

par François Luchaire

EST-IL vraiment nécessaire de réviser la Constitution à propos du droit d'asile, et pour quoi faire ?

– Supprimer le droit d'asile ? Ce n'est pas pensable ; ce droit est traditionnel en France depuis sa proclamation par la Révolution, il y a deux siècles ; il n'est pas imaginable de priver d'un droit les personnes de bonne foi parce qu'il y a des fraudeurs.

– Rendre plus difficiles les conditions de sa reconnaissance ? Elles le sont déjà. Le demandeur doit prouver d'abord que, dans son pays, il est victime de persécutions et ensuite que celles-ci ont pour cause son action en faveur de la liberté ; il n'y a rien à ajouter.

– Permettre l'application de la convention de Schengen ? Le Conseil constitutionnel en a reconnu la conformité à la Constitution dans sa décision du 25 juillet 1991, malgré l'opposition de l'époque.

– Accepter systématiquement les décisions prises par les Etats signataires de la convention, en vertu de leur droit national ? Mais certaines Constitutions sont plus laxistes que la Constitution française ; c'est le cas de la Constitution italienne ; le Conseil constitutionnel, dans sa décision précitée, avait eu la sagesse de relever que la convention de Schengen permettait à la France de réserver l'application de son droit national. Cette réserve est fondamentale, car on voit mal la France être obligée d'accepter sur son territoire des étrangers qui ne sont nullement persécutés mais qui ont été admis par un Etat voisin pour des raisons qui sont particulières à ce dernier ; il ne pourrait en être autrement que si était établie une législation uniforme qui se situerait alors à l'échelon de la Communauté européenne. Il semble que la décision du Conseil constitutionnel du 13 août dernier ait été mal interprétée et ait suscité une confusion entre deux situations qu'il importe de distinguer :

– en premier lieu, il y a celui qui se présente en application de la convention de Genève sur les réfugiés : c'est le cas très général. La convention de Schengen permet à ses signataires de désigner l'Etat qui, pour des raisons objectives, est plus spécialement chargé de statuer ; la loi permet à l'administration française de refouler vers cet Etat l'étranger qui, dans cette situation, se présenterait en France. Or la décision du Conseil constitutionnel ne fait absolument pas obstacle à ce refoulement ; ce devrait être le sort de la quasi-totalité des réfugiés provenant des pays de l'Est ;

– en second lieu, il y a le cas très particulier de celui qui peut prouver qu'il est, dans son pays, persécuté en raison de son action en faveur de la liberté ; le Conseil constitutionnel a jugé que le droit d'asile étant dans ce cas un droit constitutionnel : la demande exigeait l'examen de l'organisme actuellement prévu à cet effet, c'est-à-dire l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), avec naturellement toutes les garanties reconnues à la défense ; cela suppose, si l'intéressé est en France ou se présente à sa frontière, qu'il y soit maintenu le temps – qui peut être très rapide – que l'Office prenne une décision. Si l'intéressé n'est pas en France, ou, pour une raison prévue par la loi, s'en est trouvé refoulé, cela n'empêche pas l'Office de statuer sur sa demande ; l'asile peut être demandé aussi bien de Rome que de Bordeaux.

Mais il ne suffit pas de revendiquer la qualité de persécuté pour obtenir une autorisation provisoire de résidence ; il est naturel qu'un Etat se défende contre les demandes abusives ou frauduleuses ; telle pourrait être la qualification d'une demande formée par le national d'un pays où il n'y a pas, où il n'y a plus de persécutions politiques.

Une simple modification de la loi

C'est ici qu'une certaine harmonisation pourrait être recherchée entre la mission de l'Office et la convention de Schengen ; l'Office pourrait se prononcer d'abord sur le caractère sérieux ou abusif de la demande ; pendant ce temps – quarante-huit heures paraissent suffisantes – l'intéressé serait placé en situation de rétention administrative ; si la demande est jugée abusive, l'intéressé serait alors refoulé vers l'Etat responsable, en application de la convention de Schengen ; cela n'empêcherait pas le demandeur d'asile d'utiliser depuis cet Etat responsable les voies de recours que lui ouvre la loi française.

En revanche, ce n'est que si la demande est jugée sérieuse qu'une autorisation provisoire lui serait accordée, en attendant la décision définitive de l'Office.

Ceci peut être réalisé par une simple modification de la législation et de la réglementation relative à l'Office.

Il n'est nul besoin de réviser la Constitution.

▶ François Luchaire est président honoraire de l'université Paris-I et ancien membre du Conseil constitutionnel.

Nécessaire

par Pierre Bordry

LE Conseil constitutionnel a notamment déclaré non conformes à la Constitution les dispositions de la loi sur la maîtrise de l'immigration, qui faisaient obstacle à la saisine de l'OFPRA et de la commission de recours des réfugiés par les demandeurs d'asile, dont l'examen de la demande incombe à un autre Etat, en application des conventions de Schengen, de Dublin ou d'autres conventions similaires. Le Conseil a, d'autre part, jugé que ces demandeurs d'asile avaient un droit de séjour provisoire sur le territoire français.

Les conséquences pratiques de cette décision sont considérables. La première est de vider de toute portée réelle l'application des conventions de Schengen et de Dublin, alors que ce Conseil avait déclaré conforme à la Constitution la convention de Schengen (décision du 25 juillet 1991). En effet, en permettant la saisine de l'OFPRA et de la commission de recours des réfugiés et en consacrant un droit de séjour ou un droit au maintien sur le territoire français qui fait échec à l'exécution de toute mesure d'éloignement, aussi longtemps que l'OFPRA n'a pas statué sur la demande d'asile, cette décision supprime les deux avantages essentiels en vue desquels ces conventions avaient été conclues. La non-duplication des procédures d'asile tout d'abord : désormais, toute demande d'asile déposée en France devra être examinée par la France, alors qu'en application des conventions de Schengen et de Dublin la responsabilité de l'examen de cette demande incombe à un autre Etat de la Communauté. La décision du Conseil constitutionnel consacre donc la compétence parallèle de la France et de tout autre Etat de la Communauté européenne, alors que ces conventions posent le principe d'un examen unique par un seul Etat, celui qui est responsable de l'entrée du demandeur d'asile sur le territoire de la Communauté.

Il faut appliquer Schengen

Le transfert physique des demandeurs d'asile de la France vers l'Etat responsable du traitement de sa demande, ensuite : ce transfert sera impossible avant que l'OFPRA n'ait statué.

La décision du Conseil constitutionnel fait donc peser sur notre pays l'obligation d'examiner toute demande d'asile qui lui est présentée, alors même qu'un autre Etat de la Communauté européenne serait compétent pour y statuer ou aurait rejeté une précédente demande. Elle fait aussi obligation d'accueillir ou de maintenir sur notre territoire tous ces demandeurs d'asile aussi longtemps qu'il n'a pas été statué sur leur demande.

Le nombre des demandes d'asile dépasse 450 000 par an en Allemagne ; chacun se souvient des graves incidents racistes et xénophobes qui en ont été les conséquences. Il y en a 100 000 par an dans les autres Etats de la Communauté hors l'Allemagne et la France. Ces personnes pourront, au bénéfice de la libre circulation, se déplacer vers la France et revendiquer dans notre pays le statut de réfugié avec un droit de séjour ou de maintien en France, ce qui posera un problème majeur d'immigration. Ce droit de séjour ou de maintien entraînera en outre le dessaisissement des Etats initialement et normalement compétents pour traiter ces demandes d'asile.

Les organes de détermination du statut de réfugié – OFPRA et commission de séjour des réfugiés – seront donc submergés et notre pays sera confronté à un afflux considérable de demandeurs d'asile que les conventions de Schengen et de Dublin avaient précisément pour objet d'éviter.

La décision du Conseil constitutionnel ne donne pas d'argument juridique permettant de bloquer ou de retarder l'entrée en vigueur des conventions de Schengen ou de Dublin . En effet, ces conventions réservant, en matière d'asile, l'application du droit national, la France devra supporter la charge de tous les demandeurs d'asile renvoyés par ses partenaires et de tous ceux qui se présenteraient chez elle mais ne pourra pas, juridiquement, s'opposer à l'entrée en vigueur de ces conventions, en particulier de celle de Schengen qui s'appliquera en principe à compter du 1er décembre 1993.

Aucune disposition législative n'est susceptible, dans le respect des principes posés par le Conseil constitutionnel dans sa décision du 13 août 1993, de rendre aux conventions de Schengen et de Dublin leur portée. Une loi qui limiterait la saisine de l'OFPRA et de la commission des recours à l'examen de la recevabilité des demandes d'asile au regard des critères définis par les conventions de Schengen et de Dublin affaiblirait l'efficacité des mécanismes de réadmission instaurés par ces conventions et impliquerait une augmentation importante des effectifs de l'OFPRA. Surtout, une telle modification se heurterait aux principes clairement posés par le Conseil constitutionnel, qui n'a pas limité la compétence de l'OFPRA à un simple examen de recevabilité, surtout pour les demandeurs d'asile relevant du 4e alinéa du préambule de la Constitution.

En outre, une disposition législative qui remettrait en cause ou qui limiterait le droit de séjour des demandeurs d'asile, relevant ou non du 4e alinéa du préambule de la Constitution, violerait, compte-tenu des termes de la décision du Conseil, à la fois le droit d'asile et les droits de la défense : le maintien sur le territoire français est une condition nécessaire pour que les demandeurs d'asile puissent faire valoir leurs droits devant l'OFPRA.

En conséquence, l'application des conventions de Schengen et de Dublin, en l'état actuel de la législation après la décision du Conseil constitutionnel, fera de la France le point d'aboutissement de tous les demandeurs d'asile sur le territoire de la Communauté.

L'inéluctable entrée en vigueur de ces conventions doit donc être précédée d'une révision de la Constitution. Mieux vaut, en effet, une autre modification de la Constitution, comme le font d'ailleurs d'autres pays voisins, qui permette la maîtrise de l'immigration dans le cadre d'une politique commune des pays européens, que de faire courir à notre pays le risque de conflits extrémistes, raciaux ou xénophobes que ne manquerait malheureusement pas de provoquer un afflux massif d'étrangers.

▶ Pierre Bordry est conseiller d'Etat et conseiller du ministre de l'intérieur pour les libertés publiques.

Les textes de référence

● **La Constitution de 1946.** – Le préambule de la Constitution de 1958, qui renvoie au préambule de la Constitution de 1946, confirme et complète la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Ce texte, sur lequel s'est appuyé le Conseil constitutionnel pour annuler certaines dispositions de loi sur la maîtrise de l'immigration, précise que *« tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République »*.

● **La convention de Genève de 1951.** – La convention de Genève du 28 juillet 1951, qui est le texte de référence en matière de droit d'asile, définit le réfugié comme toute personne qui, *« craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »*. Ce texte rédigé un an après la création du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en 1950, laisse à chaque Etat le soin de définir les règles permettant d'acquérir le statut de réfugié. Cette convention a été complétée en 1967 par le protocole de New-York, qui élargit le statut défini à Genève aux réfugiés qui ont souffert hors des frontières européennes ou après la signature de la convention de Genève, en 1951.

● **La loi portant création de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides de 1952.** – Au lendemain de la signature de la convention de Genève, la France a défini les règles de délivrance du statut de réfugié et créé un établissement public chargé d'assurer leur protection. Aux termes de la loi du 25 juillet 1952, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) *« exerce la protection juridique et administrative des réfugiés et apatrides et assure, en liaison avec les divers départements ministériels intéressés, l'exécution des conventions, accords ou arrangements internationaux intéressant la protection des réfugiés en France, et notamment de la convention de Genève »*. Réformé en 1990, l'OFPRA instruit les demandes et délivre les certificats de réfugiés. Les personnes qui se sont vu opposer un refus peuvent formuler des recours auprès d'une commission présidée par un membre du Conseil d'Etat.

● **La convention de Schengen de 1985.** – Signée le 14 juin 1985 au Luxembourg par la France, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, la convention de Schengen instaure des mesures de police destinées à compenser l'ouverture des frontières et la libre circulation à venir des personnes au sein de la Communauté. Les pays signataires n'ayant pas l'intention d'uniformiser leurs politiques nationales en matière de droit d'asile, ce texte fixe les règles de désignation de l'Etat chargé d'instruire les demandes afin d'éviter les procédures multiples. Parmi les responsabilités confiées à cet Etat, figurent le traitement de la demande, l'obligation de reprendre le demandeur qui circulerait irrégulièrement dans un autre Etat membre, la mission de l'éloigner en cas de rejet de la demande, et l'admission de la famille de l'étranger en cas d'acceptation de la demande. La convention de Schengen prévoit également des échanges d'informations sur les demandeurs d'asile.

Aujourd'hui signée par les douze pays de la Communauté à l'exception du Danemark, de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, la convention de Schengen n'est pas encore entrée en vigueur : initialement prévue pour le 1er janvier 1990, l'application des accords a été reportée à plusieurs reprises. Le ministre des affaires européennes du gouvernement Balladur, Alain Lamassoure, avait annoncé en mai que les conditions préalables ne seraient réunies *« ni d'ici à la fin de l'année 1993, ni même sans doute avant une longue période »*, mais les pays signataires ont finalement décidé à Madrid, le 30 juin, que la convention entrerait en application le 1er décembre 1993.

● **La convention de Dublin sur le droit d'asile de 1990.** – Signée par les douze pays de la Communauté, la convention de Dublin du 14 juin 1990 *« relative à la détermination de l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres des communautés européennes »* reprend pour l'essentiel les dispositions de la convention de Schengen. Aux termes de ce texte, les Etats s'engagent à ce que toute demande d'asile présentée par un étranger auprès de l'un d'entre eux soit examinée par un seul des Etats signataires. Cet Etat devra être désigné en fonction de critères *« objectifs »* définis par la convention (prise en considération des liens familiaux du demandeur dans un pays, lieu d'arrivée au sein de la Communauté, délivrance éventuelle d'un titre de séjour ou d'un visa). La convention de Dublin entrera en vigueur lorsque les Douze l'auront ratifiée, ce qui n'est pas encore le cas : à ce jour, seuls la Grèce, le Royaume-Uni et le Danemark ont procédé à cette ratification.

A. C.

Les réactions à la conférence de presse de M. Balladur

□ **Génération écologie : « coup politique ».** – Dans un communiqué de Noël Mamère, son porte-parole, Génération écologie approuve la volonté du premier ministre de *« ne pas céder aux sirènes de l'autre politique »*. Mais elle demande à M. Balladur de ne pas *« céder au dernier coup politique de son ministre de l'intérieur qui cherche à enfoncer un coin dans la cohabitation et pousse à la surenchère sur le thème très sensible de l'immigration »*, car *« on ne peut pas impunément écorner le vieux principe républicain du droit d'asile sur des motifs uniquement démagogiques »*.

□ **MRG : satisfaction et inquiétude.** – Dans un communiqué de son secrétariat national, le MRG assure que le premier ministre a repris des positions *« souvent défendues par la gauche réformiste »*. Il cite notamment la défense de l'Union économique et monétaire, la stabilité monétaire, l'aménagement du territoire, la réforme du financement des collectivités locales et *« la nécessité d'éviter certaines dérives dans la pratique judiciaire »*. Mais *« d'autres déclarations »* de M. Balladur inquiètent le MRG, comme l'assouplissement du droit du travail et la politique d'immigration et de droit d'asile, à propos duquel le MRG rappelle *« son attachement au strict respect des droits fondamentaux des personnes »*.

□ **LCR : « bouc émissaire ».** – La Ligue communiste révolutionnaire déclare, dans un communiqué, que *« dans leur rage à désigner des boucs émissaires, Pasqua et toute la droite, de Simone Veil à Chirac, veulent maintenant réformer la Constitution et en fait détruire la convention de Genève qui garantit le droit d'asile. La référence constante à l'Allemagne rappelle que l'incendie criminel de Solingen s'est déroulé 48 heures après la remise en cause du droit d'asile par le Parlement allemand »*. La LCR ajoute que *« le salut ne viendra pas de Mitterrand et de la direction du PS qui soutiennent les accords de Schengen »*.

SOCIÉTÉ

Après l'évacuation des squatters du XIVe arrondissement de Paris

La maison maternelle de l'avenue René-Coty sera transformée en crèche pour enfants séropositifs

Agé de quinze jours seulement, Tanou Drissa a passé la journée du jeudi 26 août dans son berceau, sur le trottoir de l'avenue René-Coty, à Paris, 14e arrondissement. Autour de lui, les familles africaines expulsées, à la pointe de l'aube, de la Maison maternelle qu'elles squattaient depuis cinq mois campaient au milieu de leurs bagages, sous la surveillance de CRS. Derrière ceux-ci, des ouvriers obturaient avec des parpaings et des plaques de tôle les issues de « leur maison ». Tanou, fils d'un agent de surveillance d'origine ivoirienne, est né dans cette grande bâtisse de briques qui ne fut qu'une étape dans le nomadisme urbain de sa famille à la recherche d'un logement. Ainsi en avait décidé le tribunal en avril dernier.

Inemployée depuis plusieurs années, la Maison maternelle appartient à la Ville de Paris, qui a décidé d'en reprendre le contrôle pour la transformer. Une crèche collective de quatre-vingt-dix berceaux et une halte-garderie pour enfants séropositifs vont y être aménagées au prix de huit mois de travaux et de quatorze millions de francs. Le chantier doit démarrer immédiatement. Ce sera l'un des tout premiers établissements de ce type en France. Le financement des transformations est assuré à 40 % par la Ville, 40 % par la Caisse nationale d'allocations familiales et 20 % par « La Maison enchantée » (l'association qui le gérera).



« Aucun enfant ne sera laissé à la rue »

Quelques dizaines de personnes sont restées sur le macadam dans la journée. Autour d'elles, le généticien Albert Jacquard, les animateurs de l'association Droit au logement, Harlem Désir, des représentants de formations politiques (Parti socialiste, Génération écologie) exprimaient leur inquiétude et leur indignation sous l'œil de la télévision.

La Ville avait proposé aux ex-squatters de les héberger gratuitement pendant quinze jours dans des hôtels. *« Aucun enfant ne sera laissé à la rue*, affirmait Jean Tibéri, premier adjoint de Jacques Chirac. *Et leur cas sera examiné un par un, mais ces familles n'auront pas la priorité dans l'attribution de logements sociaux. Ce serait injuste pour les milliers d'autres demandeurs qui, eux, ne se laissent pas manipuler et restent dans la légalité.* » Comme en réponse, arrivait en cours de journée le communiqué de l'abbé Pierre : *« Il n'y a pas de paix à espérer à moins qu'on utilise d'autorité les milliers de logements vides de Paris et que l'on construise les logements sociaux déjà décidés. »*

Vers 21 heures, les expulsés ont fini par lever le camp, mais sans accepter l'offre de la ville. Les militants de Droit au logement les ont emmenés dans une usine désaffectée du 10e arrondissement déjà squattée par des artistes.

M. A.-R.

SCIENCES

□ **Accord de coopération euro-américain pour l'utilisation des satellites de météorologie.** – La National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques viennent de signer un accord leur permettant d'avoir recours à leurs satellites respectifs en cas de panne importante sur leur propre réseau. Ce texte, qui devrait entrer en vigueur en 1995, officialise une pratique que les deux agences avaient déjà eu l'occasion d'expérimenter à trois reprises depuis 1991. – (*AFP*.)

MÉDECINE

Scandale en Angleterre

Des dizaines de faux diagnostics de cancer

Elle avait douze ans et se sentait en pleine santé. Du moins le croyait-elle, ainsi que ses parents. Aussi, qu'elle ne fut pas sa surprise – et son désespoir – d'apprendre, alors qu'elle venait de se blesser légèrement en faisant du sport, qu'elle était atteinte d'un cancer des os. Et que le seul moyen d'espérer en guérir serait de subir une amputation. Les médecins du Royal Orthopedic Hospital de Birmingham étaient formels. D'emblée, elle avait été mise sous chimiothérapie. Ses cheveux commençaient à tomber. Elle avait quitté l'école depuis six mois.

Aujourd'hui, Debbie Leary a quatorze ans et a l'impression de sortir d'un cauchemar. Le diagnostic était faux. Elle ne souffrait en réalité que de banales douleurs articulaires. Comme plusieurs dizaines d'autres personnes habitant la région, elle a été victime d'une erreur de diagnostic.

Un secret de polichinelle

A l'origine de ces erreurs, un même médecin, le docteur Carol Starkie, anatomo-pathologiste au Selly Oak Hospital, dont la photo s'étale, vendredi 27 août, à la « une » des journaux anglais. Le scandale est d'autant plus grand que les mauvaises pratiques du docteur Starkie ont commencé en 1985 et qu'elles étaient devenues au sein de la communauté médicale de Birmingham un secret de polichinelle.

Un rapport officiel sur cette affaire a été rendu public jeudi 26 août par les autorités sanitaires de la région. 192 patients, sur les 473 chez lesquels le docteur Starkie avait diagnostiqué un cancer, ont été réexaminés par des experts. Parmi ceux-ci, 24 ont été avec certitude victimes d'une erreur de diagnostic et pour 18 autres le doute est important. La plupart avaient déjà commencé à être traitées, par chimiothérapie, radiothérapie ou chirurgie.

Les autorités sanitaires ont demandé aux 1 800 habitants de la région de Birmingham chez lesquelles un cancer des os avait été diagnostiqué depuis 1985 de subir un nouveau bilan afin de s'assurer de la réalité du diagnostic.

Au delà du comportement du docteur Starkie – qualifié de *« dogmatique et conflictuel »* par le rapport – le plus effrayant dans cette affaire est sans doute l'attitude de ses confrères. Aucun, a déclaré à *The Independant* le docteur Bernard Crump, directeur des services sanitaires du district sud de Birmingham, n'a jugé utile de respecter les consignes édictées par le General Medical Council en pareil cas et prévoyant d'alerter les autorités sanitaires. En outre, on peut se demander comment des médecins ont pu prescrire des traitements aussi lourds qu'une chimiothérapie ou qu'une radiothérapie – pour ne pas parler des interventions chirurgicales – sur la foi d'un simple compte-rendu anatomo-pathologique.

Dans d'autres cas, l'erreur s'est produite en sens inverse, des patients atteints de cancer ayant été déclarés sains par le docteur Starkie. Aujourd'hui, ce dernier, atteint de sclérose en plaques, est en congé de maladie.

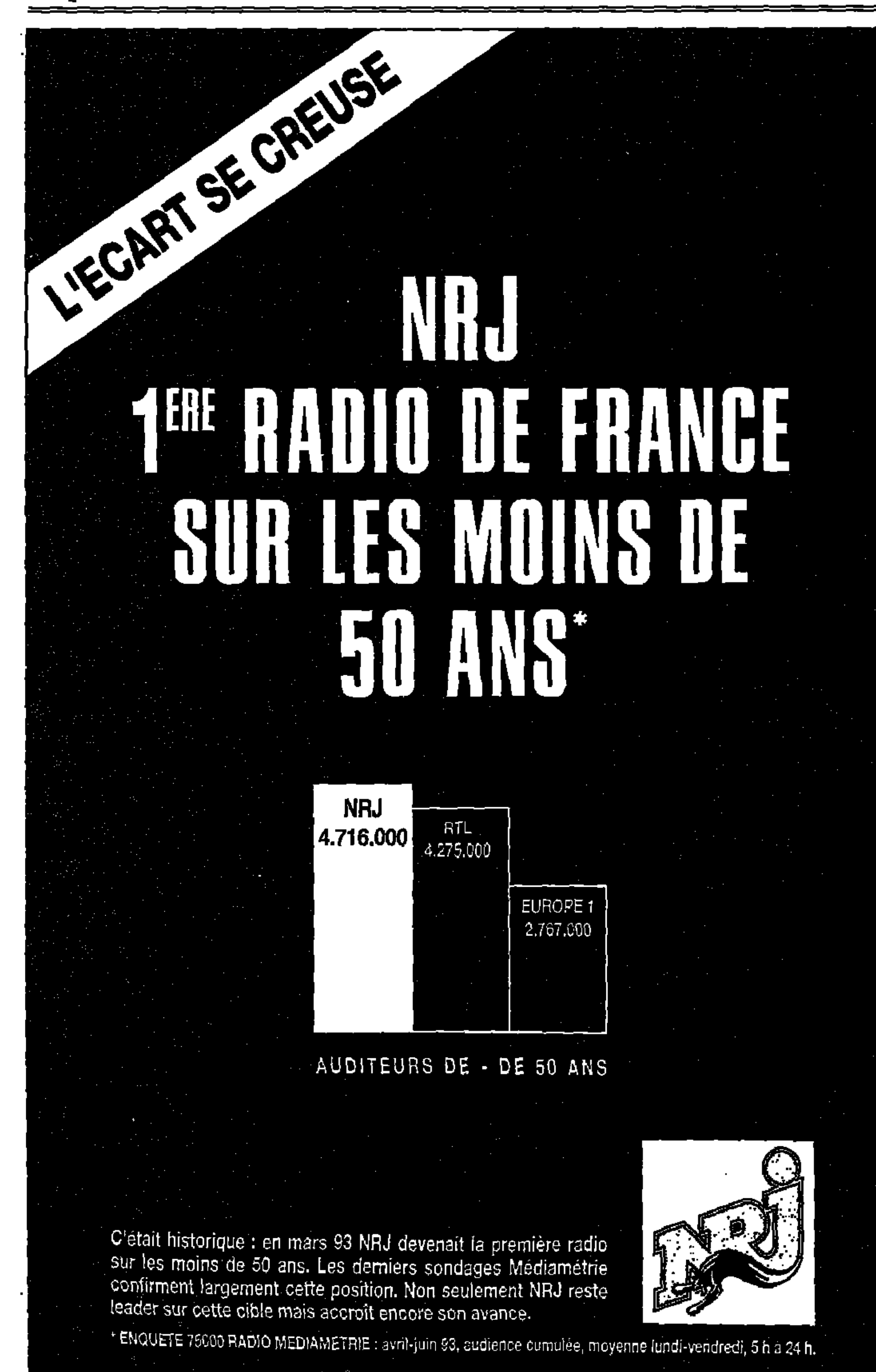
L'affaire du docteur Peignaux

Une affaire un peu du même ordre s'était produite en France en 1971. Un médecin généraliste, le docteur Pierre Peignaux, chez lequel avait été diagnostiqués des troubles mentaux justifiant son internement à l'hôpital Saint-Anne, avait opéré d'une pseudo-appendicite un garçon de sept ans. Ce dernier était mort le jour même, victime d'une hémorragie.

Quatre jours auparavant, le docteur Peignaux, hospitalisé à Saint-Anne, avait obtenu une autorisation de sortie. Les parents de l'enfant avaient alors porté plainte contre trois médecins à qui ils reprochaient d'avoir accordé cette autorisation de sortie et de ne pas avoir pris d'initiative pour mettre fin aux activités médicales du docteur Peignaux.

Ils reprochaient en outre au président du conseil départemental de l'ordre des médecins d'avoir inscrit en 1969, au tableau de l'ordre, le docteur Peignaux alors qu'il connaissait son état mental. En appel, les trois médecins avaient été condamnés à 15 000 francs d'amende.

F. N.



Selon des médecins français

Une forme rare de migraine serait d'origine génétique

Une équipe de médecins français dirigée par le professeur Marie-Germaine Bousser (hôpital Saint-Antoine, Paris) et le docteur Elizabeth Tournier-Lasserve (INSERM, faculté de médecine Necker Enfants malades) a annoncé, au cours du sixième congrès international des céphalées qui a lieu à Paris jusqu'au 29 août (1), qu'elle était parvenue à localiser le gène défectueux impliqué dans la migraine hémiplégique familiale, une forme très rare de migraine.

Schématiquement, la migraine hémiplégique familiale (MHF), qui constitue une variété exceptionnelle de la migraine commune, se caractérise par l'association aux signes habituels des migraines (céphalées, nausées, vomissements) d'une hémiplégie (paralysie de la moitié du corps). La MHF, qui affecte un très petit nombre de patients, débute entre 5 et 30 ans. La fréquence des crises est très variable selon les sujets, allant de quelques-unes au cours d'une vie à plusieurs par mois. L'hémiplégie dure en général moins d'une heure, mais peut, dans certains cas, persister plusieurs heures, voire plusieurs jours. Elle régresse toujours sans séquelle.

Mis à part son tableau clinique très caractéristique, cette affection se caractérise également par son mode de transmission génétique (autosomique dominant). Grâce aux travaux menés par deux équipes de médecins parisiens associant des cliniciens à des généticiens, on sait aujourd'hui que l'anomalie génétique responsable de l'affection se situe sur le chromosome 19.

Cette localisation chromosomique est à rapprocher d'une autre, découverte il y a quelques mois par la même équipe, concernant une affection dénommée cadasil, qui se caractérise par la survenue, entre 30 et 50 ans, d'infarctus cérébraux pouvant aboutir à une invalidité majeure et à l'apparition d'une démence.

C'est en constatant que certains patients atteints de cadasil souffrent également de crises migraineuses que les chercheurs parisiens ont cherché – et réussi – à retrouver sur le même chromosome une altération génétique qui serait associée à certains cas de migraines.

F. N.

(1) Cette communication fait l'objet d'un article à paraître la semaine prochaine dans la revue *Nature Genetics*. Intitulé *« Familial Hemiplegic Migraine Maps on Chromosome 19 »*, il est co-signé par A. Joutel, MG. Bousser, V. Biousse, P. Labauge, H. Chabriat, A. Nibbio, J. Maciazek, B. Meyer, M. A. Bach, J. Weissenbach, G. M. Lathrop et E. Tournier-Lasserve.

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 25 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Sont promus : commissaire général de division, le commissaire général de brigade Jean Laurent ; général de brigade, le colonel du génie Pierre Kay, et le colonel du train Robert Bouchard.

• **Mer.** – Est placé en position de service détaché auprès du premier ministre (secrétariat à la défense nationale), le vice-amiral François Lafargue.

Est nommé adjoint « opérations » au commandant en chef pour la Méditerranée et commandant la région maritime Méditerranée le contre-amiral Guy de Chauliac.

• **Air.** – Est promu général de division aérienne, le général de brigade aérienne du corps des officiers de l'air Christian Fontaine.

Sont promus : général de brigade aérienne, le colonel du corps des officiers de l'air Michel Duthu, et le colonel du corps des officiers des bases de l'air Léon Dantec ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel du corps des commissaires de l'air Daniel Colombani.

Sont nommés : général adjoint territorial au général commandant la région aérienne nord-est, le général de brigade aérienne Léon Dantec ; directeur régional du commissariat de l'air en région aérienne Méditerranée, le commissaire général de brigade aérienne Daniel Colombani.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

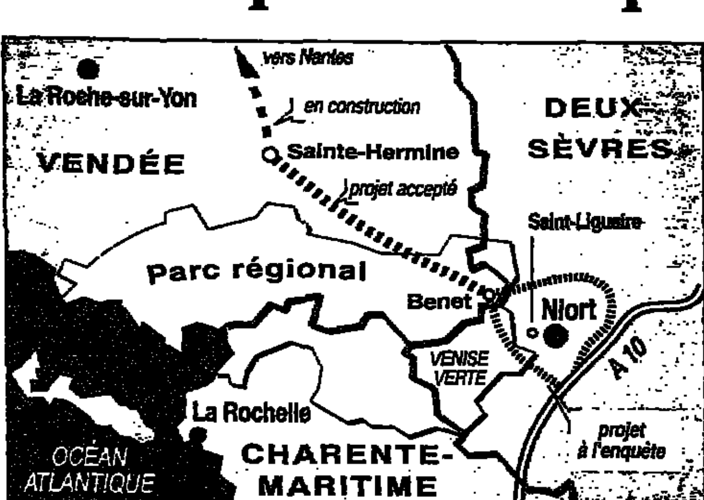
ENVIRONNEMENT

Malgré quinze ans de « protection »

Le Marais poitevin disparaît

Dans quelques jours sera lancée l'enquête publique pour le tracé du tronçon d'autoroute qui doit contourner Niort. Tous les écologistes, ainsi que Ségolène Royal, député (PS) des Deux-Sèvres et Michel Barnier, ministre (RPR) de l'environnement, plaident pour un tracé nord, qui épargnerait le Marais poitevin. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, penche pour un tracé sud plus direct, *« en cohérence avec le projet global de l'autoroute des estuaires qui longe le littoral atlantique »*.

Ce projet d'autoroute risque de porter le coup de grâce au parc naturel régional du Marais poitevin, créé en 1979 pour sauver la « Venise verte ». Incapable d'imposer une politique de protection des milieux humides, le parc a été privé de son label en 1991 par Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement. Le marais, en effet, n'a cessé de reculer au profit d'une agriculture très intensive.



NIORT

de notre envoyé spécial

Le Marais poitevin n'a pas de chance. Deuxième zone humide de France après la Camargue, donc site naturel privilégié, il recèle en même temps des terres qui comptent parmi les plus riches de France. *« J'ai fait 100 quintaux de maïs à l'hectare l'an dernier, et même 120 quintaux en l'arrosant »*, avoue Joseph Martineau, qui opère sur 300 hectares en GAEC (groupement d'exploitation en commun). Qui dit mieux ? En une période où l'on fait tout pour décourager la production de lait et de viande, comment reprocher à un cultivateur entreprenant de retourner ses prairies, de les drainer, puis de les mettre en culture... avec la bénédiction – et les subventions – des collectivités locales et des pouvoirs publics ? Sur les 1 700 agriculteurs qui exploitent aujourd'hui le marais, mille sont des « irrigants » qui pompent l'eau dans les profondeurs de la nappe pour arroser maïs et tournesol pendant l'été.

Le « marais d'Aral »

Les prélèvements d'eau sont tels que le cours des rivières et canaux s'inverse et que, parfois, les sources disparaissent pour recharger la nappe... Pour permettre la mise en culture d'anciens herbages, on a remembré à la hussarde, en arrachant les haies et en creusant des canaux au carré. *« Un remembrement fait en dépit du bon sens »*, reconnaît Dominique de La Martinière (RPR), conseiller régional et président du parc depuis le mois de juin 1992. *« C'est une mini-Beauce qu'on a reconstituée autour de Saint-Michel-en-l'Herm ! »*, constate-t-il en parcourant ce bourg de Vendée.

Résultat : alors que le Marais poitevin comptait, en 1973, 65 000 hectares de prairies humides, inondées naturellement chaque année, il n'en conserve que 25 000 hectares, dont 10 000 sont tellement éparpillés qu'ils ne comptent plus dans l'écosystème. Soit une perte de 40 000 hectares en vingt ans ! *« C'est le marais d'Aral »*, persiflent les écologistes, en référence à la peau de chagrin de la mer d'Aral, en Asie centrale ex-soviétique.

Au paysage classique, sillonné de « conches », rigoles et fossés, a succédé un éparpillement de stations de pompages, alimentées par des lignes électriques. Pour couronner le tout, les pompages et drainages envoient de l'eau boueuse à la mer en contre-saison, au grand mécontentement des éleveurs de moules, qui redoutent les vidanges en période de mortes-eaux.

Comment en est-on arrivé là ? Tout d'abord, il faut reconnaître que, de l'avis unanime des observateurs, le parc naturel régional n'a pratiquement rien fait pour s'y opposer. A cheval sur trois départements, deux régions et une centaine de communes, il souffre, comme tous les établissements de ce type, d'un manque d'autorité reconnue. Tiraillés entre céréaliers, éleveurs, mytiliculteurs et protecteurs, les élus donnent généralement raison aux céréaliers, qui ont l'argent et gèrent le réseau hydraulique. Hormis Ségolène Royal, qui ne supporte pas qu'on massacre ses terres du canton de Melle (Deux-Sèvres) et Pierre Métais, qui a lui aussi été député PS (de 1981 à 1993) et reste maire de Champagné (Charente-Maritime), rares sont les élus qui ont clairement pris fait et cause pour la protection du marais. Ou alors, comme André Grizeau, maire de Maillé (Vendée), c'est par intérêt bien compris, puisqu'il est président de l'Union des éleveurs du Marais poitevin...

Que peut faire l'équipe du parc, avec sa quinzaine de permanents dévoués et convaincus ? Ils ont sauvé le baudet du Poitou, lancé une recherche approfondie sur la loutre (il en reste une centaine dans le marais) et construit des passes pour la remontée des anguilles. Mais ils ne peuvent pas empêcher un exploitant de faire venir une pelleteuse pour creuser un canal, ni dicter leur loi à ceux qui manœuvrent vannes et barrages. *« Nous avons soumis en juin une nouvelle charte* (1) *à l'examen des régions*, précise Geneviève Ballu, la nouvelle directrice du parc. *Nous allons ainsi nous recentrer sur la protection du marais humide, en abandonnant les zones forestières ou agricoles de plaine. »* Mais on sait maintenant ce que vaut une charte lorsque les élus ne suivent pas.

Ségolène Royal à Bruxelles

Restent les nouvelles dispositions européennes pour encourager l'élevage extensif. En 1992, 1 400 hectares étaient exploités sous contrat de l'article 19, avec une prime de 575 francs l'hectare maintenu en prairie naturelle. *« Le seul élu qui nous a aidés pour la signature, c'est Ségolène Royal »*, avoue Dominique de La Martinière. En effet, si Pierre Métais a fait des démarches – discrètes – auprès d'Henri Nallet et Louis Mermaz au ministère de l'agriculture, Ségolène Royal a remué ciel et terre jusqu'à Bruxelles pour obtenir quelques chèques.

Toutefois, cette prime à l'hectare, qui est aujourd'hui de 700 francs en moyenne, ne peut pas être compétitive sur les bonnes terres où n'importe quelle céréale rapporte 4 000 francs l'hectare... C'est pourquoi, aujourd'hui, les 3 700 hectares sous contrat ne concernent pas les prairies cultivables, mais les « communaux » ou les terres impropres à la culture. *« Ces contrats les aideront à prendre leur retraite, mais ils ne les feront pas vivre »*, observe, sceptique, Bernard Tessier, directeur du syndicat de gestion des marais desséchés.

A cet égard, l'exemple du pré communal de Saint-Benoist-sur-Mer (Vendée) est parlant. Sur les 100 hectares communaux paissent une centaine de bovins, parmi vanneaux et chevaliers gambettes, sous l'œil indifférent des cigognes au nid (nids fournis par EDF et montés par le parc). Spectacle rustique et rassurant, qui cache en fait un savant montage : pour arriver à convaincre quatre propriétaires d'y amener leurs bêtes (dont quarante viennent de loin), il a fallu additionner les subventions de Bruxelles, de la région, du département, de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du Fonds mondial pour la nature (WWF)... Et que la commune s'engage à garantir à chaque éleveur 100 francs par hectare et par an pendant quinze ans...

De fait, le marais poitevin ne peut survivre que si chacun y met du sien. Normalement, le parc naturel régional avait vocation à réunir tout le monde et à piloter un développement concerté, respectueux des grands équilibres naturels. Il ne l'a pas fait et a été sanctionné pour cela. Ce qui a poussé certains à réclamer la mise sur pied d'un nouvel organisme, du type « compagnie d'aménagement et de restauration ». D'autres espèrent que, avec la montée générale de la préoccupation écologique, les élus vont se ressaisir et prendre réellement en main la protection d'un site où le tourisme, à terme, peut prendre la relève d'une agriculture à mi-temps.

Même le Conservatoire du littoral, qui n'avait jamais pu prendre pied dans le Marais poitevin, vient d'être appelé par la commune d'Angles (Vendée), qui, il est vrai, ne fait pas partie du parc régional. Le sursaut est donc possible, à condition que le gouvernement ne vienne pas tout compromettre en autorisant le passage de l'autoroute des estuaires (Calais-Bayonne) à travers le marais. Si les élus et l'Etat se moquent de la Venise verte, qui s'en souciera ?

ROGER CANS

(1) En 1991, le ministre de l'environnement, Brice Lalonde, a « suspendu » le label du parc naturel régional du Marais poitevin, en attendant la signature d'une nouvelle charte.

SPORTS

Selon des documents secrets publiés en Allemagne

La Stasi contrôlait le dopage des athlètes de l'ex-RDA

Des documents secrets rendus publics, jeudi 26 août, par les autorités allemandes révèlent que le dopage massif des athlètes de l'ex-RDA était directement contrôlé par sa police secrète (Stasi) et utilisé comme arme de lutte idéologique contre l'Ouest.

Depuis la réunification allemande en 1990, on savait que l'emploi de substances interdites pour améliorer les performances des sportifs était largement répandu dans l'ex-RDA, comme dans la plupart des anciens pays du bloc communiste. Les nouveaux documents, découverts à Berlin par l'Office fédéral chargé de gérer les immenses archives de la Stasi, donnent au phénomène une ampleur encore insoupçonnée. Selon les dossiers retrouvés, le dopage était conduit de manière quasi industrielle sur ordre de la Stasi, qui avait noyauté la totalité de l'encadrement sportif.

« L'objectif est d'assurer au sport de compétition de la RDA une position de pointe pour démontrer la supériorité de la société socialiste sur la société capitaliste, grâce à l'emploi d'UM », décrétait ainsi une circulaire de la Stasi . Dans le jargon de la toute-puissante police secrète, UM (Unterstuetzende Mittel, produits de soutien) signifiait substances dopantes.

Selon les documents, la Stasi a commencé en 1971 à prendre en main le système sportif de l'Etat communiste, un an avant les Jeux olympiques de Munich, dans l'ancienne RFA. *« La Stasi savait tout du sport de la RDA, a contrôlé la totalité des programmes de dopage et a garanti un secret absolu sur ces pratiques »*, a expliqué le vice-président de l'Office des archives de la Stasi, Hans-Joerg Geiger.

Les produits anabolisants étaient mis au point et testés dans l'Institut de recherche sur la culture physique et le sport (FKS) de Leipzig, dont la direction était composée pour près de moitié d'informateurs de la Stasi, indiquent les dossiers. Les substances étaient ensuite fabriquées en série par le combinat pharmaceutique Jenapharm de Iéna. Le FKS était ensuite chargé de distribuer les anabolisants aux athlètes et d'en contrôler l'usage par des programmes stricts et obligatoires, la Stasi se chargeant d'éviter les fuites.

Les contrôles les plus stricts du monde

Les déplacements à l'étranger des athlètes étaient surveillés pratiquement comme des visites d'État par la Stasi. Et tout l'encadrement était truffé d'agents. *« Il faut recruter des gens dans les clubs, les écoles sportives, les centres d'entraînement, les hôpitaux, dans le voisinage des athlètes de haut niveau et enfin parmi les sportifs eux-mêmes »*, affirmait une circulaire.

Selon les documents, aux Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid en 1980, 35 des 176 athlètes de la RDA étaient ainsi des informateurs de la police secrète, 10 membres du personnel d'encadrement sur 61 étaient des agents, ainsi que 16 des 70 officiels et 9 des 45 journalistes. La RDA espionnait en outre les centres sportifs et les fédérations ouest-allemandes.

Les révélations progressives depuis trois ans sur l'ampleur du dopage dans l'ex-RDA ont profondément ébranlé l'ensemble du sport allemand. L'Allemagne veut faire aujourd'hui figure d'exemple et a instauré pour ses athlètes les contrôles antidopage les plus stricts au monde (*le Monde* du 20 août). Lors des récents championnats du monde d'athlétisme de Stuttgart, cette politique s'est traduite par une baisse sensible du nombre de médailles des athlètes allemands : 8 contre 34 – dont 30 à la RDA – lors des championnats du monde de Rome en 1987. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

REPÈRES

ARCHÉOLOGIE

L'effondrement d'un chantier de fouilles cause deux morts

Deux jeunes chercheurs bénévoles sont morts, étouffés sous plusieurs mètres de terre, lors d'un effondrement de terrain qui s'est produit jeudi 26 août, sur le chantier de fouilles archéologiques de Hénin-sur-Cojeul, à quelques kilomètres au sud d'Arras (Pas-de-Calais). Originaires de Hesdin (Pas-de-Calais), les deux victimes – des étudiants âgés de dix-neuf et vingt et un ans – ont été surprises par un éboulement, alors qu'elles travaillaient dans un puits de sondage, à l'intérieur d'une tranchée de neuf mètres de profondeur. Dégagé jeudi en fin de soirée, alors qu'il était en arrêt cardiaque, l'un des jeunes gens n'a pu être réanimé. La deuxième victime n'a pu être localisée avant vendredi matin, à 4 heures. Trois autres personnes ont été ensevelies. Elles ont pu être dégagées et hospitalisées dans un état satisfaisant à Arras.

Ce chantier archéologique est organisé par le conseil général du Pas-de-Calais. Jean-Marie Descamps, procureur de la République d'Arras, a ouvert une information judiciaire, pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

ÉDUCATION

L'allocation de rentrée scolaire passe de 403 à 1 500 francs

Un décret du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville publié au *Journal officiel* du 26 août fait passer l'allocation scolaire de rentrée de 403 francs par enfant en 1992 à 1 500 francs en 1993. Cette prestation est versée aux familles bénéficiaires d'une prestation familiale, de l'aide personnalisée au logement (APL), du RMI, ou encore de l'allocation aux adultes handicapés. Elle concerne les enfants de six à dix-sept ans. Les bénéficiaires doivent justifier d'un revenu net imposable (revenu mensuel net hors prestations familiales et avant déductions fiscales) ne dépassant pas 10 916 francs par mois, pour une famille ayant un enfant à charge, 13 438 francs pour deux enfants, 15 954 francs pour trois et 18 473 francs pour quatre. Elle devrait être versée, fin août, à près de trois millions de familles, pour cinq millions et demi d'enfants environ.

M. Dubus président de l'Université du Pacifique

François Dubus, professeur des universités, est nommé par arrêté paru au *Journal officiel* du 26 août, président de l'Université française du Pacifique pour une durée de trois ans. Il remplace Jacques Borzeix.

[Né le 7 août 1932 à Leers (Nord), M. Dubus, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (1953-1957), agrégé de science physique et docteur ès sciences, a enseigné, de 1960 à 1967, à la faculté des sciences d'Orsay. Il dirige, de 1965 à 1970, l'IUT de Cachan avant de rejoindre en 1970 l'université de Nice-Sophia-Antipolis. De 1977 à 1985, il préside l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et est chargé de son transfert à Lyon. Il revient ensuite à l'université de Nice. M. Dubus est membre de la 29e section du conseil national des universités, depuis 1970.]

ESPACE

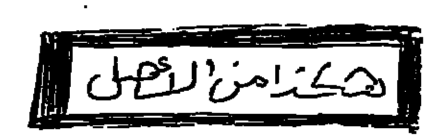
« Mars-Observer » pourrait avoir été perdu à cause d'un transistor défaillant

Un transistor défaillant pourrait être à l'origine de la perte de la sonde spatiale *Mars-Observer*, ont indiqué jeudi 26 août des responsables de la NASA. Ce genre de transistor équipe l'horloge centrale de la sonde martienne, mais aussi celle d'autres engins spatiaux américains. Il semble être à l'origine de la perte de contact avec un satellite météorologique NOAA-13, survenue samedi 21 août. L'horloge de *Mars-Observer* avait cependant été testée avant son départ et semblait fonctionner parfaitement.

L'admininistrateur général de la NASA, Daniel Goldin, a nommé deux commissions d'enquête pour étudier les causes de ces deux incidents survenus presque simultanément. Si les soupçons des experts se confirmaient, les services de contrôle de l'agence spatiale américaine, déjà mis en cause à plusieurs reprises, notamment à propos de la *« myopie »* du télescope spatial Hubble, seraient à nouveau sur la sellette. Cela signifierait également la fin de tout espoir de récupérer *Mars-Observer*. Vendredi 27 août, les ingénieurs de la NASA poursuivaient cependant leurs efforts pour tenter de reprendre contact avec la sonde. – *(AFP, AP, UPI.)*

Fin de mission prématurée pour le satellite européen Olympus

La mission du satellite expérimental de télécommunications européen Olympus va être interrompue avant la date prévue par ses constructeurs, annonce l'Agence spatiale européenne, dans un communiqué publié jeudi 26 août. Lancé le 12 juillet 1989, cet engin construit par un consortium de firmes européennes dirigé par British Aerospace, aurait dû être exploité pendant cinq ans. Après deux ans de bon fonctionnement, il avait été perdu le 29 mai 1991, mais fut récupéré par les contrôleurs au sol, après deux mois d'efforts. Il s'est écarté à nouveau de sa position normale dans la nuit du 11 au 12 août dernier, et les responsables de l'ESA ont estimé que ses réserves de carburants étaient insuffisantes pour un second sauvetage. Malgré ces incidents, les quatre « charges utiles » d'Olympus ont fonctionné parfaitement pendant quatre ans, permettant *« de mettre au point et d'éprouver des techniques nouvelles de télécommunications par satellite et d'assurer des services inédits »*, affirme l'ESA.



CULTURE

MUSIQUES

LES ARTS FLORISSANTS en Chine

Des fleurs dans le désert

La formation baroque conduite par William Christie s'est produite à Pékin et à Tianjin les 22 et 24 août

TIANJIN

de notre correspondant

Didon venait de rendre l'âme sur son *« Remember me »*. D'imaginaires *« Cupidons aux ailes pendantes »* occupèrent l'espace. *« Montez la garde ici, et ne partez jamais »*, conclut le chœur à leur endroit, avant de laisser l'ultime silence célébrer la mort. Mais un grillon frotta ses ailes, célébrant, lui, la vie que Purcell venait de restituer à ce qui est probablement le plus baroque lieu de spectacle qu'on puisse trouver en Chine : un théâtre de style mandchou décadent, croisement bizarre et charmant de temple bouddhique et de salle de cabaret.

L'ensemble de William Christie, les Arts florissants, ne s'était jamais produit dans un pareil décor, conçu à un tournant de l'histoire de la Chine, quand les arts occidentaux commençaient tout juste à s'infiltrer dans les crevasses du chancelant empire du Milieu. Deux ans après l'inauguration, en 1907, de ce qui est aujourd'hui la salle du Musée du Théâtre de Tianjin, le trône céleste s'effondrait, le plus vieil empire du monde divorçait d'avec la monarchie de principe divin pour devenir, en apparence du moins, républicain. Au reste, sous la conque verte et dorée du théâtre, le père de la République, Sun Yat-sen, viendrait un jour haranguer la population. Plus tard, ces planches accueilleraient la future femme de Zhou Enlai, Deng Yingchao, alors jeune actrice.

Miraculeusement préservé des fureurs révolutionnaires, le théâtre de Tianjin, entièrement en bois, a accueilli l'*Actéon* de Charpentier et le *Didon et Enée* de Purcell comme une vieille dame très digne aurait reçu d'anciens soupirants qu'elle n'avait jamais auparavant laissé s'approcher. Avec déférence et passion contrôlée. La musique baroque européenne d'un des ensembles les plus prisés du monde dans ce genre peu connu en Chine y fit merveille. Les frasques quelque peu égrillardes, du chasseur Actéon face à Diane et ses nymphes au bain, chantant *« la liberté »* jusqu'à ce que Junon le terrasse de son *« implacable haine, (son) éternel courroux »*, avaient quelque chose de coquin et succulent, à coup sûr désarmant pour un commissaire politique.

L'ensemble de William Christie, qui avait fait venir pour l'occasion un clavecin authentique, rendait un air de magie à un paysage culturel où, c'est le moins que l'on puisse dire pour le moment, les arts ne sont pas précisément florissants. Après un concert dans une salle plus conventionnelle de Pékin, que les responsables chinois de la culture n'avaient pas été capables de remplir plus qu'à moitié (dont 50 % d'étrangers venus de leur propre chef), la formation dut subir l'affront d'une assistance chinoise encore plus maigre, malgré la présence d'une brochette d'officiels, à Tianjin où rien n'avait été fait pour inciter le public à se déplacer.

Cette tournée (soutenue financièrement par Pechiney, qui parraine les Arts florissants, et par la firme Merlin Gerin, qui fabrique à Tianjin du matériel électrique) s'inscrit dans la liste des manifestations culturelles de prestige que la France privée et gouvernementale offre à une Chine coca-colisée, et de moins en moins réceptive à la fine fleur artistique.

Dommage pour le Centre culturel de l'ambassade de France qui, après le semi-échec de l'exposition Rodin (130 000 entrées à Pékin, moins de 50 000 à Shanghai), s'était donné du mal afin que l'Orchestre de Philadelphie ne soit pas seul à avoir droit, pour raisons diplomatiques, aux honneurs de la presse néo-mandarinale chinoise. Celle-ci ne signala le passage des Arts florissants que par un entrefilet, d'importance équivalente à ce qu'elle accorderait à une troupe folkorique nord-coréenne.

FRANCIS DERON

ARTS

FIGURES DE L'ABSTRAIT à Fécamp

Belle et suave

Une exposition presque trop jolie de la peinture des années 50

Durant la décennie d'euphorie du commerce de l'art, certains marchands ont acquis massivement des œuvres des années 50, allant parfois jusqu'à razzier des ateliers entiers. En l'actuelle période de ressac, certains tableaux ressurgissent, moins à l'occasion de ventes – toujours hasardeuses – que pour monter des expositions de circonstance, qui peuvent cependant être de grande qualité. C'est le cas de celle organisée au Palais de la Bénédictine, à Fécamp, dont l'essentiel est constitué par des fonds de galeries parisiennes, complétés de quelques emprunts à des collections particulières.

A travers un choix éclectique et arbitraire de quelques vingt-cinq artistes actifs dans cette après-guerre qu'on n'en finit pas de revisiter, on croisera deux sculptures, un César rebondi et un Richier superbe, et quelques très beaux tableaux : outre l'inévitable Picasso et un Staël décevant, le meilleur de la figuration d'alors est représenté par deux membres du groupe Cobra (Appel et Corneille), un étonnant petit Rebeyrolle – des *Pommiers en fleurs* qui feront sursauter quelques Normands habitués des vergers, et quelques amateurs coutumiers de Rebeyrolle, – un bel Atlan et trois Dubuffet bien classiques.

Les tendances de l'après-guerre

C'est aussi avec plaisir, mais sans surprise, que l'on retrouve Bryen et Le Moal bien sages, un Fautrier presque tardif, un Poliakoff si beau qu'il fait la couverture du catalogue, ce qui semble autoriser les organisateurs à ne pas le reproduire dedans... La tentative de reconstituer les tendances de l'après-guerre se confirme avec les grandes figures de l'abstraction lyrique (Hartung, Soulages, Schneider, et Mathieu), mais aussi par la présence de Zao Wou-ki, Lanskoy, Debré, Piaubert. Deux petits mais splendides Riopelle, un grand et merveilleux Degottex de *1956* complètent cette esquisse d'un panorama des recherches informelles.

Le tout joli, mais un peu sucré, liquoreux pour tout dire, tendant à présenter comme classique une période qui demeure pourtant révolutionnaire. Le Palais de la Bénédictine, qui avait montré une belle exposition des estampes de Braque, et un accrochage tonitruant de la peinture de Titus Carmel, nous avait habitué à des sensations plus fortes.

HARRY BELLET

► « En 50, Figures de l'abstrait », Palais de la Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400 Fécamp. Tél. : (16) 35-10-26-00. Jusqu'au 19 septembre. Catalogue 39 pages, 60 francs.

Lucerne pleure son pont

Suite de la première page

Sans plus attendre, à peine déblayés les décombres, les autorités de Lucerne ont pris des dispositions pour assurer la reconstruction de l'ouvrage. Selon leurs prévisions, le pont devrait déjà retrouver son aspect originel au printemps 1994. Dans l'immédiat, des collectes ont été spontanément organisées et des dons affluent de toutes parts. Même les PTT ont décidé d'émettre un timbre spécial avec une surcharge de 20 centimes pour contribuer à la reconstruction. Plusieurs centaines de milliers de francs suisses ont déjà été réunis, et à ce rythme l'afflux de dons pourrait dépasser le montant effectif des coûts de réfection. Selon les premières évaluations, les dégâts s'élèveraient à au moins 5 millions de francs suisses (20 millions de francs français), dont près de la moitié ne sera pas couverte par les assurances.

L'émotion quelque peu retombée, on découvre avec soulagement que les conséquences du sinistre ne sont pas aussi dramatiques que prévues. Certes, l'ouvrage de 200 mètres a été détruit aux deux tiers, mais, comme vient de le préciser l'ingénieur de la ville de Lucerne, *« Ce n'est pas le pont de la Chapelle du XIVe siècle qui a brûlé. »* En fait, a-t-il rappelé, le tablier du pont a été périodiquement rénové et les trois quarts de la partie détruite n'avaient que vingt-quatre ans. D'ailleurs, une photo des travaux de rénovation de 1969 ressemble étrangement au pont tel qu'il se présente aujourd'hui. A l'époque, *« le plus ancien pont d'Europe »* avait été, une fois de plus, entièrement démonté et remonté.

Les autorités elles-mêmes reconnaissent que la perte est plus sentimentale que matérielle. Pour André Meyer, de la section fédérale du patrimoine culturel, il est plus juste de parler d'*« importantes réparations que de reconstruction »*. Si la grosse tour octogonale qui le flanque a été épargnée, il sera plus difficile de reconstituer les 111 tableaux triangulaires qui l'ornaient, et dont plus de 70 ont été entièrement brûlés. Peints au début du XVIIe siècle par Hans Heinrich Waegmann dans le style maniériste de la Renaissance tardive, ces tableaux présentaient davantage d'intérêt par les scènes de la Suisse primitive qu'ils dépeignaient que par leur qualité artistique. Les autorités de la ville hésitent encore entre plusieurs solutions : les remplacer par des copies ou des reproductions photographiques, voire en peindre de nouveaux.



SYGMA/JEAN-BERNARD VERNIER

Construit en 1333 sur la rivière Reuss, le pont de la Chapelle était devenu le symbole de la ville

Pour se consoler, les Lucernois se disent que l'autre vieux pont de la ville, celui des Moulins, a heureusement été bien préservé. Moins connu parce que plus petit et légèrement en retrait, cet ouvrage abrite la fameuse *Danse macabre* de Kaspar Meglinger, dont la valeur historique et culturelle dépasse de loin celle de Waegmann. Par précaution, ses tableaux viennent d'être retirés et le pont des Moulins est désormais placé sous bonne garde 24 heures sur 24.

La ville de Lucerne, un des hauts lieux du tourisme helvétique où se déroule actuellement un festival renommé de musique classique, s'efforce de tirer les enseignements du récent sinistre pour mieux protéger et revaloriser son patrimoine. Paradoxalement, ce malheur est aussi une occasion de relancer l'intérêt pour Lucerne et des milliers de curieux ont afflué après la catastrophe. Le squelette du pont est encore plus photographié et filmé qu'avant le mercredi soir.

Cette flambée d'amour pour le pont est en tout cas révélatrice de l'évolution des mentalités. Comme le rappelait, mardi 24 août un journal local, au XIXe siècle une partie de la population avait demandé sa démolition, le jugeant pas assez moderne. C'est de justesse qu'il avait alors été sauvé grâce à une pétition signée par 256 touristes anglais de Manchester et de Liverpool, qui avaient instamment prié le conseil municipal de préserver *« l'un des plus beaux monuments de Lucerne et grande attraction touristique »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

ON est souvent en retard sur le passé. Dans mon enfance, j'ai toujours entendu dire que la ville de Royan où vivaient mes grands-parents était laide. Un truc moderne, ferraille et béton, conçu par des architectes farfelus, tombés de Paris. Rien à voir avec le Royan de la grande époque, celle d'avant 1914, avant la guerre et l'avènement de la Côte d'Azur, quand il y avait ici des villas somptueuses, un casino extravagant, que l'on venait en train de Paris pour s'amuser et se baigner dans la mer, frisson nouveau. Pour la génération qui avait connu cette ville à l'architecture opulente et pâtissière, se réveiller un beau matin dans un univers cubiste faisait l'effet d'une gueule de bois non méritée. Il est vrai, le bombardement de janvier 1945 n'avait pas été mérité non plus. Pour réduire une des dernières poches d'occupation allemande, les alliés britanniques en accord avec l'état-major français (on ne sait trop qui, au juste, les archives du ministère de la guerre ayant disparu) avaient décidé d'écraser Royan sous 1 600 tonnes de bombes. Il y eut 1 050 tués, dont 35 Allemands. Et toute une ville en poussière.

Mes grands-parents, comme la plupart des Royannais, trouvaient le moderne plutôt moche, sans valeur parce que sans histoire, par un réflexe bien français, et nous les enfants pensions de même que toutes ces maisons bizarres n'étaient pas sérieuses et ne tiendraient pas longtemps debout. A présent que le temps a donné sa noblesse au modernisme des années 45-50, et que les premières fissures apparaissent en effet dans les murs, on s'attache, on s'émeut, on s'inquiète. Surtout en ce qui concerne l'église Notre-Dame, que tout le monde appelle « la Cathédrale » – bien qu'elle n'ait point d'évêque, les seules cathédrales de la région étant celles de Saintes et de La Rochelle – parce qu'elle a l'ampleur, l'ambition d'être une grande église. Comme l'écrit Jacques Convert, directeur du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Charente-Maritime : *« Point d'exclamation dans le paysage urbain, puissante comme un oiseau marin s'appuyant sur la houle avant l'envol, son architecture arrogante, unique au monde, est l'alliance d'une volonté symbolique et de la recherche de pointe d'alors. »*

Royan, musée du passé proche

Dès 1945, le ministère de la reconstruction dirigé par Raoul Dautry décide que les villes de Royan, Saint-Dié, Dunkerque, Calais, Le Havre, Toulon serviront de « laboratoires de recherche sur l'urbanisme » et confie à Claude Ferret et Louis Simon la tâche de redessiner Royan. Ferret, élève de Le Corbusier, conçoit un vaste front de mer en arc, de larges avenues, un boulevard ombragé clos par un marché couvert en forme de parapluie qui devait inspirer plus tard le CNIT à la Défense. Partout de grands ensembles, percés de grandes baies, des toits faussement plats, des façades qui ressemblent aux casiers de Mondrian. Un casino pour les jeux et spectacles. Et enfin l'église qui doit incarner l'élan vital et spirituel du renouveau, et dont l'architecte sera Guillaume Gillet. *« Vous êtes condamnés à réussir,* avait déclaré Raoul Dautry à Claude Ferret, *sinon vous serez fusillés. »* Une plaisanterie, sans doute, mais qui ne faisait pas encore rire, en 1945. Heureusement tous les architectes qui participèrent à cette entreprise étaient jeunes, épris de modernisme et disposaient d'une chance incomparable : à Royan ils avaient vraiment table rase.

GUILLAUME GILLET et l'ingénieur René Sarger construisirent en un temps record en béton coffré très mince – les murs porteurs ont dix centimètres d'épaisseur, le toit, un voile de béton à double courbure en forme de selle de cheval, est encore plus mince – un édifice surprenant de légèreté et d'audace, unique en son genre, et classé aux Monuments historiques depuis février 1988. L'inconvénient, comme l'explique Yves Delmas, géographe et historien de Royan, est qu'en raison des crédits restreints qui s'imposaient à tous à l'époque, l'intendance ne suivit pas toutes les exigences de cette technologie révolutionnaire. Au lieu de prendre du sable fin de la Loire, on prit du sable de Gironde, plus grossier et salé. Les tiges de métal qui arment le béton ont rouillé et des fragments de l'église s'effritent un peu partout. On la restaure, mètre par mètre, et les travaux dureront plusieurs années. Certains jugeront l'opération trop coûteuse, auraient préféré qu'on liquide la « Cathédrale » pour en commander une neuve, à quelqu'un comme M. Pei, par exemple. *« On oublie que la cathédrale de Srasbourg, que personne ne conteste,* note Jacques Convert, *coûte beaucoup plus cher, depuis toujours, à cause de sa pierre friable, et qu'on n'en finit pas de la restaurer. »*

DE toute façon, c'est trop tard. On ne cassera plus Royan comme on a encore pu le faire il y a moins de dix ans pour le portique du front de mer ou le nouveau casino. Le cœur de la ville a été déclaré zone de protection du patrimoine architectural et urbain en 1992. Si l'on tient vraiment à raser quelque chose dans la région, nous ne saurions trop conseiller la destruction des lotissements faussement bon marché qui se sont multipliés dans toute la péninsule d'Arvert, notamment autour de la Palmyre, et qui saccagent la forêt. Quant à Royan, il semble que les citadins comme les touristes soient enfin devenus conscients de ce que les architectes et les urbanistes ont compris depuis près de quinze ans. C'est un grand musée du passé proche, une exposition permanente du style moderne des années 50, avec ses intrépidités, ses limites, sa généreuse confiance en l'homme. La juxtaposition des vieilles villas tarabiscotées ayant échappé aux bombardements et des nouvelles, agressivement simples, de l'époque de la reconstruction forme un contraste finalement assez harmonieux le long de la baie et dans le bois en retrait. Jacques Convert a eu l'idée de recenser les plus belles villas de Charente-Maritime, récentes ou anciennes, de les faire photographier par Daniel Nouraud et de confier à dix auteurs de romans policiers un jeu de cinq photos à partir desquelles chacun a été libre d'imaginer une nouvelle. L'ensemble, intitulé *Ombres blanches*, a été publié aux éditions Syros, et se conclut par un florilège des villas de bord de mer qu'on souhaiterait vivement voir repris dans un format plus large. Il le mérite et pourrait peut-être servir à l'éducation apparemment bâclée des promoteurs d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Le théâtre en revues

Du Théâtre (la Revue) : Son but est de *« révéler les éclectismes de l'écriture et vous entraîner vers la littérature »*, indique Claire David dans son éditorial du numéro un, dont le sommaire, en tout cas, est éclectique. Illustré de photos noir et blanc, il est composé notamment d'une rencontre avec quatre « jeunes metteurs en scène » : Stanislas Nordey, Olivier Py, Didier-Georges Gabily, Eric Vigner ; de réflexions sur la nature du théâtre ; sur l'attitude des critiques ; sur quelques spectacles et expositions – celles de Claude Bricage et Georges Pitoëff à Avignon ; sur Avignon et ses particularités scénographiques...

Le style même des articles est disparate, allant de l'information schématique aux effets de style. La revue se veut *« ouverte à tous les écrivains de qualité »*. On y trouve des lettres de Jean Genet adressées à Antoine Bourseillier, qui, directeur du centre dramatique du Sud-Est, mettait en scène *le Balcon* au Gymnase de Marseille en 1969. Et, de la même année, un texte traitant de la propriété littéraire : *« Nous nous passerons du nom de l'auteur dans la mesure où il sera tyrannique*, écrit Jean Genet. *Si son œuvre écrite n'est pas une propriété comme on l'entend habituellement, cette œuvre est ouverte à tous... »*

Guide des 129 metteurs en scène qui ont voyagé avec l'AFAA à travers le monde depuis 1990 – L'AFAA est l'Association française d'action artistique, chargée de diffuser la culture française hors des frontières. L'an dernier, avec la revue *Théâtre/Public*, elle a publié un numéro hors série rassemblant quelques récits de ces expériences exotiques : *Théâtre, prends tes valises*. Cette année, ce sont cent vingt-neuf portraits allant par ordre alphabétique de Philippe Adrien à Znorko. Des portraits qui racontent des parcours, des manières de penser et de faire. Ensemble, ils tracent la prodigieuse histoire du théâtre des vingt ou trente dernières années. Cent vingt-neuf chapitres de longueur inégale, avec des illustrations, plus une masse d'informations subjectives, privilégiant la qualité émotionnelle des œuvres et de leurs créateurs. Des chapitres sans noms d'auteur, ouverts à tous. Notamment aux directeurs de centres culturels français à l'étranger. En France et ailleurs, à tous ceux qui se demandent de quoi notre théâtre est fait.

C. G.

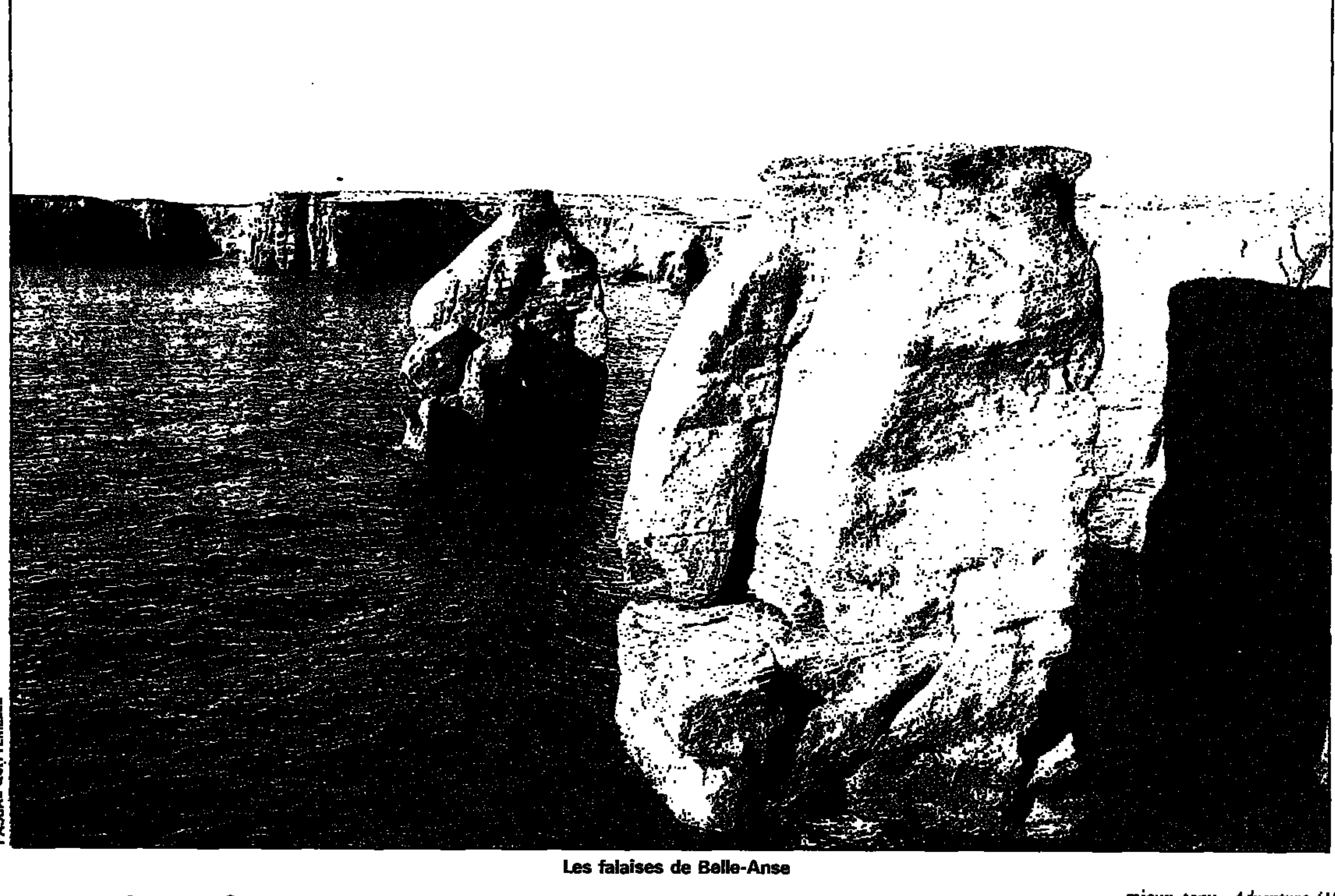
► *Du Théâtre* n° 1, diffusion Actes Sud. 96 pages. 70 F. *Guide, Théâtre/Public*, hors série n° 7. 310 pages. 120 F.

Le Monde

SANS • VISA

Les îles de la Madeleine vigies du Québec

Il y a tout juste deux cents ans que les îles de la Madeleine, placées aux avant-postes de la Gaspésie, terre québécoise, ont été peuplées par de rudes paysans chassés d'Acadie ou venus des îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Deux cents ans pour forger un caractère, conserver des coutumes et apprivoiser un paysage.



PASCAL QUITTEMELLE

Les falaises de Belle-Anse

DE Pacifique en Atlantique, des insulaires d'origines et de croyances des plus diverses se reconnaissent en une légende commune, où le créateur, après avoir façonné la terre, frotte vivement ses mains empoussiérées au-dessus de l'onde, y projetant chaque particule et les transformant en îles. Comme tant d'autres, les îles de la Madeleine seraient dues à cette rustique hygiène divine. Mais en se délestant au-dessus du golfe du Saint-Laurent, entre Terre-Neuve et Gaspésie, le Bon Dieu madelinot, artisan aussi soucieux de la belle ouvrage que ceux qui le content, s'avisa de donner à l'ensemble la forme d'un hameçon, enjoignant ainsi à ses habitants une tâche prioritaire : pêcher.

Ce que l'architecte suprême aurait esquissé de quelques souples traits de plume, reliant par de longs déliés de dunes les pleins de six des huit principales îles, la nature mit quelques centaines de millions d'années à l'exécuter. Encore fallut-il que les hommes en fixent le tracé sur des cartes afin de se convaincre du message. Et qu'il n'était pas mirage. Pour preuve, le Sandy-Hook, ce long crochet de sable qui remonte au sud de l'archipel devait, avant de ramener du poisson, ferrer des pêcheurs. Leur labeur seul convaincrait de la création.

Un appât majeur avait conduit Basques, Bretons ou Normands avant Jacques Cartier sur ces côtes. Il causa grand étonnement à l'envoyé spécial de François Ier lors de son premier voyage en 1534 : *« Il lui a autour d'icelle isle, plusieurs grandes bêtes, comme grands bœufs, lesquelles ont deux dents en la gueule, comme dents d'éléphant, et qui vont en mer. »* On aura reconnu non des éléphants de mer, mais bien des vaches marines, les morses. La pêche s'était ouverte par la chasse. La plage de la Grande-Echouerie, au nord de Grosse-Ile, 10 kilomètres de poudreuse blondeur où venait s'ébattre une nombreuse colonie, conserva durablement traces d'un si grand abattage, que dès l'an 1800, le souvenir des « vaches » avait rejoint de verts pâturages d'algues éternelles.

Longtemps, ces îles, que les Amérindiens (Micmacs notamment), premiers à les fréquenter, voyaient flottantes, étaient demeurées dans l'attente du peuple rude qui s'arrimerait à elles et les apaiserait, les ensemencerait, non comme de passagères conquêtes mais comme les compagnes de toujours. Ses émissaires seront à leur image, poussière rescapée de la formation de grands blocs et broyée par eux. Mal aimés par leur mère française, brutalisés par leur beau-père anglais, paysans d'indépendance entêtée dont le curé, mieux que quiconque, portait la parole, tels étaient les Acadiens.

Ceux d'entre eux qui avaient échappé au « grand dérangement » de 1755 (la déportation par l'Anglais), ou ceux qui avaient pu en revenir, tentaient de se rapprocher en courtes vagues des provinces qu'ils avaient commencé à défricher, nos contemporaines « Maritimes » canadiennes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et île du Prince-Edouard). Pour beaucoup, Saint-Pierre-et-Miquelon apparaissait alors comme la dernière terre de France dans une Amérique sous canons britanniques. Sur le chemin de la patrie gagnée puis perdue, les îles de la Madeleine n'étaient que des escales estivales.

Entre 1767 et 1788 cependant, une vingtaine de familles, comptant une centaine de personnes, venues tant de l'archipel français que d'Acadie s'y établissent. A celles restées à Miquelon, l'instauration de la République, ajoutée aux rigueurs économiques, paraîtra une infidélité de trop commise par un monde infidèle. Et le curé de Miquelon, sommé en 1792 de prêter serment à la nouvelle élue, préférera quitter l'île française pour la Madeleine (officieusement concession d'un sujet britannique, Isaac Coffin), précédé et suivi d'une autre centaine de personnes.

Des récits aussi politiquement cohérents (1), qu'adornés de noires broderies autour d'une Terreur plus anticipée que lointaine se sont perpétués en d'inattendues ramifications. Maintenant encore, on prétend que c'est en réaction à l'exécution du roi de France qu'on ne prononce pas les « r » dans l'île occidentale du Havre-aux-Maisons. Mais pourquoi alors les grasseye-t-on à l'oriental Etang-du-Nord et les roule-t-on dans l'île méridionale du Havre-Aubert ? L'exaltation des particularismes ne paraît pas intervenir pour suggérer la présence de sujets meilleurs que d'autres, d'Acadiens plus vertueusement acadiens, mais bien pour souligner leur farouche commune irréductibilité.

Rien n'interdit de retenir, comme l'ont fait les Madelinots, la date de 1793 comme constitutive de leur communauté, après qu'eurent débarqué des familles miquelonnaises chassées par l'occupation anglaise de leur île le 14 mai. Plus de deux cents personnes sont alors installées dans les îles de la Madeleine. Une première paroisse est constituée. S'inscrit sur son registre, naissance après naissance, la croissance des jeunes racines. Dix ans plus tard, un missionnaire dénombre trois cent cinquante-trois « âmes », auxquelles il conviendra d'ajouter plus d'une centaine d'Ecossais et d'Irlandais. Le noyau avec lequel chacun des quatorze mille habitants d'aujourd'hui a un lien est constitué. L'histoire madelinienne se calque désormais sur celle d'un peuple.

Un peuple qui sortira encore renforcé de l'exploitation dont il est victime. A la suite de l'exécré seigneur Coffin, à qui l'Angleterre avait livré le territoire, et dont les agents sévirent jusqu'à la fin du siècle dernier, quelques anglophones s'érigèrent durablement en classe dominante, détenant les clefs du négoce et menant une véritable politique de comptoir à l'encontre des francophones jusqu'au cœur de notre siècle. Avant d'être submergés par le nombre et l'élan coopératif. La question de la possession des terres elle-même ne sera réglée par le gouvernement du Québec qu'en 1958. Trop tard pour qu'elle n'ait marqué de manière irréversible les paysages. Extérieurs comme intérieurs.

Il serait faux pourtant de parler d'enfermement ou de consanguinité insiste l'ethnologue Hélène Chevrier : *« Nous avons accueilli beaucoup de gens qui se sont incrustés ici. Nombreux parmi ceux qui se disent Acadiens sont métissés. Chaque génération a fait entrer un peu de sang nouveau. On croit qu'île signifie isolé. En fait nous sommes un lieu de communication. Une île, ça voyage... »* Non sans épreuves. Bien avant que quelques contemporains aient trouvé là leur paisible évidence, l'archipel avait pu accumuler les témoignages de deux siècles de violences maritimes : jeunes déserteurs, derniers du rôle mais premiers dans les vexations, tentant d'échapper à leur condition, marins ou passagers, hommes et femmes que les bas-fonds avaient happés puis relâchés et qui ne chercheraient pas d'au-delà aux rives où ils avaient ressuscité.

Car le hameçon planté en travers du golfe, au bord de la grande voie du Saint-Laurent, allié aux courants du fleuve et à la violence des équinoxes ne ramenait pas que fretin. Il s'avérait un naufrageur jamais rassasié. *« On désigne l'archipel également sous le nom d'îles Ramées (au sens de ramifications). A 5 milles, on ne voit pas le sable qui les relie. Alors on entre et on s'enlise. Il y a deux ans, on a connu encore huit pertes de vies »*, dit Frédéric Landry, conservateur du Musée de la mer au Havre-Aubert, curé et capitaine, qui a déjà pu répertorier plus de cinq cents naufrages. Et un autre chercheur estime qu'ils pourraient être le double, approchant Sable Island, au large de la Nouvelle-Ecosse, le tenant du titre nord-américain.

On retrouve, vaincus par le même écueil madelinot, un *United-States* (1860) et un *United-Kingdom* (1863). Les villes de *Québec*, *Toronto*, *Alvarado*, *Figari*, *Athènes*, et *Canton* englouties avec une internationale féminine : *Jane-Amelia*, *Margarita*, *Cynthia*, *Henrietta-Maria*, *Stella*, *Zénobie*, *Annie* (1865), *Marie-Louise*, *Marie-Marthe* (1890) ou *Marie-Joseph*. Une *Walkyrie* (1963) s'est perdue au milieu des *Mary*, des *Jane* et *Mary-Jane* et de fort nombreuses *British-Lady*, y compris *Queen-Victoria*. Chez les hommes, *Sénateur* (1906), *Governor*, et même *Athlete* (1906) n'ont pas mieux tenu. *Adventure* (1920) et *Enterprise* désespérées, les allégories *Victory* (1905) *Espérance* (1892) et son pendant anglais *Hope* (1901), ont été anéanties avec *Perseverance*. La fin de deux *Typhon* n'a pas résolu l'énigme du *Wonder-Why* (Devinez pourquoi) (1930) d'aussi lointaines îles que *Formosa*, et *Corfu-Island* (1963) se sont fracassées là.

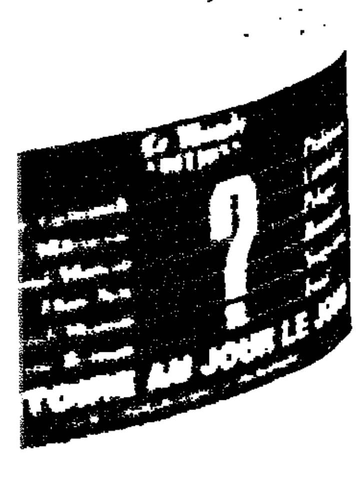
Les naufrages ne sont pas seulement provende de marchandises diverses, que la douane s'empressait de taxer à 12,5 %. Ils laissent une profusion de récits héroïques, peuplant la plus secrète lagune, accroissant le capital de la différence insulaire, enrichissant son histoire d'autant de monuments dressés et disparus. Les trésors à la clef, que des pirates viennent extraire de leur cachette, après que des capitaines fous de cupidité ont, pour se les approprier, coupé les mains de passagers cramponnés au bord, ne valent parfois pas plus que le prix des « menteries » dont on se régalait, couché dans le sable l'été, après la récolte du foin des dunes, et encore propres à servir aux plus incrédules l'hiver à la veillée.

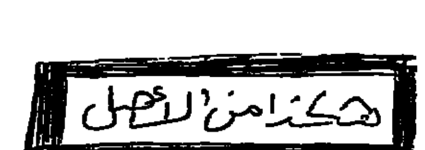
Tout étrange qu'il apparaisse, un naufragé ne restait jamais longtemps étranger. Pour peu qu'il ne grave pas ses initiales sur quelque bardeau, ce qui lui interdirait de rester, il trouverait bien une lignée où prendre place. Les noyés avaient la partie plus difficile. On ne savait pas où ils risquaient de vous entraîner. Implorant à jamais leur carré de terre sainte, leurs fantômes tentaient d'interpeller le passant sous les aulnes, et de l'égarer dans les brumes. Les chiens eux-mêmes s'y laissaient prendre. Souvent, on savait les noms de ces revenants et d'où ils revenaient. On leur devait ces cieux soudainement embrasés, phosphores balancés par la houle comme une rumeur et annonciateurs de tempêtes. Des feux du diable, surgis là où des hommes pris de boisson avaient péri en mer et qui arrangeaient bien le Bon Dieu lorsqu'il fallait un exemple en la paroisse.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

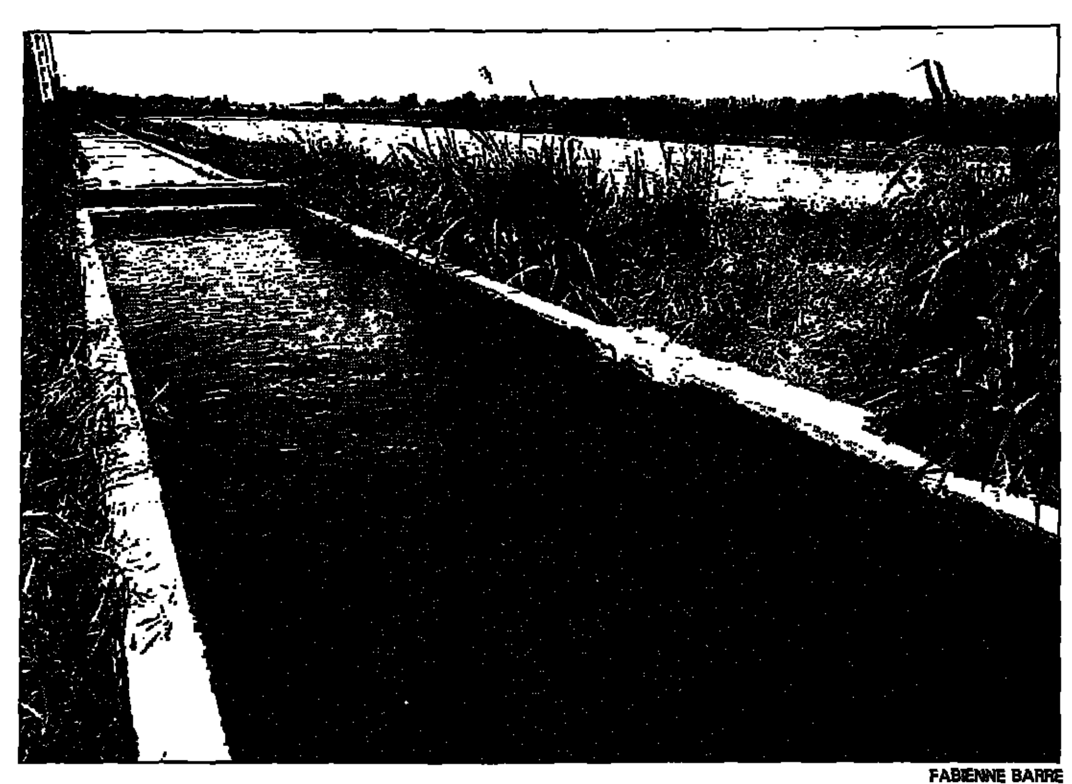
(1) Lire *le Radar*, édition spéciale du bicentenaire (été 1993).

Lire la suite page 13





Eaux de Provence



FABIENNE BARRE

Canal d'irrigation en Camargue

« *ICI, l'aïgo es d'or* ». « *Ici, l'eau est d'or* ». Ici, dans cette Provence verte, loin des foules de la Côte, et que l'on découvre en explorant les Bouches-du-Rhône. Au fil d'une eau douce qui ne ménage pas sa peine pour verdir cette terre calcaire et aride, balayée par le mistral. Canaux d'irrigation, vergers, haltes pour les oiseaux aquatiques, moulins hydrauliques identifient cette région blottie entre la Durance, les Alpilles et la Camargue. Avec, pour temps forts, la source sacrée de Glanum (à Saint-Rémy-de-Provence), les fontaines romaines (à Aix-en-Provence), les canaux conçus par le Florentin Adam de Craponne (autour de Salon-de-Provence), le moulin d'Alphonse Daudet ou, encore, le moulin hydraulique qui abrite la fondation Armand-Panigel. Une symphonie aquatique particulièrement à l'honneur dans le parc naturel régional de Camargue et la réserve zoologique et botanique, proche de l'étang de Vaccarès.

Au cœur de cette région chantée par Mistral, la source sacrée du sanctuaire de Glanum témoigne d'un lieu de pèlerinage qui remonte à des millénaires. Les torrents, ou « gaudres », dévalaient alors des Alpilles pour alimenter, par des canalisations, le château d'eau de Glanum ainsi que les thermes de la cité. Et on devine encore, sur les tuyaux de plomb ou de bois, les noms des fabricants. Plus à l'est, les fontaines d'Aix ou « *Aquae Sextiae Salluviorum* » doivent leur appellation à l'époque où les Romains fréquentaient les sources chaudes et froides de la ville.

Voilà des siècles, en effet, que l'eau représente le souci permanent des populations établies dans la région des deux Rhône. Savant de la Renaissance, Adam de Craponne (dont on peut admirer, à Salon-de-Provence, le buste sévère) était, entre autres, l'ami de Nostradamus, le célèbre astrologue, qui lui ouvrit et sa bourse et son carnet d'adresses à la cour de Catherine de Médicis. Une cour dont les fastes revivent, chaque été, lorsque les habitants de Salon se costument pour déambuler dans les rues de la ville.

Avant Adam, la Provence était un désert. Surnommé « l'amant de la Durance », Craponne, par des kilomètres de canaux aujourd'hui abandonnés, amènera, entre 1551 et 1559, l'eau de la rivière à cette terre exsangue. Toujours aux aguets, les sourciers sont encore nombreux à savoir taper du pied et manier la baguette mobile (de fer ou d'orme) pour deviner la présence de l'eau et en estimer la profondeur. De quoi alimenter, le soir, à la veillée, autour d'une « riste » d'aubergines confites, des récits parfumés à l'accent provençal et qu'on dirait tout droit sortis d'un dialogue de Pagnol.

Dans ce pays de petites propriétés assoiffées, l'eau se faufile par les « roubines » (canaux d'assainissement) et les « fidules » (canaux d'irrigation). Au sud, le canal EDF. Au nord, le canal des Alpines (ancien nom des Alpilles), qui arrose une vingtaine de communes et qui fonctionne depuis plus d'un siècle. Sur les diverticules du canal, les « martellières » permettent d'ouvrir ou de fermer l'arrivée d'eau afin d'alimenter des ruisseaux ou des contre-ruisseaux creusés, telles des gouttières, à même la terre du champ à arroser. Il s'agit là d'une irrigation dite par gravité, où chaque champ reçoit l'eau bénéfique qui descend ensuite vers le champ voisin, à l'heure fixée par la commune.

Situé à l'extrémité sud des Bouches-du-Rhône, le parc naturel régional de Camargue abrite des centaines d'espèces d'oiseaux, nidificateurs ou migrateurs. Directeur de la réserve nationale ornithologique, Eric Coulet veille sur ces lieux depuis des années en s'efforçant d'inculquer aux visiteurs un code de bonne conduite, gage d'une cohabitation harmonieuse. « *Ainsi*, observe-t-il, *les oiseaux et les gens apprennent à se regarder.* »

« *L'eau*, écrivait Jean Giono dans l'Eau vive, *c'est la vie. Si tu creuses ta main, tu la retiens. Si tu serres le poing, elle s'enfuit.* »

De notre envoyée spéciale
Anne-Marie Minvielle

La forme sur mesure

En 1992, ils étaient 635 000 à avoir effectué un séjour dans un établissement thermal ; et 250 000 à avoir fréquenté un centre de thalassothérapie, contre 26 000 vingt ans auparavant. Phénomène de société ou, plus simplement, retour à l'idéal antique (un esprit sain dans un corps sain), cette course effrénée à la remise en forme appelle quelques repères. Comment, en effet, être sûr de faire le bon choix face à une offre multiple qui fait assaut de séduction ? Une préoccupation à laquelle répond le dossier « Spécial forme » concocté par Havas Voyages, soucieux, dans ce domaine comme dans d'autres (des brochures semblables traitent des clubs, des croisières et des vacances à la carte), d'assumer sa mission de conseil. Objectif : aider ceux qui le souhaitent à sélectionner « un séjour tonique » en leur donnant les clés pour déterminer, en toute connaissance de cause, la station répondant le mieux à leur attente. Résultat : une sélection de 24 établissements répartis dans l'Hexagone, dont 18 instituts de thalasso situés sur les trois façades maritimes (Manche, Atlantique et Méditerranée), 5 centres de balnéothérapie dans la France verte (Aix-les-Bains, Châtel-Guyon, Evian, Pouligny-Notre-Dame et Vichy), et une originale croisière sur le Rhin à bord du *Liberté*. Côté thalasso, sont soumis au banc d'essai les thermes marins d'Ouistreham, Saint-Malo et Saint-Jean-de-Monts, les Miramar de Port-Crouesty et Biarritz, l'Alliance Phytomer à Pornic, le Gita Form à Châtelaillon-Plage, l'Atalante et Neptune sur l'île de Ré, le Novotel Nouveau Cap à Royan, l'Atlanthal à Anglet, l'Hélianthal à Saint-Jean-de-Luz, le complexe Serge Bianco à Hendaye, les Thalacap de Banyuls, du Cap d'Agde et des Saintes-Maries-de-la-Mer, le Thalazur à Antibes, le Biovimer de Marina Baie des Anges et l'Eden Roc à Ajaccio. Pour chaque adresse, les informations permettant un choix argumenté : situation, style et confort de l'hôtellerie, qualité de la restauration, installations techniques, soins proposés, gamme des activités annexes, potentiel touristique de la région concernée et point de vue d'Havas Voyages. L'essentiel pour mettre tous les atouts dans son jeu. Disponible dans les 450 agences Havas Voyages et sur Minitel 3615 Havas Voyages. A consulter également, la brochure de Thalassa international (5, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, (1) 47-42-08-08) présentant les sept établissements (Le Touquet, Dinard, Quiberon, Les Sables-d'Olonne, Oléron, Hyères et Porticcio, en Corse) de la chaîne des hôtels Accor. Une brochure qui fait notamment la chasse à quelques idées reçues sur la thalasso : ce n'est pas un luxe (à partir de 4 000 F la cure d'une semaine en demi-pension) réservé aux femmes (30 % des clients de Thalassa sont des hommes) et aux personnes âgées. Et si la thalasso est une thérapie, elle joue aussi, insiste-t-on, un rôle préventif et de remise en forme.

A noter que plusieurs des établissements ci-dessus figurent également dans la brochure du voyagiste Visit France/Air Inter, spécialiste du court séjour en avion et qui propose notamment, jusqu'au 31 octobre, des forfaits thalasso pour attaquer la rentrée d'un bon pied. Renseignements dans les agences et bureaux de vente Air Inter et Air France, et au (1) 47-36-50-50.

Dans la Silicon Valley coréenne

En 1893, la Corée participait à l'Exposition universelle de Chicago, où elle présentait les produits de son artisanat. Cent ans plus tard, la voici qui organise « *la dernière exposition du siècle en Asie et la première dans un pays en développement* », comme le dit fièrement Myung Oh, le président du comité organisateur. En un siècle, le pays est passé du panier d'osier à l'ordinateur. La ville de Taejon, au cœur de la Corée du Sud, à 160 kilomètres au sud de Séoul, accueille en effet jusqu'au 7 novembre une exposition internationale sur un thème à la mode depuis la conférence de Rio : « Le défi d'une nouvelle voie pour le développement. » Ses vingt-sept pavillons se concentrent, d'une part, sur les technologies mises en œuvre au service du développement, et, d'autre part, sur le recyclage et tous les moyens d'économiser les ressources naturelles.

Pourquoi Taejon ? Parce que cette ville de plus de 1 million d'habitants abrite depuis vingt ans la cité des sciences de Taedok, une Silicon Valley à la coréenne qui rassemble 12 000 chercheurs dans une trentaine d'instituts et centres de recherche, ainsi qu'un musée national des sciences. Elle était donc prédestinée à recevoir le premier train à lévitation magnétique de Corée, qui serpente entre les pavillons à thème, et les manifestations culturelles organisées quotidiennement durant les trois mois de l'Expo.

Le thème environnemental est omniprésent, aussi bien au pavillon de l'environnement proprement dit que dans ceux consacrés à l'utilisation des ressources, à la planète Terre, à l'énergie et à la nature. On y circule en voiture électrique ou à pile solaire. Pour symboliser le recyclage, une immense pyramide de bouteilles provenant du monde entier a été édifiée au milieu d'une pièce d'eau. Les Coréens veulent ainsi prouver que l'industrie et la technologie, dans lesquelles ils se sont lancés à une allure vertigineuse, ne sont pas incompatibles avec le respect de l'environnement et un « développement durable ». Renseignements auprès du Comité français des manifestations économiques à l'étranger, 10, avenue d'Iéna, 75016 Paris, tél. : 40-73-30-00. En Corée : comité organisateur de l'Expo de Taejon, 159, Samsung-dong, Kangnam-ku, Séoul 135-090, tél. : (02) 551-4874/5, fax : (02) 551-1316. Air France et Korean Airlines proposent des vols directs Paris-Séoul à partir de 9 900 F A/R, le voyagiste Asia (tél. : 44-41-50-10 et dans les agences de voyages) un Paris-Séoul (7 490 F A/R) assorti d'un forfait « un jour à l'Expo » (à partir de 1 175 F).

R. C.

Musique en Picardie

Un niveau international, un programme musical original, des interprètes brillants se produisant dans des lieux privilégiés où le son se déploie librement : la réputation du festival des cathédrales est assise sur des bases solides. Du 10 au 25 septembre, la Picardie sera, à sa manière, capitale musicale de l'Europe et point de ralliement des mélomanes avides d'excellents concerts. L'édition 1993 – la sixième depuis que le conseil général de Picardie a créé la première manifestation en 1988 – s'ouvre aux compositeurs d'Europe centrale et orientale. La programmation est si bonne que l'on ne peut rien passer sous silence. Qu'il s'agisse du chœur d'enfants de la radio hongroise interprétant des airs de Monteverdi, Liszt, Bartok et Kodaly (cathédrale d'Amiens le 10, basilique de Saint-Quentin le 11, cathédrale de Senlis le 12) : de la *Messe en si mineur*, de Bach, conduite par Joshua Rifkin, maître incontesté de la musique ancienne aux Etats-Unis (le 11, église de Château-Thierry) ; de l'Hungarian State Symphony Orchestra dirigé par Ervin Lukacs, au service des *Chants biblique* de Dvorak, des *Préludes* de Liszt et du *Concerto pour violon* de Tchaïkovski, dont l'interprète sera Vilmos Szabady (le 17, abbatiale de Saint-Leu d'Esserent et, le 18 septembre, reprise de ce même concerto au Théâtre de Beauvais). Le cycle continue avec les *Vêpres* de Monteverdi, par l'Ensemble vocal et instrumental du Collegium Vocale de Gand, placé sous la baguette de Philippe Herreweghe. Feu d'artifice vocal avec le Chœur d'hommes de Prague, qui fera sonner ou retiendra la puissance des œuvres *a capella* d'une quinzaine de compositeurs, dont Janacek, Rachmaninov et Smetana (le 24, cathédrale de Soissons ; le 25, abbatiale de Corbie). L'Orchestre de chambre Ferenc Erkel, pour sa part, convie à un régal composé de la *Symphonie en si mineur op. 10* de Mendelssohn, du *Mouvement de quatuor en ut mineur* de Schubert, de la *Sérénade pour cordes* de Tchaïkovski et du *Divertimento nº 1*, de Weiner (le 24, église du Saint-Sépulcre d'Abbeville, le 25 au centre culturel de Chauny). La Sinfonietta, orchestre régional de Picardie, dirigé par Jiri Mikula, se mesurera à ces musiciens chevronnés avec un programme Mozart : ouverture de *Don Juan*, airs de concert, *Sérénade nocturne*, *Symphonie nº 38 « Prague »* (le 18, église de Rue). Annoncer Yuri Bashmet, alto, et Mikhaïl Mountian, piano, interprètes de Mendelssohn, Schubert et Chostakovitch, c'est donner, vainement, des regrets puisque leur récital est, déjà, complet. Preuve qu'il faut réserver, très vite (tous renseignements au numéro Vert 05-46-31-85). Tarif unique à 120 F (80 F dans certaines églises) et « passeport festival » permettant d'assister à tous les concerts à un prix très avantageux (350 F). Pour découvrir cette région qui a vu naître et s'épanouir le gothique, consulter les offices de tourisme locaux et le Guide bleu *Picardie* que vient de publier Hachette.

Guide

• **Y aller.** Tous les chemins, ou presque, mènent à Salon-de-Provence que l'on peut atteindre par l'autouroute du Soleil (700 km de Paris), le TGV (4 heures de Paris à Avignon) ou *via* l'aéroport de Marseille-Marignane situé à 30 km de Salon.

Itinéraire. De Salon-de-Provence à Saint-Rémy-de-Provence, par les Alpilles et Les Baux-de-Provence. Rejoindre ensuite le marais de la Gran Mar, par Fontvieille et le moulin de Daudet, l'abbaye de Montmajour, Arles puis les Saintes-Maries-de-la-Mer. Se promener le long de la digue de Mer (en VTT, à pied ou à cheval) et visiter la réserve de Camargue (se renseigner sur les horaires spécifiques fixés pour Salin-de-Badon afin de respecter la vie des oiseaux). Un itinéraire de deux jours environ avec retour à Salon. Un peu plus si l'on y ajoute Aix-en-Provence.

S'y loger. A Saint-Rémy, le château de Roussan (tél. : 90-92-11-63), chambre de 350 F à 780 F, avec toute la poésie d'une vieille demeure et un parc du 18ᵉ. Le Mas de La Pyramide (90-92-00-81), également à Saint-Rémy, une halte pittoresque au milieu des carrières et des champs de lavande, avec chambre d'hôte à 120 F. Le Domaine de la Reynaude (91-59-30-24), à Aurons, près de Salon. La Manade de Pioch (90-97-55-51), sur la route des Saintes-Maries-de-la-Mer, une bonne base pour visiter, à cheval éventuellement, la Camargue, avec des chambres à partir de 200 F.

A noter. Des stages d'aquarelle d'une semaine, en automne et au printemps (10 personnes maximum, 1 000 F par personne avec l'encadrement et l'hébergement) à la réserve nationale de Camargue (90-97-00-97). A Saint-Rémy, la Fondation Armand-Panigel (route des Jardins, tél. : 90-92-07-92) ne s'est pas contentée de restaurer un moulin hydraulique. Le maître des lieux, collectionneur de 78-tours et de films anciens, y propose des séminaires où « son oreille » fait merveille pour juger la qualité des disques anciens de musique classique. Un laboratoire musical vivant, véritable mémoire de la musique.

A voir. Fouilles de Glanum, Antiques et musée de l'hôtel de Sade, à Saint-Rémy. En Camargue, observatoires ornithologiques et sentiers de la réserve du parc national de Camargue. Traversée de la digue de Mer aux Saintes-Maries. En novembre, exposition sur l'eau au Musée de La Crau. Musée Grévin de la Provence, à Salon.

A lire. *La Prodigieuse Epopée des Craponne, gentilshommes de Provence*, de N. Pellissier (Lacour). *Provence, Alpes, Côte d'Azur* (les Guides bleus Hachette), *La Durance* (Privat), *Les Alpilles, Oiseaux en Camargue* et *Nostradamus* (Edisud). *Le Guide de la Camargue* (la Manufacture). *De la montagne de Lure aux Alpilles, sentiers de grande randonnée GR 6* (FFRP).

Se renseigner. Comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône, 6, rue du Jeune-Anacharsis, 13001 Marseille, tél. : 91-54-92-66. Office de tourisme de Salon-de-Provence, tél. : 90-56-27-60 (Musées Grévin, de La Crau et de l'Emperi). Office de tourisme de Saint-Rémy-de-Provence, tél. : 90-92-05-22. Parc régional de Camargue, tél. : 90-97-10-40. Réserve de Camargue de La Capelière, tél. : 90-97-00-97. Association Adam-de-Craponne (90-56-52-35), à Salon. J. Baldouin, puisatier (90-92-08-96 aux heures des repas) à Saint-Rémy-de-Provence. •

TÉLEX

L'Inde en souplesse et liberté, en voiture avec chauffeur et hôtels réservés à l'étape. Au départ de Delhi, par exemple, par Gwalior et son fort, la cité rajpoute d'Orcha jusqu'aux célèbres temples de Khajuraho, au nord du Madhya-Pradesh. Un itinéraire de Nouvelles Frontières qui comporte également un trajet en train à bord du Shatabadi Express. Six jours, à partir de 1520 F ; vols Paris-Delhi à partir de 4 400 F. Renseignements au 41-41-58-58.

Le fascinant Tibet à l'automne, quand les pèlerins se pressent dans les monastères. A Samye, Gyantsé, Shigatsé, Sakya. Visite, bien sûr, de Lhassa, la capitale, objet de tant de convoitises. Un voyage de 19 jours dont 5 au Népal pour se préparer à l'altitude, et 12 sur le « Toit du monde ». Du 21 septembre au 9 octobre, environ 30 400 F. Avec le spécialiste reconnu de l'Himalaya, le voyagiste suisse Artou (8, rue de Rive, 1204 Genève, tél. : 19-41-22-311-84-08).

Provins fête la moisson, le 29 août, en faisant revivre le passé : quadrille des lanciers, concert de l'harmonie municipale, sonnerie de trompes de chasse. A 15 heures, défilé de chars décorés de blé, danses folkloriques, battage à l'ancienne, dégustation de brie et de tartes. A 18 heures, place au jazz.

L'Italie à des prix étonnants. La Sicile du 10 au 17 septembre : huit jours en chambre double, pension complète, vols et transferts inclus, 2 490 F au village club Torre Normanna, près de Cefalu. Mais aussi Rome, du 4 au 8 décembre : 2190 F pour les vols, transferts, chambre et petit déjeuner, en hôtel trois étoiles. Deux promotions de la CIT. Renseignements au 49-72-50-50.

25ᵉ anniversaire pour la chaîne hôtelière Relais du Silence qui, à cette occasion, offre à 364 mariés de novembre 1968 de fêter leurs noces d'argent dans un de leurs établissements (un dîner et une nuit). Pour être lauréat, envoyer le plus vite possible une copie de son livret de famille au siège de la chaîne (2, passage Du Guesclin, 75015 Paris) en indiquant l'adresse de son domicile actuel.

Sélection établie
par **Patrick Francès**
et **Danielle Tramard**

VOYAGE

Les îles de la Madeleine vigies du Québec

Suite de la page 11

Chacune de ces histoires « vécues » est attestée par Avila LeBlanc (soixante-dix-neuf ans), dont la mémoire sait replacer les branches les plus fantastique, et les fruits les plus insolites dans l'arbre des généalogies insulaires aujourd'hui comme dans la limpidité d'un cycle hier disparu. *« Alors tout commençait par le loup-marin [phoque]. Puis la bonne nouvelle arrivait. Le hareng déposait ses œufs sur la côte et ses œufs arrangeaient bien les autres poissons. Puis c'était le homard. Puis le maquereau de filet. Puis la morue. Il n'y avait pas plus belle attraction que la pêche côtière, avec les goëlands au-dessus et la famille qui venait aider à trancher. Maintenant, le maquereau salé, c'est fini, la morue séchée c'est fini, il n'y a plus d'attraction, tout part à l'usine. »*

En dépit de la dureté de temps où la maladie s'appuyait encore sur la misère, le mot *« paradis »* vient aisément aux lèvres de ceux qui ont couru pieds nus dans les baies où frémissait le hareng, il y a trente ans de cela. Les îles venaient à peine de découvrir notre siècle, depuis qu'en 1950 on leur avait installé l'électricité. Mais la vie sans stress, l'alimentation saine, expliquaient qu'on y vive quatre ou cinq années de plus qu'au Québec. Elles auraient été conservatoires si elles n'avaient su faire mieux : développer une version originale de leur culture originelle.

« Dans les années 60, lorsqu'on a voulu savoir comment avaient pu vivre les Acadiens, on est venu aux îles. C'était le seul lieu où la culture acadienne était majoritaire et ainsi isolée, rappelle Jean Lemieux, médecin dans l'île du Cap-aux-Meules et romancier, établi là depuis quatorze ans. *C'est comme la cuisine pression. Ils ont été seuls pendant cent cinquante ou cent soixante-dix ans. Assez pour développer des liens de codépendance et un fort esprit communautaire d'entraide. Les persécutions des Anglais et l'abandon de la France leur ont appris à se percevoir comme ne devant compter que sur eux-mêmes et à développer un esprit politique très fin, sachant profiter des courants pour se trouver du côté du pouvoir.*

*» **Les « corvées » collectives** (volontaires) se pratiquent encore, et, dans le malheur, les quêtes restent spontanées. Il demeure une chaleur profonde, une totale simplicité. On ne verrouille ni les voitures ni les maisons. Mais tout s'étiole avec le modernisme. En réalité, les Madelinots vivent de plus en plus comme des Québécois. Ils sont passés d'une culture acadienne maritime à une culture québécoise par l'apport des services gouvernementaux. Au point que les Acadiens du Nouveau-Brunswick les considèrent comme moins acadiens qu'eux-mêmes car ils ne remplissent plus la condition de minoritaires en pays anglophone. Tout de même, ils ont beau se brancher de plus en plus sur la culture du continent sur fond de culture mondiale, leur homogénéité si particulière demeure. »*

Et cela se perçoit à l'oreille. Pas seulement dans les accents, mais aussi dans les plus récentes chansons, populaires en ce que connues de tous, d'un archipel qui s'y voit *« plus grand qu'un pays »*, et n'a jamais cessé de chanter, de se chanter. La fête de la radio communautaire à la mi-juillet peut offrir sans peine à chaque île son plein de couplets. Dans ces musicales *« paperniques »* (bavardages où l'on parle de tout et de rien), les voix complices retrouvent la houle et les vagues, et la difficulté d'être capitaine. Avec de soudaines chutes de vent où l'on fait assaut d' *« îles enchantées »*, d' *« îles de rêve »*, et de *« coins charmants à l'aspect féerique »*.

Mais entre le Havre-Aubert et la Grande-Entrée, il ne se trouverait personne pour renier ce lumineux « grand beau », ni pour suggérer le moindre second degré. Une nouvelle génération n'a fait que répondre en paroles au regard curieux jeté sur elle, celui des touristes parvenus jusque-là il y a vingt ans dans les premières rotations régulières du traversier. Un véritable remue-ménage pour les uns et les autres, dont aucun n'a paru encore se lasser. Et qui n'a pu que pousser les insulaires à passer d'une excentricité subie à une identité assumée, recherchée, cultivée. Des familles madeliniennes, exilées de temps parfois lointains, venues de Gaspésie, de la côte nord du Saint-Laurent ou de Verdun (banlieue de Montréal) qui compte autant de Madelinots que les îles, sont de plus en plus nombreuses à participer à l'heureuse « corvée » d'été.

On ne s'est jamais autant penché sur l'archipel, insulaires en tête. Pour identifier, répertorier, analyser, protéger. *« Attention, c'est dentelle, c'est fragile ! »*, répète Hélène Chevrier. *Le Radar*, l'hebdomadaire local, peut annoncer sur trois colonnes : *« La naissance des oisillons de pluvier siffleur est commencée »*, commenter l'événement et détailler les précautions à prendre. De frêles lignes de défense se montent. On devrait rendre à ses origines maritimes la vaste lagune du Havre-aux-Basques, fermée pour permettre le passage de la route qui unit en 100 kilomètres les six îles. Mais si les falaises, les plages et les dunes sont réellement protégées, où iront les *« quatre pattes »* (4X4) et les trimotos qui s'alignent à l'américaine, destructrices tentations flambant neuf, chez les garagistes et dans les publicités ?

PASCAL QUITTEMELLE

Autre signe de relative opulence, le nombre de maisons neuves. Comme pour contrebalancer l'extension du claboard, ce plastique blanc brillant imitant le bardeau, on a renchéri dans la tradition de peindre les demeures de couleurs pastel en puisant dans des tonalités plus acides ou plus vives. L'espace habité s'est densifié, sans pour autant devenir urbain. Les demeures encore installées dans l'ombre des anciennes tenures, gardent leurs distances, et le meilleur de leurs fenêtres pour l'océan ou l'infini lorsque la glace de janvier vient immobiliser le golfe pour quatre mois. Les maisons anciennes sont maintenant des valeurs, et on a vu récemment les Madelinots « se révolter » lorsqu'on a voulu démolir l'une d'entre elles.

L'époque où l'on bradait aux antiquaires du continent les vieux objets et les vieux meubles contre du neuf est révolue. La reconquête n'est pas seulement une idée, il lui faut quelques moyens. Et ce n'est plus tant l'hameçon qui doit y pourvoir, que la *« cage »* (le casier). Une découverte récente au demeurant, puisque le homard ne se pêche ainsi que depuis 1875, l'animal se servant alors plus volontiers concassé à usage d'engrais. Son affaire est faite en huit semaines de labeur acharné, sévèrement contingenté en trois cents casiers par bateau et par jour, pour que se renouvellent durant dix mois les cinq ou six millions de livres de crustacés qui rapporteront l'essentiel des revenus d'une année. Avant de chômer.

On affecte volontiers de considérer la fête nationale du Québec, la Saint-Jean, comme un banal jour de congé aux îles. Elles se fêtent le 10 mai, avec l'ouverture de la pêche au homard. Les familles se pressent sur les quais dans la nuit, attendant que les garde-côtes aient tiré, port après port, les fusées qui libèrent les amarres.

Du haut des buttes du Cap-aux-Meules on suit les lumières vacillantes s'écartant de tous côtés de l'archipel et rivalisant de vitesse. Et chacun de se reconnaître dans une chanson du barde madelinot Georges Langford : *« Marins de Normandie/De Bretagne ou d'Irlande.../Venus en Acadie/Des îles anglo-normandes/C'est le même décor/Qui commande l'effort/Tout le long de nos ports/On cherche encore le nord/La mer n'a pas tout pris/Les fruits de vos voyages/Il en reste aujourd'hui/Ils font la pêche aux cages... »*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Guide

● Les îles de la Madeleine sont à 1 300 kilomètres de Montréal et 1 050 de Québec (avancer les montres d'une heure). Il vaut mieux compter trois jours pour s'y rendre en voiture, assez pour découvrir en chemin l'Acadie et son important musée en plein air près de Caraquet au Nouveau-Brunswick. Un premier traversier conduit en moins d'une heure à l'île champêtre du Prince-Edouard, d'où le madelinot *Lucy-Maud-Montgomery* transborde en cinq heures au Cap-aux-Meules. Réservation indispensable l'été. Ceux qui souhaiteraient descendre (ou remonter) le Saint-Laurent, peuvent emprunter le *CTMA Voyageur* qui effectue en trois jours le trajet Montréal-Cap-aux-Meules et prend quelques passagers.

Plus rapides, les compagnies Air Alliance (filiale d'Air Canada) et Canadien relient chaque jour l'aéroport des îles à Québec et Montréal. Elles deviennent le principal moyen d'accès l'hiver, notamment lorsque l'on veut aller observer les blanchons, ces jeunes phoques nés en mars sur la banquise autour de l'archipel.

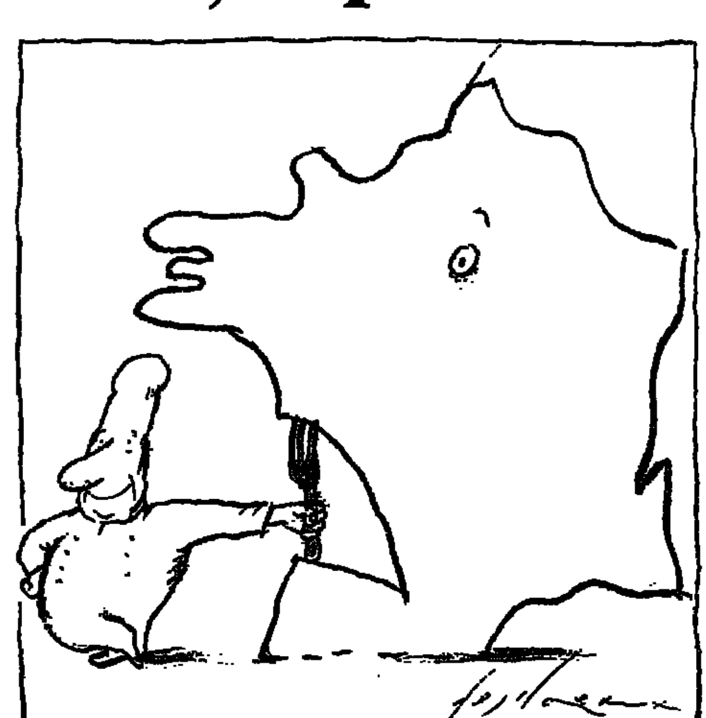
Les îles offrent tous les types d'hébergement possibles : hôtels, motels, campings ou locations chez l'habitant. Nombreux spectacles (théâtre ou chansons) tout l'été. Cafés (animés) et restaurants de tous niveaux, de la populaire Factrie, à Gros-Cap, une cafétéria qui sert le homard bouilli, à la Table des Roy à La Vernière, assurément l'une des meilleures tables du Québec.

La plupart des ouvrages sur les îles se trouvent sur place. On lira notamment la revue *Info Géo Graphies* (915, av. Moncton, Québec G1S 2Y6) qui a publié en avril 1992 un excellent numéro « généraliste » sur le sujet, rédigé par des Madelinots (126 p., 12,50 dollars). Le musée de la mer a édité un album souvenir pour le bicentenaire de l'établissement des îles (212 p., 12 dollars). Jean Lemieux est l'auteur de *la Lune rouge* (Editions Québec-Amérique), un « polar » bien situé dans la spectaculaire île écossaise d'Entrée (seule île habitée séparée de l'archipel) où il a exercé. Frédéric Landry a publié de nombreux ouvrages documentaires sur les îles, comme *Capitaines des hauts-fonds* (La Boussole, 146 p.). Des chansons de Georges Langford sont regroupées dans *le Premier voyageur* (L'Hexagone, 192 p., 18,95 dollars).

Renseignements à l'Office de tourisme du Québec, 4, avenue Victor-Hugo, 75116, Paris, tél. : (1) 44-17-32-35, à l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne 75008, Paris, tél. : 44-43-29-00, et à l'Association touristique des îles de la Madeleine. C.P. 1028, Cap-aux-Meules, îles de la Madeleine, Québec GOB 1BO Canada. Tél. : 19-1-418-986-2245. ●

TABLE

Bordeaux, capitale vinicole



L'ÉVÉNEMENT, là-bas, est la déconfiture de Jean-Marie Amat en son *Saint-James* de Bouliac, à quelques kilomètres des Chartrons. Un 4 toques Gault-Millau ! En fait, ce cuisinier-utopiste a vu grand et tenté à tort de « réinventer le terroir ». Passons ! Peut-être aussi les difficultés du vignoble y sont-elles pour quelque chose. Les vins ont baissé – moins que le champagne, certes – en Gironde de 10 % à 15 % ces dernières années. En outre, si les millésimes 89, 90 et 91 étaient de qualité, le bordeaux 1992 se révèle inférieur : trop d'acidité, manque de structure et faiblesse de couleur, me souffle un spécialiste.

Les restaurants de Bordeaux subissent le contrecoup, et, comme à Paris et partout ailleurs, la « crise » se manifeste. L'occasion est peut-être bonne de se promener dans le Bordeaux gourmand ?

Il y a d'abord les trois incontournables : *Le Chapon fin, Ramet* et *Le Rouzic*.

Le Chapon fin est un monument datant du début du siècle, un cadre quasi historique. Francis Garcia, qui règne aujourd'hui sur cette salle classique et son jardin de rocaille, est un chef de bonne tradition (5, rue Montesquieu – tél. : 56-79-10-10 – fermé dimanche et lundi). Jean Ramet, dans un décor neuvement rajeuni, cuisine heureusement les produits de saison et surveille sagement sa cave de vins du terroir (7-8, place Jean-Jaurès – tél. : 56-44-12-51 – fermé samedi et dimanche). Enfin, Michel Gautier. Il modernise le classique avec bonheur, il bénéficie également du charme d'accueil et de la connaissance en bons crus de son épouse Kinette (*Le Rouzic*, 34, cours du Chapeau-Rouge – tél. : 56-44-39-11 – fermé samedi midi et dimanche).

Ce sont là de grandes maisons et d'additions adéquates. La recherche de bistros (ou bistrots ?) peut être hasardeuse.

A mon goût, il n'est d'abord que *La Tupina*. A l'abri des modes, aime dire Jean-Pierre Xiradakis parlant de cette cheminée où rôtissent viandes et volailles et autour de laquelle on se tasse quelque peu pour mieux respirer l'odeur des plats et de l'amitié bavarde ! C'est en 1968 qu'il a « ouvert » sa *Tupina*. Depuis, il l'a aménagée (mais poutres de bois, cheminées de pierre, carreaux et faïences girondins, meubles de bois cirés restent dans la note folklorique). Comme les plats (escargots à la caudérannaise, foies gras en terrine, en papillote, poêlés aux raisins, ventre de veau sur pain aillé, mitonnée de tripes aux cèpes, magrets, brochettes de cœur de canard, etc.). Vous choisirez sur un cahier d'écolier les vins, dont les noms sont calligraphiés à l'encre violette, et vous pourrez déjeuner à la sauvette pour 100 F, avec aussi un menu du soir à 270 F, superbe, et la carte (*La Tupina*, 6, rue Porte-de-la-Monnaie – tél. : 56-91-56-37 – fermé dimanche).

Quelques autres restaurants encore : *La Chamade* (29, rue des Piliers-de-Tutelle – tél. : 56-48-13-74 – fermé samedi midi et dimanche). Didier Gelineau (26, rue du Pas-Saint-Georges – tél. : 56-52-84-25 – fermé dimanche soir et lundi) et *Le Cellier bordelais* (30-31, quai de la Monnaie – tél. : 56-31-30-30 – fermé samedi et dimanche), recommandé par le Guide du routard.

Et, sortant un peu de la ville, vous n'oublierez point *La Réserve* (à Pessac, 74, avenue du Bourgailh – tél. : 56-07-13-28) de Roland et Claudine Flourens, un élégant « Relais ». Et Marc Demund (5, avenue Gardette à Carbon-Blanc – tél. : 56-74-72-28 – fermé dimanche soir et lundi) – où vous pourrez déguster une choucroute de la mer que vous n'accompagnerez point de bière mais d'un bordeaux blanc, bien sûr...

La Reynière

Médailles d'or ! A la Foire de Mâcon cinq médailles d'or ont été distribuées aux vins de Cahors. Au Château des Ifs pour son millésime 1988, au Château Triguédina et au Château Lagrezette pour le millésime 1990, au Château Chambert et au Château de Grézela pour le millésime 1991.

Bridge

nº 1549

LA COURSE AUX OSCARS

Parmi les oscars distribués depuis quelques années, celui du championnat d'Europe de Killarney est un coup superbe et aussi un véritable problème.

♠ A V 2
♡ A 3
◊ A D 10 8 5
♣ A 5 3

♠ 9 7 5 4 3
♡ D 8 5 4
◊ 2
♣ R V 7

N / O E / S

♠ 10 8
♡ V 10 9 6
◊ V 6 3
♣ 10 8 6 2

♠ R D 6
♡ R 7 2
◊ R 9 7 4
♣ D 9 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud Hantveit	Ouest Bier.	Nord Thomas	Est Morath
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ◊	passe	6 SA	passe...

Ouest (Bierregard) ayant attaqué le 4, de Pique (l'entame la moins compromettante), *comment Hantveit en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense?

Réponse :

Il est toujours bon de *tirer une longue affranchie* pour provoquer des défausses. Ainsi, sur le cinquième Carreau, Est, qui avait conservé trois Cœurs et trois Trèfles, s'est trouvé dans une situation inconfortable.

Finalement, Est a défaussé une deuxième fois Cœur ; alors Hantveit jeta un Trèfle et joua l'As de Cœur, le Roi de Cœur et le 7 de Cœur pour *mettre Ouest en main à Cœur* et l'obliger à contre-attaquer Trèfle.

Si Est avait défaussé un autre Trèfle (pour empêcher la mise en main d'Ouest à Cœur), le déclarant aurait jeté un Cœur (et Ouest également). Ensuite, après le Roi et l'As de Cœur (pour éliminer les deux derniers Cœurs d'Ouest), la mise en main s'effectuera *à Trèfle:*

♣ R V 7 — ♣ A 5 3 / ♣ D 9 4 — ♡ V ♣ 10 8

Le déclarant joue le 3 de Trèfle pour le 8 de Trèfle et le 9 de Trèfle pris par le Valet d'Ouest *qui doit continuer Trèfle* sous son Roi !

LES CHAMPIONS ISLANDAIS

Il y a deux ans, au championnat du monde de Yokohama, la nouvelle de la victoire de l'Islande avait surpris tous les experts. Aujourd'hui cependant, ils ne font plus preuve de la même efficacité, et, comme les champions olympiques français, ils n'ont pas été capables de se classer dans les quatre premiers du championnat d'Europe qui ouvrait la porte du prochain championnat du monde de Santiago, au Chili.

Bjorn Eysteinsson, capitaine et entraîneur de l'équipe islandaise, avait réussi un des plus jolis coups des Olympiades de 1984.

♠ D 10 8 3
♡ A 10 8 7 5
◊ A 9 7
♣ R

♠ 4
♡ D 6 4 3 2
◊ 8
♣ 10 7 6 5 4 2

N / O E / S

♠ 6 5 2
♡ –
◊ D V 10 5 4 2
♣ A D 9 3

♠ A R V 9 7
♡ R V 9
◊ R 6 3
♣ V 8

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	2 ♡	3 ◊	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♠
passe	passe	contre	6 SA
passe	passe	passe	

Ouest ayant cru bon d'entamer le 8 de Carreau dans la couleur du partenaire, *comment Sud* (Eysteinsson) *a-t-il réussi* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de «2 Cœurs» était la convention Flannery, qui promettait un bicolore de majeures 4-4 ou 4-5. Sur «3 Carreaux», Sud décida de jouer le chelem si Nord avait deux As, mais, quand Est contra «6 Piques», Eysteinsson comprit qu'Est avait contré le chelem pour indiquer au partenaire (convention Lightner) qu'*il coupait d'entrée* la première couleur du mort et avait un As à côté. Le chelem à Pique étant ainsi condamné, Sud se replia adroitement à 6 SA.

COURRIER DES LECTEURS

Aux âmes bien nées
(nº 1523)

De nombreux lecteurs (MM. Aron, Bouyer, C.M., de La Salle, Gilewicz, Mastero, Roux, Vissot) ont trouvé qu'il y avait une autre défense que celle de la jeune Malgorzata. Et Gilewicz ajoute: « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?» Parce que, à treize ans, on ne pense pas que c'est compliqué de jouer dans la faible du mort!

La route du chelem

«J'ai cherché en vain, écrit un lecteur (J. Lemoine), un livre du regretté Trézel intitulé *La route du chelem est ouverte*. Pouvez-vous me dire si ce livre existe toujours, et où je pourrais me le procurer?»

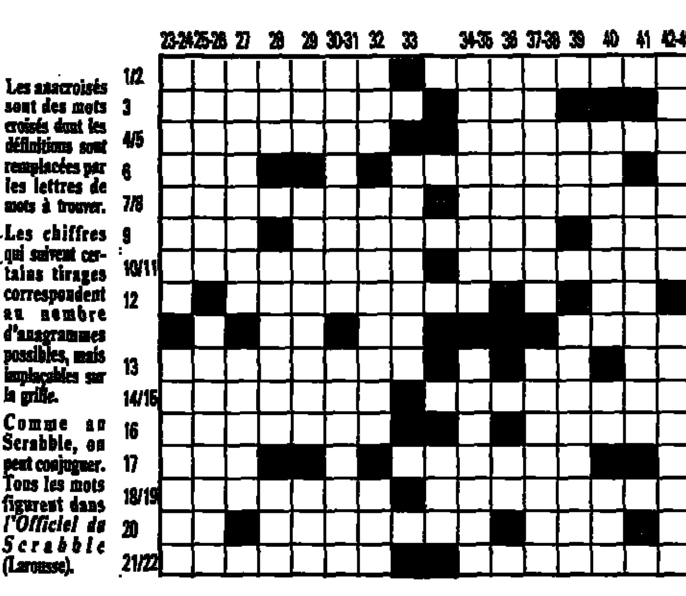
Ce livre n'a pas vieilli, mais je crois qu'il est épuisé et qu'il n'a pas été réédité. Peut-être Mme Trézel pourra-t-elle vous renseigner? Voici son adresse: 82, avenue de Breteuil, 75015 Paris.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 780



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACILMNP. – 2. BEIILMOR. – 3. AEEHILNS (+ 2). – 4. AEERSSV (+ 2). – 5. ABCCELU. – 6. EIILORV (+ 2). – 7. BINNOSTU (+ 1). – 8. EEELSST. – 9. IIIOSTTU. – 10. DEEEEIRT. – 11. AACIRSV. – 12. EELLRSSU. – 13. BEILORTU. – 14. ADEENPU (+ 1). – 15. ACEEESVX. – 16. EEMRSSS. – 17. AADFIT. – 18. AIQRSSU. – 19. AACLNNOT. – 20. AEINSTU (+ 2). – 21. EEINRSS (+ 4). – 22. AEEEGSY.

VERTICALEMENT

23. AABCDHMR. – 24. EELMRSU (+ 3). – 25. AEELSUV (+ 1). – 26. EEIINPRV. – 27. AEEELRST (+ 3). – 28. DNORSU (+ 1). – 29. ADEINORU (+ 1). – 30. CEEINOTU. – 31. ABINRRU (+ 1). – 32. EEEILLNS. – 33. EELOSST. – 34. BCIILMOS. – 35. ADEOSXY. – 36. ABEOTUV. – 37. CEIIINSV. – 38. AABHITU. – 39. AALORTVY. – 40. AACEENR. – 41. AEEINRSU (+ 1). – 42. EEIRSSU (+ 2). – 43. EEELLNSS.

SOLUTION DU Nº 779

1. EQUIVALU. – 2. ECORCEE. – 3. YSOPET. – 4. QUEMANDE. – 5. IRAIENT (NIERAIT RENIAIT RIAIENT). – 6. IMITEREZ (MERITIEZ MITERIEZ). – 7. OSCILLA (COLLAIS). – 8. ARAMEEN (AMENERA EMANERA). – 9. PEINASSE (EPINASSE). – 10. PUTRIDE (TURPIDE). – 11. RIPERAIT (PERIRAIT PETRIRAI PRIERAIT). – 12. ETALEE (ELEATE). – 13. ETRIPEE. – 14. DOCUMENT. – 15. INNEITES (INNEISTE). – 16. NITROSE (ENTOIRS...). – 17. EPOUSAT (ETOUPAS). – 18. DESIREE (SIDEREE DIERESE). – 19. ESQUIMAU. – 20. PIERIDE. – 21. MARSAULT. – 22. UPERISA (EPURAIS...). – 23. UTERIN (REUNIT RUTINE). – 24. VIAGERE. – 25. BIOPSIES. – 26. ECIDIE. – 27. LYDIENNE. – 28. ELEMENT. – 29. APATRIDE (DEPATRIA...). – 30. EPIGONES (PIEGEONS POIGNEES). – 31. CERISAIE (ACIERIES). – 32. PECAIRE, interjection (EPICERA RAPIECE RECEPAI). – 33. VETUSTES. – 34. RAMERAI (ARMERAI MARIERA REARMAI REMARIA). – 35. CREOLISA, transforma en langue créole (CALORIES COALISER RECOLAIS SCOLAIRE). – 36. ALESOIR (ISOLERA ORALISE ROSALIE SOLAIRE). – 37. SIMIEN (IMINES). – 38. ENTRAVER (REVERANT). – 39. TETIERE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

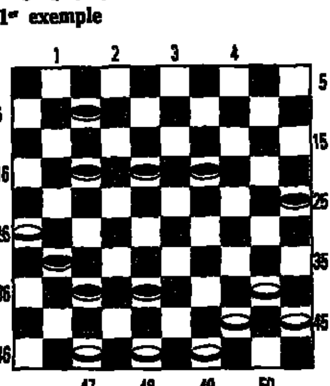
Dames

nº 463

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Thème de l'escalier**

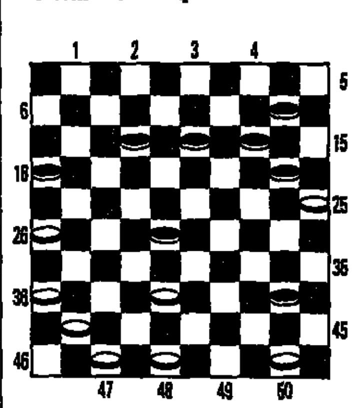
1er exemple



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 49-43 (38x49) 48-42 (37x48) [l'escalier, terme imagé, peut être constitué de deux dames adverses] 26x37 (48x31...) 47-42 (31x48) 40-35 (49x40) 45x34 (48x30) 35x2!, rafle cinq pièces, dame et +.

Deuxième exemple

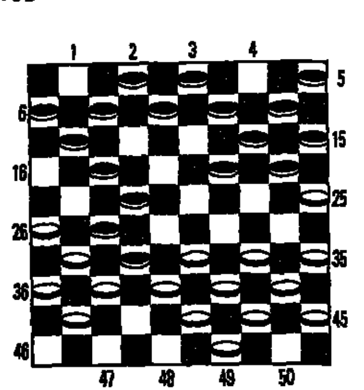


Les Blancs jouent et gagnent.

Une combinaison en sept temps, élémentaire toutefois. En sachant que le pion à 25 damera à 5, de nombreux amateurs découvriront par eux-mêmes le mécanisme. Solution : 38-33 (28x39) 48-43 (39x48) [1er envoi à dame] 50-44 (40x49) [second envoi à dame] 41-37 (48x31) 36x27 (49x21) 26x19 (14x23) 25x5!,+.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de France, 1965. Fontier, alors en série «Promotion», exécuta, avec les Noirs, dans la position ci-dessous, une combinaison qui obtint le 1er prix des combinaisons placées au cours de ce championnat. Nouveau motif d'encouragement pour ceux qui commencent à évoluer dans des mouvements tactiques élaborés.



N+ après : (19-24)! 37x28 (14-19) 25x23 (24-29) 33x24 (22x42) 31x22 (17x30)! 34x25 (42-47) et les Noirs l'emportèrent au quarante-neuvième temps.

SOLUTION DU PROBLÈME H.M. ROOS (1963)

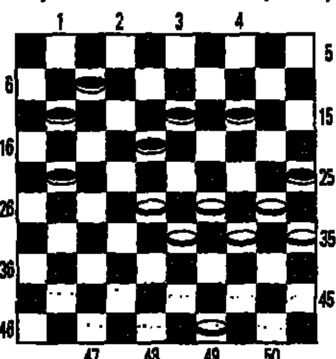
Blancs : pions à 16, 22, 27, 28, 29, 43, 47.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 20, 24, 30, 37.

16-11!! (7 x 16, forcé) 47-42 (37x39) 27-21 (16x18) 28-23 (24x33) [le pion blanc à 29 est resté en prise pendant 4 temps] 23x43!,+ par opposition.

R. FOURGOUS

2e prix concours FFJD (1963)



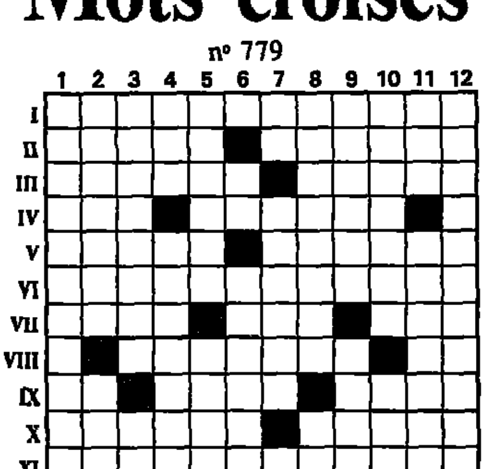
Les Blancs jouent et gagnent. Solution dans la prochaine chronique, dans laquelle sera proposé le 3e prix de ce concours international pour permettre aux problémistes de se situer par rapport à la décision d'un jury composé de maîtres problémistes.

Dans ce 2e prix, le grand maître problémiste R. Fourgous, qui nous a quittés récemment, donne une illustration de son talent dans la gamme «Forcing une fois, forcing deux fois».

Jean Chaze

Mots croisés

nº 779



HORIZONTALEMENT

I. A fille facile, mort difficile. – II. Fit violence. Considérer sans considération. – III. Essai. Radical. – IV. S'allia au prophète. Mit le vêtement en place. – V. Avec lui c'est complet. Fit peur. – V. Quelle pagaille! – VII. Se faire violence. Pour la société. Dans le fourrage. – VIII. Calculées en masses. On le montre du doigt. – IX. Evite de se répéter. Terres. Sulfate. – X. Toujours pardonnable même si elle est grossière. Au Poitou. – XI. Ne peuvent être aimées que par les très enrhumés.

VERTICALEMENT

1. Le premier fut athénien. – 2. Jetées aux oubliettes. Dans l'Atlas. – 3. Adamites. Pour faire un fleuve. – 4. Prit un risque. Montées. – Généralement à l'aise comme un poisson dans l'eau. A nous représenter. – 6. Préposition. Foncera. – 7. Coordonne. Tout le monde en a un et ce n'est pas toujours un délit. – 8. Polluée. Se donne au théâtre. – 9. Fis de l'œil. Il n'a pas été corrompu. – 10. Incarnait l'amour. Un tort causé en un sens. – 11. Reçoit les bacheliers. Vif-argent. – 12. Ce que sont les petits ennuis.

SOLUTION DU Nº 778

Horizontalement

I. Motocycliste. – II. Amuser. Féal. – III. Remercié. Tpa. – IV. Ire.Acanthes. – Fumante. Ut. – VI. Noire. Torero. – VII. Niée. Beurs. – VIII. Essieu. Repue. – IX. Te. Dilué, RER. – X. Tutelle. Aile. – XI. Exaspérantes.

Verticalement

1. Marionnettre. – 2. Omer. Oiseuc. – 3. Tuméfiés. Ta. – 4. Ose. Uréides. – 5. Cérame. Eilp. – 6. Yucca. Bulle. – Criante. UER. 8. Entouré. 9. If. Terré. An. – 10. Seth. Esprit. – 11. Tapeur. Uele. – 12. Elastomères.

François Dorlet

Echecs

nº 1552

CHAMPIONNAT DE HOLLANDE 1993

Blancs : F. Nijboer.
Noirs : E. Hoeksma.
Partie française.

1. é4	é6	11. Fd2	Dç7
2. d4	d5	12. çxd5	axb5 (f)
3. Cç3	Fb4	13. d6	Dd7
4. é5	ç5	14. dxé7	çxd4 (g)
5. a3	Fxç3+	15. Fb4 ! (h)	fxé5
6. bxç3	Cç6 (a)	16. Té1	Dd5 (i)
7. Cf3 (b)	f6 (ç)	17. Cg5 ! (j)	h5 (k)
8. Fb5 ! (d)	Cg-é7	18. Dd3 (l)	Th6
9. 0-0	Da5 (é)	19. Cé4 ! (m)	Cxb4 (n)
10. ç4 !	a6	20. Dg3 !! (o) abandon (p)	

NOTES

a) Dans cette position du système Winawer, 6..., Dç7 et 6..., Cé7 sont les suites pratiquement obligatoires. Un essai comme 6..., Da5 a été souvent réfuté ; par exemple, 7. Fd2, Da4 ; 8. Dg4, Rf8 ; 9. Dd1 !, b6 ; 10. h4, Cé7 ; 11. h5, h6 ; 12. Th4, Fa6 ; 13. Fxa6, Cxa6 ; 14. Tf4 !, Dd7 ; 15. Df3, Cç6 ; 16. Ch3 !, Tç8 ; 17. g4, Dé8 ; 18. g5, Cé7 ; 19. gxh6, gxh6 ; 20. Tf6 et les Blancs ont une forte attaque (Fischer-Hook, Olympiades de 1970). La sortie du C-D (6..., Cç6) n'est pratiquement jamais jouée sauf par le maître international yougoslave Maksimovic, et ne retient même pas l'attention des théoriciens.

12 *b)* Ivkov conseille 7. Dg4 et pense que les Blancs sont mieux après 7..., g6 ; 8. Cf3, mais la suite 8..., Da5 ; 9. Fd2, Da4 ; 10. Ta2, ç4 ne semble pas mauvaise pour les Noirs.

ç) Probablement plus risqué que 7..., Cg-é7.

d) Diminue la pression sur la case é5 en développant le F-R.

é) Menace le Fb5 et le pion ç3.

f) Une réplique douteuse, mais les Noirs craignaient, après 12..., éxd5, la suite 13. éxf6 !, gxf6 ; 14. Fxç6+, Dxç6 ; 15. dxç5 ! et après 12..., Cxd5 la réponse 13. Fxç6+, Dxç6 ; 14. ç4, etc.

g) Sur 14..., Rxé7 ; 14..., Dxé7 ; 14..., Cxé7 suit 15. dxç5 !

h) Très fort. Les Blancs ne redoutent pas la variante 15..., Cxb4 ; 16. axb4, Txa1 ; 17. Dxa1, Dxé7 ; 18. Dxd4, 0-0 ; 19. Td1 ou 18. éxf6, gxf6 ; 19. Cxd4, Dxd4 ; 20. Cxé6 !, Fxé6 ; 21. Dxf6.

i) En essayant de conserver le pion é5 de cette manière, les Noirs commettent une faute décisive. Le pion blanc é7 est devenu un cancer insupportable et il valait mieux saisir la dernière chance de l'éliminer, quels que soient les risques après 16..., Cxé7 ; 17. Cxé5, Dç7 ; 18. Fxé7. Après 18..., Dç7 ; 19. Dé2 !, Cxb4 ; 20. axb4, Txa1 ; 21. Txa1, Rxé7 ; 22. Cxé5, l'avantage des Blancs est toujours important.

j) Menaçant 18. Dh5+, g6 ; 19. Dh6.

k) 17..., Cxb4 arrive trop tard à cause de 18. Dh5+ !, g6 ; 19. Dh6, Rd7 ; 20. Df8 ! De même, si 17..., Cxé7 ; 18. Fxé7, Rxé7 ; 19. Dh5, g6 ; 20. Dh6, Rf6 (ou 20..., Fd7 ; 21. Dg7+, Rd6 ; 22. Rf7+) ; 21. Cxh7+.

l) Menace 19. Dg6+.

m) Menace maintenant 20. Cd6+, Rxé7 (si 20..., Rd7 ; 21. é8=D+) ; 21. Cxç8++.

n) Prévoyant la variante 20. axb4, Txa1 ; 21. Txa1, Rxé7 qui leur laisse deux pions de plus.

o) Une pointe magnifique qui met fin à la partie en raison de la menace 21. Dxg7.

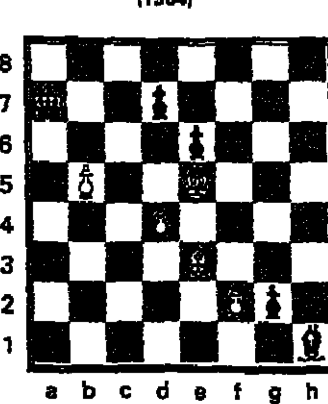
p) Toute défense est vaine ; par exemple, 20..., Rf7 (si 20..., g6 ? ; 21. Cf6 ; 21. é8=D+ !, Rxé8 ; 22. Dxg7, Cxç2 ; 23. Dxh6 (menaçant 24. Cf6+), Rd8 ; 24. Dg5+, Rç7 ; 25. Ta-ç1, d3 ; 26. Cç3, Dç5 ; 27. Txé5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1551 H. KALLSTROM (1968)

(Blancs : Rh1, Fa7, Pb5, ç5, ç7, g5. Noirs : Rd7, Fh3, Pg7 et h7.).

1. Fb8 !, Rç8 ; 2. ç6 !, Fé6 ; 3. Rh2 !, Fd5 ; 4. Rg3, h5 ; 5. gxh6 !, gxh6 ; 6. Rf4, h5; 7. Ré5, Fg2 (et non 7..., Fxç6 ; 8. bxç6, h4 ; 9. Fa7, h3 ; 10. Fg1, h2 ; 11. Fxh2 avec gain des Blancs) ; 8. Rd6, Fxç6 ; 9. Rxç6 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1552 C.R. LAFORA (1964)



Blancs : Ré5, Fé3, Pb5, d4, f2.
Noirs : Ra7, Fh1, Pd7, é6, g2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

CARNET DU Monde

Naissances

– Le 3 août 1993,

Marie-Clémence,

la petite sœur de
Jehanne

est arrivée chez
Christelle et Vincent ROSTAND.

Elle est la septième des petits-enfants de
Jérôme et Bernadette ROSTAND

et la vingt-troisième des arrière-petits-enfants de
Georges et Nicole ROSTAND.

Décès

– Mme Jacqueline Darbon,
son épouse,
Les docteurs Odile et Michel Vincenti,
et Marine,
Marc et Corinne Darbon,
ses enfants,
Le docteur et Mme Bernard Darbon,
Mme Christiane Darbon,
M. et Mme Hubert Darbon,
Mme Raymonde Babon,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du décès de

Jean DARBON,
sous-préfet honoraire,

survenu le 25 août 1993, dans sa soixante-huitième année, à l'hôpital Ambroise-Paré, à Marseille.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 30 août, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur de la Bédugue, à Dole (Jura).

Cet avis tient lieu de faire-part.

300, boulevard Michelet,
13008 Marseille.

– Arlay.

Mme Max Bourgeois,
son épouse,
M. et Mme Jean-Baptiste Bourgeois,
M. Antoine Bourgeois et Mlle Cécile Frachet,
sa fiancée,
ses enfants,
Mathieu Bourgeois,
son petit-fils,
Mme Robert Albertin,
sa belle-mère,
Les familles Bourgeois, Dorey, Gouban, Liegeon, Virolet, Decesse, Connet,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Max BOURGEOIS,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite agricole,
président honoraire
de l'ANAFORCAL,

survenu le 25 août 1993, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques se dérouleront le samedi 28 août, à 10 heures, en l'église d'Arlay (Jura), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Essoyes (Aube).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Bourg,
39140 Arlay.

– Les familles Kalmanovitch et Theumann,
Ses amis,
Ses proches,
font part du décès de

Jeannine KALMANOVITCH,

survenu le 15 août 1993.

28, rue Marcel-Dassault,
92100 Boulogne.

– Mme Jean Gouttier,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Gouttier
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Gouttier,
M. Olivier Dumas,
ont la tristesse de faire part du décès du

vice-amiral Jean GOUTTIER,
commandeur
dans l'ordre de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 19 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe du souvenir sera célébrée à Paris prochainement.

7, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.
4, avenue du Château,
06270 Villeneuve-Loubet.

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Marcel LALAIN,
HEC,
directeur central honoraire de la BNP,
lieutenant-colonel de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

De la part de
Mme Jacqueline Lalain,
son épouse,
Les docteurs René et Françoise Tissot Guerraz,
Dominique (†) et Marcel Levy,
Elisabeth et Luc Jaillard,
Le docteur Jean-Marc et Yolande Lalain,
Les docteurs Marie-Noëlle et Paul Leroy,
Jean-Luc et Marie-Noëlle Lalain,
Le docteur Jean-Jacques et C. Lalain,
Jean-Paul et Fabienne Lalain,
Le docteur Jean-Pierre et Blandine Lalain,
ses enfants,
Claire, Olivier, Odile, Catherine et Bertrand Tissot Guerraz,
Pierre-Luc et Denis Levy,
Christelle et Magali Jaillard,
Arnaud, Fabrice et Agnès Lalain,
Isabelle, Laurence, Pierre et Thierry Leroy,
Stéphane, Aude, Benoît, Guilhem et Constance Lalain,
Maxime et Alexandre Lalain,
Marie-Pierre, Christophe et Véronique Lalain,
ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Lalain,
ses frère et sœur,
Les familles Lalain, Berger, Pannetier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 28 août 1993, à 10 heures, en l'église Saint-Sébastien de Narbonne (rue Michelet).

L'inhumation aura lieu vers 18 heures, le même jour, à Balbins (Isère).

Jardins d'Occitanie,
avenue de la Mer,
11100 Narbonne.

– Denise Louvaris,
son épouse,
Antoine Louvaris,
Sa famille,
ont la douleur, mais dans l'espérance de la Résurrection, de faire part du prodgdk

Constantin LOUVARIS,

survenu le 17 août 1993.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 24 août, à Paris.

– Nous apprenons le décès survenu le 16 août 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Antoine SERENI.

[Antoine Sereni, qui avait travaillé au service expédition du journal *le Temps*, était entré au *Monde* dès sa création. Il fut sous-chef du service départ de 1961 à sa retraite, en 1969. La direction et le personnel du *Monde* présentent à ses proches leurs sincères condoléances.]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le premier président de la Cour des comptes,
Le procureur général près la Cour des comptes,
Les magistrats
Et les fonctionnaires de la Cour des comptes,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise VENENCIE,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller maître
à la Cour des comptes,

survenu le 23 août 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 août, à 16 h 30, en l'église de Pessac-sur-Dordogne.

Messes anniversaires

– Le 27 août 1988, Dieu rappelait à Lui

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rosie Jullen.

Pour cet anniversaire, une messe sera célébrée le 27 août 1993, à Rosières (Haute-Loire).

« Vous avez raison de fixer votre regard sur elle comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur en attendant que se lève le jour. »

Anniversaires

– Le 29 août 1990

Louis TRUSSON

quittait les siens.

En cet anniversaire, que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé aient une pensée pour lui.

Conférences

– Séminaire exceptionnel sur la fête de

ROCH HACHANA.

Explication selon le Zohar et la Kabbale, mercredi 1er septembre 1993, à 20 h 30.

Centre de la Kabbale.
Tél. : 43-56-01-38.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Les valeurs Schurr

Après nous avoir fait découvrir *les Petits Maîtres de la peinture*, le critique d'art Gérald Schurr a écrit *le Guidargus*, une œuvre de référence indispensable à tous les amateurs de tableaux modernes. En plus des cotes de l'année écoulée, l'auteur y analyse la manière de chaque artiste et indique les périodes ou les sujets les plus appréciés. Cet outil de précision permet de s'y retrouver dans les ventes de tableaux.

Parmi les cent cinquante étoiles proposées à Provins dimanche, *plusieurs peintres* figurent au *Guidargus*. Dans les petits prix, on trouve, de Roland Hamon, imagier de Paris, qui a aussi planté son chevalet à Honfleur et à Venise, une toile de 55 × 38 cm, estimée 3 000 francs. De Charles Malle, qui se situe dans la lignée des impressionnistes normands, sont proposés, autour de 4 000 francs chacun, *Voiliers à Honfleur, le Vert Galant* et *Paris, soleil matinal*, trois tableaux de 38 × 46 cm. Plus méditerranéen, Gérard Calvet se caractérise par des couleurs éclatantes et un optimisme sensuel, mais paradoxalement on préfère ses natures mortes à ses nus un peu figés ; son *Matin sur l'étang de l'or*, toile de 45 × 55 cm, atteindra 7 000 francs environ. Georges Ferro-La Grée, un autre post-impressionniste cote environ 9 000 francs avec *le Canal du sancerrois*, toile de 50 × 61 cm. Parallèlement à la grimpée des petits maîtres, on a vu aussi de grands noms baisser, comme Emile-Othon Friesz dont on présente un *Bouquet de fleurs*, de 21 × 15 cm, à 16 000 francs, un prix en net recul par rapport à 1991.

CATHERINE BEDEL

▶ **Provins, 14 heures : tableaux modernes, 1, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. : 64-00-17-14.**
▶ ***Le Guidargus de la peinture 1993*, de Gérald Schurr, éditions de l'Amateur, 1040 p., 650 francs.**

Ici et là

• Samedi 28 août

Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, Extrême-Orient.

• Dimanche 29 août

Les Andelys, 14 h 30 : mobilier, bibelots ; **Provins**, 14 heures : tableaux modernes.

Foires et Salons

La Trinité-sur-Mer, Saint-Tropez, Saint-Raphaël, Villefranche-sur-Mer, Annecy, Richelieu (Indre-et-Loire), **La Châtre** (Indre), **Montaure** (Eure), **Saint-Bertrand-de-Comminges** (Haute-Garonne).

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

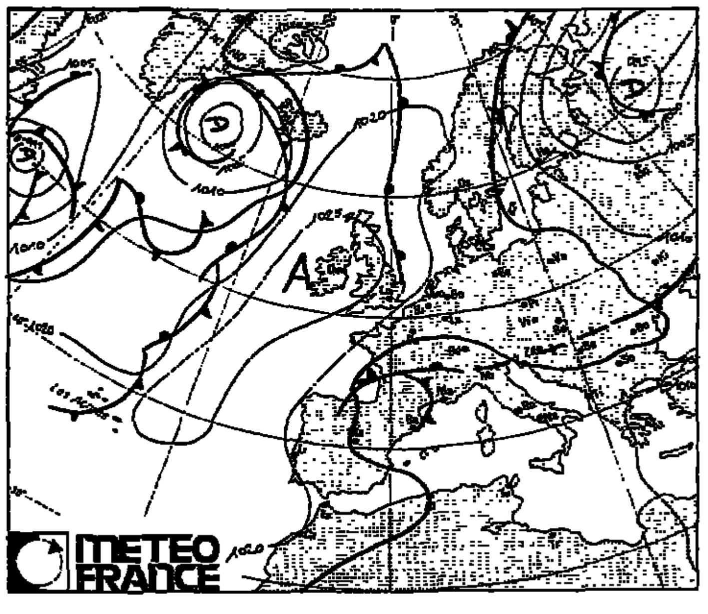
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

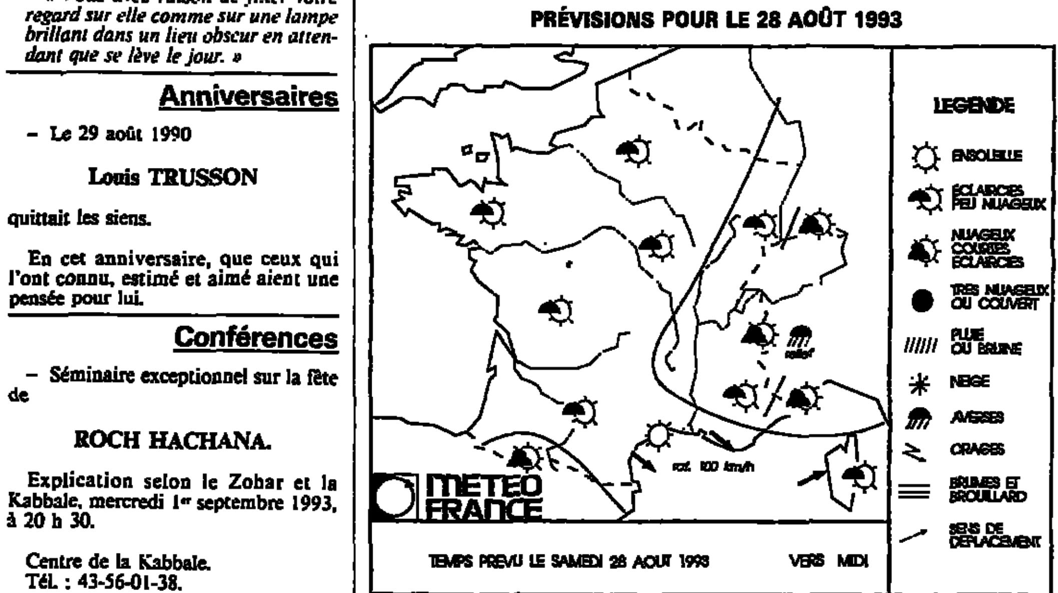
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 AOÛT 1993



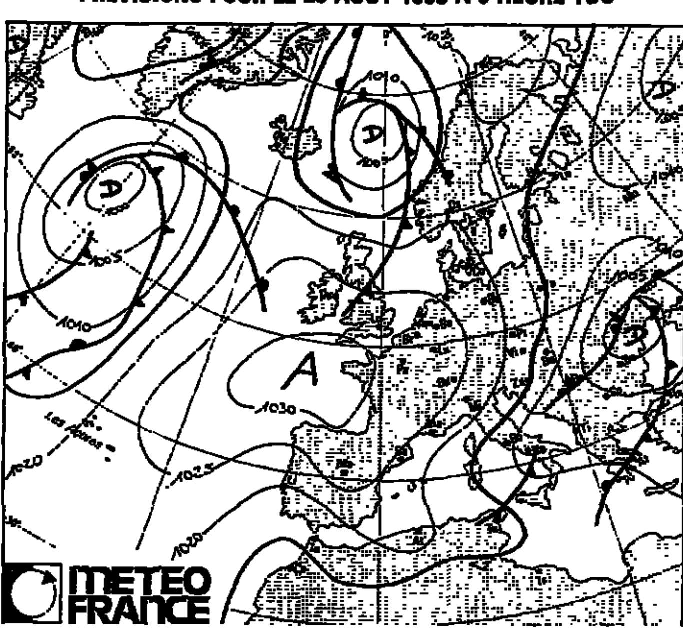
Samedi : encore des nuages à l'est du Rhône. – Sur la moitié nord-ouest du pays, de l'Aquitaine à la Lorraine, après dissipation de quelques brumes et nuages bas, le soleil dominera toute la journée ; il sera tout juste contrarié par quelques passages nuageux sans conséquence. Mais le temps restera frais, avec un petit vent de secteur nord-est sensible.

Sur la moitié sud-est, les nuages domineront encore au lever du jour, avec quelques ondées sur Rhône-Alpes. Les éclaircies reviendront peu à peu par l'ouest en journée. Mais de l'Alsace jusqu'au sud des Alpes et à la Corse, il faudra encore compter avec quelques averses, principalement sur les reliefs jusqu'en soirée.

Le mistral et la tramontane se lèveront dans la nuit, et souffleront parfois à 90-100 km/h en rafales, dégageant le pourtour méditerranéen. Entre le golfe du Lion et la Corse, le vent sera de secteur ouest à 60 km/h.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 9 degrés et 11 degrés au nord, entre 11 degrés et 13 degrés au sud, localement 17 degrés sur les régions méditerranéennes. Dans la journée, il fera 19 degrés sur les côtes de la Manche et le long des frontières belges. Sur les autres régions de la moitié nord, ainsi que sur le pourtour atlantique, il fera jusqu'à 21 degrés en général. Dans le Sud-Est, les températures seront stationnaires, avec 25 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-8-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-8-1993 à 18 heures TUC et le 27-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	35	19	N
BIARRITZ	21	15	P
BORDEAUX	23	13	C
BOURGES	22	11	P
BREST	17	11	N
CAEN	17	14	C
CHERBOURG	16	11	N
CLERMONT-FER	23	13	N
DIJON	23	12	P
GRENOBLE	22	16	O
LILLE	19	11	D
LIMOGES	22	10	P
LYON	22	16	O
MARSEILLE	29	20	D
NANCY	21	10	N
NANTES	23	14	C
NICE	27	21	N
PARIS-MONTS	20	12	N
PAU	23	12	N
PERPIGNAN	24	16	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	19	13	N
ST-ETIENNE	22	14	N
STRASBOURG	22	9	C
TOULOUSE	24	14	N
TOURS	22	9	C

ÉTRANGER			
ALGER	32	20	N
AMSTERDAM	18	8	C
ATHÈNES	36	25	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	27	19	D
BELGRADE	18	14	P
BERLIN	18	10	C
BRUXELLES	19	9	D
LE CAIRE	35	22	D
COPENHAGUE	19	8	D
DAKAR	32	24	D
GENÈVE	20	15	P
ISTANBUL	33	23	N
JÉRUSALEM	28	19	D
LISBONNE	20	16	D
LONDRES	18	9	D
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	20	10	D
MADRID	24	11	D
MARRAKECH	29	16	D
MEXICO	26	12	N
MILAN	27	18	C
MONTRÉAL	31	21	N
MOSCOU	19	6	C
NAIROBI	21	13	N
NEW-DELHI	38	28	D
NEW-YORK	32	24	D
PALMA-DE-MAJ	30	21	N
OSLO	–	–	–
PÉKIN	31	17	N
RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
ROME	32	23	D
HONGKONG	31	26	N
SÉVILLE	26	14	D
SINGAPOUR	32	22	O
STOCKHOLM	16	5	D
SYDNEY	21	14	N
TOKYO	29	24	A
TUNIS	35	21	D
VARSOVIE	18	5	B
VENISE	27	17	D
VIENNE	21	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les difficultés monétaires en Europe et les négociations commerciales avec les Etats-Unis

Le franc en attente

Si l'on peut débattre de l'ampleur des « concessions » faites par M. Kohl à M. Balladur, la décision de la Bundesbank, elle, est sans équivoque. L'institut d'émission allemand, farouche partisan de la stabilité monétaire, joue plus que jamais dans son propre camp. Une détente des taux allemands aurait certainement permis des mesures similaires dans plusieurs autres pays européens et aurait contribué à cicatriser les plaies ouvertes par la récente crise monétaire. Mais la Buba ne l'entend pas de cette oreille : libérés en partie de la contrainte du SME, ses responsables se sentent plus libres encore de mener la politique de crédit qu'ils jugent souhaitable pour l'économie allemande.

D'ailleurs, peu de critiques ont émergé, jeudi 26 août, pour dénoncer le maintien des taux directeurs allemands à un niveau inchangé. Les responsables européens savent que les « bandes ultra-larges » du SME version 1993 leur donnent une plus grande autonomie vis-à-vis de l'Allemagne. S'ils veulent baisser fortement leurs taux afin de doper leur économie, libre à eux. Ils risquent simplement une nouvelle dépréciation de leur devise.

Tel est bien le problème de M. Balladur. Pour l'instant, les marchés sont calmes, les opérateurs se remettent des grandes heures de la crise de fin juillet en engrangeant leurs gains. Et la spéculation est pour l'instant désorientée. Dans quelques semaines, certainement, les marchés choisiront de tester les véritables objectifs de la politique monétaire française. Comment s'orientera-t-elle si les taux allemands ne baissent pas? Logiquement, M. Balladur devra prendre le risque de faire passer le taux des appels d'offres, principal taux directeur français (actuellement 6,75 %), au-dessous de celui de l'escompte allemand : l'économie française a besoin de crédits moins chers, et l'inflation est beaucoup plus faible qu'outre-Rhin.

Mais les deux dernières expériences de baisse des taux directeurs français en deçà de ceux de l'Allemagne, en octobre 1991 et en juin 1993, n'ont pas franchement laissé de bons souvenirs. La première fois, le gouvernement avait été contraint de durcir le crédit au bout de quelques semaines, car le franc s'affaiblissait. La seconde fois, la monnaie française a carrément flanché. Une chose est sûre. C'est en fonction de considérations largement intérieures que les autorités monétaires françaises, elles aussi, devront se décider, sans attendre un éventuel signal venu d'Allemagne.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Le FMI juge excessives les dépenses publiques de la Suède.** – La crise économique en Suède serait principalement due au niveau très élevé des dépenses publiques, selon un rapport confidentiel du Fonds monétaire international (FMI) dont certains éléments ont été dévoilés jeudi 26 août. L'institution explique que ces dépenses *« ont affaibli les incitations à l'emploi et à l'épargne et nécessité un niveau de taxation paralysant »*. Les économies budgétaires (10 milliards de couronnes annuellement prévus, soit environ 7,2 milliards de francs) sont insuffisantes pour réduire la dette, estime le FMI, qui préconise d'en doubler le montant. Jeudi 26 août, la Banque centrale suédoise a dû intervenir sur le marché des changes de Stockholm pour soutenir la couronne affaiblie par les analyses du FMI.

La Bundesbank se recentre sur les priorités allemandes

Tandis qu'à Bonn, le chancelier Kohl faisait un joli cadeau politique à Edouard Balladur concernant la négociation agricole du GATT, à Francfort la Bundesbank décidait de maintenir inchangés ses taux directeurs, manifestant ainsi son souci de se recentrer sur les priorités allemandes. Les marchés financiers qui attendaient une baisse d'un demi-point du taux de l'escompte ont été déçus.

FRANCFORT

de notre correspondant

Les esprits ont changé et les opérateurs n'ont pas déclenché de tempête sur les marchés comme ils l'avaient fait fin juillet, même si le mark a gagné du terrain face aux principales devises. Il est passé de 3,48 francs à 3,50 francs environ et a gagné quelques pfennigs face au dollar qui s'échangeait à 1,6825 DM à Francfort jeudi matin puis 1,6685 DM vendredi matin.

Les observateurs attendaient un mouvement de baisse des taux à la lecture de quelques bonnes nouvelles. L'inflation en effet donne enfin des légers signes de refroidissement puisque l'indice de hausse des prix à la consommation en août a été stable, selon les données provisoires livrées jeudi 26 août par l'Office des statistiques de Wiesbaden. En un an, la hausse est ramenée à 4,2 % contre 4,3 % en juillet. D'autre part, et surtout, les financiers soulignaient que le niveau des taux au jour le jour sur les marchés se situe autour de 6,80 % et que la poursuite de sa baisse «bute» désormais sur le taux d'escompte (6,75 %) qui constitue en temps normal un plancher. Un desserrement de l'étau eût pu avoir ainsi une justification de fond et une raison technique.

Il faut ajouter un troisième élément, souvent ignoré : la Bundesbank ne tient pas à ce que le mark se réévalue vis-à-vis des autres monnaies européennes. La (petite) reprise de l'économie allemande attendue pour la fin de l'année reposera, selon toutes les attentes, sur une relance des exportations, comme ce fut systématiquement le cas depuis trente ans. Si la monnaie allemande remonte face au franc et au florin, après les points gagnés depuis l'automne dernier face à la lire ou la livre, les exportateurs allemands, qui ont déjà beaucoup de mal et qui le disent haut et fort à Bonn comme à Francfort, seraient étranglés. La Banque centrale allemande ne tient pas forcément à promouvoir un mark fort, contrairement à l'image répandue à l'étranger de son «impérialisme». Elle n'oublie jamais les besoins des exportateurs, moteurs de l'économie.

Malgré ces raisons qui poussaient à une baisse des taux, la Bundesbank n'a pas bougé. La décision, qui est collégiale au sein du conseil central, s'explique sans doute d'abord par le volume toujours croissant de la masse monétaire. Celle-ci, sous la définition M3 (liquidités et dépôts à moins de quatre ans), a encore crû de 7,5 % en juillet en rythme annuel, chiffre bien supérieur à la fourchette visée de 4,5 % à 6,5 % pour cette année par la banque. C'est là sans doute le plus grand mystère du monétarisme allemand que de constater que la récession s'accompagne d'une montée des crédits. Il faudra bien qu'un jour la Bundesbank s'en explique sur le fond puisque c'est là le point faible de sa doctrine.

Les réactions en Allemagne au maintien des taux ont été modérées. Seuls les syndicats parlent de *« catastrophe »* et réclament une baisse rapide à la perspective des 4 millions de chômeurs pour cet hiver. Les autres commentateurs pensent que la détente n'est que partie remise à la prochaine réunion du conseil central, dans deux semaines. A leurs yeux, l'élargissement des marges de fluctuation du SME diminue la pression étrangère sur la politique monétaire allemande.

ÉRIC LE BOUCHER

Convergences

Suite de la première page

« Nous avons besoin d'un compromis », a ajouté le chancelier, en précisant toutefois qu'il ne pouvait pas s'agir d'une politique *« du tout ou rien »*. Les interprétations très diverses données vendredi par la presse allemande au geste du chancelier, qualifié par les uns de signal de bienvenue, par les autres de simple esquive, traduisent la surprise provoquée par les propos du chancelier en Allemagne. Jusque-là, le gouvernement de Bonn, par la voix notamment de son ministre des affaires étrangères, avait indiqué qu'il jugeait l'accord de Blair House acceptable et certains dirigeants s'étaient même parfois laissé aller à quelques propos irrités sur l'attitude de Paris. Evoquant ces critiques, le chancelier a estimé qu'il ne servait à rien de *« mettre pour ainsi dire d'emblée les Français sur le banc des accusés »* dans ces négociations.

Retour à l'UEM

Tout est loin d'être réglé par cette ouverture. Les quinze jours à venir seront bien courts pour déblayer de terrain, alors que les organisations d'agriculteurs français mobilisent une fois de plus. Au cours de la conférence de presse, le chancelier a indiqué que ce n'était pas tout l'accord de Blair House qui posait problème, mais *« certains aspects »*. M. Balladur l'a alors interrompu pour affirmer qu'il devait être clair que la France n'accepterait pas de sacrifices *« qui aillent au-delà de ceux acceptés pour les agriculteurs francais et européens lors de la réforme de la politique agricole commune »*. Les deux hommes semblent néanmoins convaincus qu'il leur faut à tout prix trouver une porte de sortie pour ne pas se laisser empêtrer dans ce sujet.

Après les turbulences monétaires de l'été, l'un et l'autre ont réaffirmé que la France et l'Allemagne étaient convaincues de la nécessité de poursuivre la construction de l'Union économique et monétaire (UEM) selon les modalités prévues par les accords de Maastricht. Tous deux ont ainsi réaffirmé qu'ils entendaient voir la seconde étape de l'Union monétaire commencer comme prévu au début 1994. Ils se sont déclarés persuadés que la convergence des politiques économiques des pays membres de la Communauté était plus impérative que jamais pour éviter des dérapages comme ceux de cet été. M. Balladur a indiqué que seule cette convergence permettrait de remettre à flot le système monétaire européen. L'objectif demeure, a-t-il dit à ce propos, d'en revenir à des marges de fluctuations étroites, mais pas *« par une sorte de marche forcée »*.

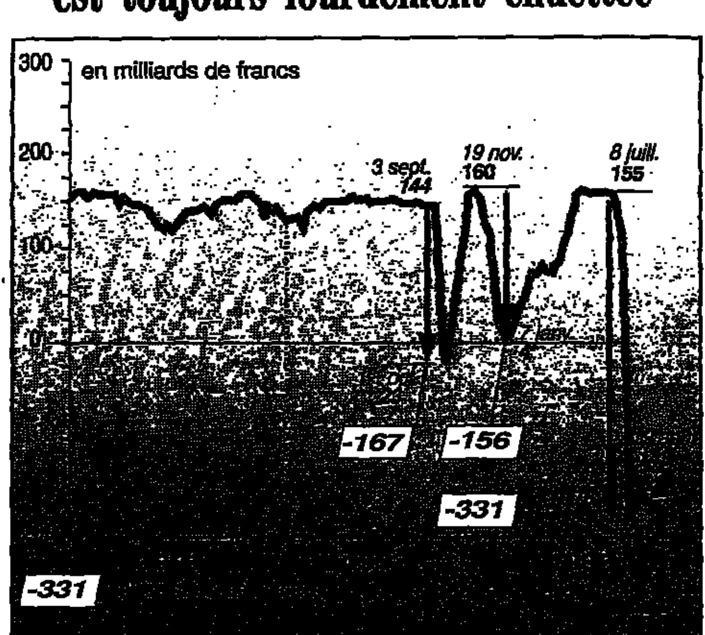
Confirmant leur intention de travailler de concert pour préparer les prochaines échéances européennes, et notamment le sommet européen extraordinaire prévu pour la fin octobre, MM. Kohl et Balladur ont cherché à couper court aux propos de tous ceux qui spéculeraient sur un affaiblissement de l'axe franco-allemand. Le chancelier a souligné qu'*« aucun progrès en Europe n'est possible sans une étroite amitié et coopération entre la France et l'Allemagne »*, et affirmé que Bonn comme Paris entendaient assumer leurs responsabilités à cet égard. Il a estimé qu'une fois acquise la ratification par les Douze des accords de Maastricht, il était indispensable que *« l'Europe reprenne un nouvel élan »*.

A la veille d'une année électorale, en 1994, particulièrement chargée, l'intégration européenne demeure plus que jamais, avec la poursuite des efforts pour unifier l'Allemagne, au cœur de la politique du chancelier Kohl. Le conclave consacré en début de semaine par les dirigeants du groupe parlementaire chrétien-démocrate à la politique étrangère allemande témoigne de l'appui massif dont il dispose pour le moment dans son parti sur cette ligne politique. Le geste fait jeudi à l'égard de M. Balladur, avec lequel les relations se sont jusqu'à présent développées de manière satisfaisante, témoigne de l'importance que l'on accorde au soutien à l'actuel gouvernement. Bonn comme Paris vont devoir cependant faire de grands efforts s'ils veulent, comme ils l'affirment, pouvoir continuer à animer d'une seule voix la poursuite de l'intégration européenne.

Le premier ministre francais a annoncé jeudi qu'il transmettrait également la semaine prochaine à Bonn une seconde série de propositions pour doter la Communauté européenne des instruments d'une politique commerciale commune. Il touche là, comme l'a immédiatement souligné le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, à un débat de fond sur la nature de la Communauté européenne où Allemands et Français ont des philosophies très différentes.

HENRI DE BRESSON

La Banque de France est toujours lourdement endettée



La crise du système monétaire européen de la fin juillet s'est traduite par une chute massive des avoirs de changes de la Banque de France, provoquée par ses interventions en faveur de la défense du franc. Selon les estimations du Crédit lyonnais, les avoirs de changes nets étaient négatifs de 176 milliards de francs au 5 août, alors qu'en période normale ils sont positifs de 150 milliards de francs environ. Les sorties de devises ont donc atteint 330 milliards de francs environ. Le mouvement de reconstitution des réserves (principalement le remboursement des emprunts contractés auprès des autres banques centrales) a été amorcé. Selon les informations tirées du dernier bilan de la Banque de France, clos au 18 août, les avoirs de changes nets étaient à cette date négatifs de 143 milliards. Il faudra plusieurs semaines encore, voire plusieurs mois, pour que les réserves de changes reviennent à leur niveau ordinaire. En les reconstituant, la Banque de France enregistre une perte de changes qui correspond à la différence de la valeur du franc avant le 2 août (moins de 3,5050 francs pour un mark) et après (3,4980 francs, par exemple, le 27 août). Une somme encore difficile à déterminer, mais qui sera probablement proche de 10 milliards de francs.

Trois raisons pour refuser le préaccord de Blair House

Il faudrait beaucoup de mauvaise foi pour s'étonner que les négociations commerciales de l'Uruguay Round lancées en septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay) butent depuis si longtemps sur le problème agricole. Un problème si important outre-Atlantique que c'est Washington qui avait pris l'initiative à partir de 1985 d'ouvrir le dossier, explosif à l'époque pour le président des Etats-Unis puisque les fermiers américains n'arrivaient plus alors à exporter autant qu'auparavant, grosso modo les deux tiers de leur production.

L'agriculture, qui avait toujours eu un régime particulier dans les règles du GATT, aussi bien pour les importations que pour les subventions – notamment les subventions à l'exportation – a très logiquement été au centre des négociations de l'Uruguay Round à partir du moment où les Etats-Unis, ébranlés dans leur suprématie agricole par l'Europe, avaient demandé une révision fondamentale des règles régissant l'agriculture. En fait l'alignement de ces règles, ou à peu près, sur le régime commun. Une demande qui avait sa logique, dans la mesure où les silos européens croulaient sous les excédents et où les finances de la Communauté étaient de plus plus mises à contribution pour soutenir des prix artificiellement élevés. Mais une demande qui ne manquait pas de sel puisque, à l'origine, le statut particulier réservé à l'agriculture – sur lequel avait été construite la PAC (politique agricole commune) à partir de 1962 – avait été voulu par les Etats-Unis eux-mêmes.

La position française confortée

C'est donc le pacte agricole issu de la PAC première manière que les Etats-Unis ont fondamentalement remis en cause. Ce pacte était basé sur l'acceptation par les Etats-Unis d'un système protectionniste pour l'Europe fonctionnant sur la base de prélèvements à l'importation et de restitutions à l'exportation, en échange de quoi la CEE acceptait sans restrictions d'importer d'outre-Atlantique ces produits typiquement américains, nécessaires notamment à l'alimentation du bétail que sont le maïs, le soja, le corn gluten feed, un sous-produit du maïs...

Les négociations se sont déroulées en deux temps, et ont été parsemées de petits drames, faits de ruptures et de réconciliations, Washington demandant *grosso modo* à l'Europe de limiter ses exportations subventionnées, de réduire sa production (notamment par la mise en jachère de surfaces de terre importantes) mais d'accepter d'importer sans restriction les productions américaines qui pourtant prennent de plus en plus la place du blé et de l'orge communautaires. Les négociations ont échoué une première fois en décembre 1990 lors de la conférence du Heysel, puis ont repris pour se terminer sur le préaccord dit de Blair House en novembre 1992.

Nous en sommes là. La France continue de répéter que sur trois points essentiels, le préaccord de Blair House conclu par la Commission avec les Etats-unis n'est pas acceptable parce qu'il implique – outre des projections sur l'avenir très discutables en matière de rendement, de consommation, d'incorporation de céréales dans l'alimentation animale – plus d'efforts et de sacrifices que n'en prévoyait la PAC telle qu'elle a été réformée en mai 1992. Le niveau des jachères notamment, prévu dans la nouvelle PAC, était déjà à la limite du supportable pour les agriculteurs français. L'accord de Blair House aurait pour conséquence d'aller au-delà. Sur un autre point fondamental, la France défend bec et ongles la vocation exportatrice de la CEE en matière agricole. Si elle accepte de réduire les subventions à l'exportation, comptant sur une excellente productivité qui lui permet de supporter des prix plus bas, elle refuse catégoriquement une limitation des volumes exportés, ce que précisément demandent avec insistance les Américains qui savent que la demande mondiale va augmenter au cours des années à venir et veulent reconquérir des positions perdues. Enfin Paris veut obtenir beaucoup plus de garanties sur la clause de paix instaurée pour six ans à Blair House qui garantit à la CEE que les Etats-Unis cesseront leurs attaques devant le GATT.

D'une façon générale, la position française est confortée par les changements survenus depuis un an : les mouvements monétaires ont de nouveau creusé les écarts entre prix européens et prix mondiaux, les stocks se sont beaucoup alourdis sans que l'accord de Blair House en tienne compte.

Apparemment M. Kohl a été sensible à ces arguments.

ALAIN VERNHOLES

Une étude de l'INSEE

Les étapes de la vie décortiquées par les statisticiens

En 1990, 81 % des personnes résidant en France vivaient en famille soit parce qu'elles étaient des enfants (30 %), des parents (30 %) ou qu'elles vivaient en couple. Les autres – 11 millions de personnes – vivent hors de leur famille (seules, en collectivité ou dans des ménages de plusieurs personnes), selon une étude *INSEE Première* sur «Les étapes de la vie familiale».

Les hommes, qui ont une espérance de vie de 72,7 ans, passent 22,4 années en famille comme enfant, 19,6 ans en tant que parent et 18,2 ans en couple sans enfant (avant leur naissance et après leur départ). Les femmes, vivant 80,9 années, ne restent «enfant» que 21,5 ans mais elles élèvent les enfants plus longtemps (22 ans). Plus précisément, elles passent 19,4 années en couple avec enfant mais elles sont plus souvent parent de famille monoparentale.

On reste plus longtemps «enfant» en 1990 qu'en 1968 mais on est parent pendant une durée plus courte (deux ans de moins). En revanche, les parents restent plus longtemps (4,5 ans de plus) en couple sans enfant.

Finalement, au total, la vie de famille occupe 60,2 ans de la vie d'un homme et 61,7 ans de celle d'une femme. Comme les femmes ont une longévité plus grande, elles passent plus de temps hors du cercle familial : 19,2 ans au lieu de 12,5 ans. Une période passée en collectivité, avec des amis mais aussi en solitaire : 11,6 ans en moyenne contre 5,9 ans pour les hommes. Les Françaises ont six ans de plus à vivre seules que les hommes : 9,8 ans contre 3,8.

En 1990, les femmes qui atteignent soixante-cinq ans ont encore près de 20 ans à vivre. Elles passeront en moyenne 8 ans seules et 1,4 an en maison de retraite ou en collectivité... Pour les hommes, à cet âge, l'espérance de vie est de 15,6 ans dont 11,2 ans en couple.

F. V.

ÉCONOMIE

MONNAIES

Le sort des économies africaines et de leur devise commune

Le franc CFA est menacé de dévaluation

Depuis plusieurs mois, les acteurs économiques et les dirigeants des quatorze pays de la zone franc se posent la même question : le franc CFA sera-t-il dévalué, comme le souhaitent Washington, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international? Sujet tabou à Paris comme dans la plupart des capitales africaines. Et pourtant la dévaluation du franc CFA qui vaut actuellement 0,02 franc français semble aujourd'hui inéluctable à de nombreux observateurs, y compris dans les milieux proches du pouvoir. Ne resterait, selon eux, qu'à déterminer une date et les modalités de l'opération, c'est-à-dire essentiellement l'importance de la dévaluation dans chaque pays ou la détermination d'un taux semblable pour tous.

S'il n'est pas officiel, le débat est bel et bien lancé. Il oppose trois «clans» : ceux qui rejettent la dévaluation, ceux qui la préconisent – et imaginent un taux de 50 % – ceux qui envisagent le démantèlement de la zone, chaque pays membre faisant l'objet d'une dévaluation en rapport avec son économie.

La plupart des dirigeants africains concernés craignent qu'une dévaluation n'entraîne, en raison de la très forte augmentation des prix des produits importés, une spirale inflationniste et des troubles sociaux graves. Leur «clan» invoque notamment l'existence d'une monnaie commune, et les risques que représenteraient des dévaluations désordonnées pour l'intégration régionale.

Les partisans d'une dévaluation ont également d'excellents arguments, notamment à l'adresse de Paris. Quel serait le coût d'une non-dévaluation pour la France? Car en attendant que l'affaire soit tranchée, c'est Paris qui honore les factures que les Etats en faillite ne peuvent régler aux institutions monétaires internationales.

Une décision doit être prise, et doit l'être vite. Car les entreprises étrangères hésitent à investir et les sociétés locales préfèrent placer leurs fonds en dehors de la zone. L'expérience a suffisamment montré que, à la moindre rumeur, les Africains aisés font fuir leurs capitaux vers l'Europe.

M.-P. S.

POINT DE VUE

Une survivance plus politique qu'économique

par Emmanuel Ntoutoumé Ndong

L'ANNÉE dernière, un vent de panique avait soufflé sur les milieux financiers et monétaires de la zone franc. Pendant plusieurs jours, une rumeur persistante avait fait état d'une dévaluation imminente du franc CFA, entraînant l'évasion de dizaines de milliards de francs CFA de notre zone monétaire. A la suite du sommet de Dakar (1), les principaux dirigeants des quatorze pays membres de la zone (2) s'étaient rendus à Paris où un mini-sommet les avait réunis autour du président François Mitterrand.

Certes, des garanties ont été fournies sur le caractère improbable d'une dévaluation du franc CFA, du moins dans l'immédiat. Mais la confiance des investisseurs a été sérieusement ébranlée. En dépit de son caractère anecdotique, cet incident traduit un malaise profond et illustre la précarité d'une politique monétaire qui se définit essentiellement à l'étranger et d'une monnaie qui a toujours tiré son existence de raisons plus politiques qu'économiques.

Or il se trouve que la devise-étalon sur laquelle repose tout l'édifice de la zone franc, c'est-à-dire le franc français, flotte depuis le début d'août et que sa dévaluation n'est plus exclue, présageant *ipso facto* la dévaluation de notre monnaie.

La zone franc a constitué pendant plus de quarante ans un pôle de stabilité monétaire sans équivalent dans le monde. Conçue à l'origine comme un instrument de coopération entre des pays liés par des relations politiques séculaires, la zone a souvent revêtu la forme d'un «cordon sanitaire». Cette tendance protectionniste s'est traduite par l'adoption d'une politique commune de restriction des changes avec l'extérieur.

Grâce à la mondialisation de l'économie et à la suite des évolutions découlant de l'émancipation politique, la zone franc s'est peu à peu libéralisée pour apparaître aujourd'hui comme un véritable système monétaire régional. Cette zone est actuellement composée de quatorze pays regroupés dans deux unions monétaires : l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC).

Les raisons de l'inquiétude

Régie selon des modalités contractuelles, la zone franc fonctionne sur la base de mécanismes institutionnels. Le régime de la convertibilité s'articule sur un double mécanisme : une liberté infinie de changes entre les pays membres de la zone et une réglementation commune des changes avec les pays tiers. Les transactions monétaires entre les pays de la zone, et entre ceux-ci et la France, se font sur la base d'un taux de change fixe entre le franc français et le franc CFA, parité qui a permis au franc CFA d'échapper aux fluctuations du marché des changes, surtout depuis que le franc français est parvenu à affermir sa position au sein du SME.

Aussi longtemps que la France a été l'unique interlocuteur des pays d'Afrique francophone, la zone franc a pu apparaître comme un cadre de stabilité monétaire et de dynamisme économique. Aussi longtemps que le franc français a pu se stabiliser dans une position favorable, la convertibilité des francs CFA a fourni à nos pays un point d'ancrage indispensable à l'adoption de politiques économiques durables et une ouverture commerciale quasiment infinie.

Plusieurs éléments nouveaux ont remis en question ce face-à-face monétaire : les programmes d'ajustement structurels nécessaires au redressement de nos économies sinistrées font de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) de nouveaux acteurs incontournables qui se sont intercalés entre la France et ses anciennes colonies. Or ces institutions ont toujours vu dans la parité fixe du franc CFA et du franc français un obstacle à la relance des économies africaines. L'argument évoqué est qu'une monnaie surévaluée empêche la compétitivité de la production, freine l'industrialisation du pays et la valorisation de ses avantages naturels.

Par ailleurs, les critères de convergence liés au traité de Maastricht et les impératifs inhérents à la création d'une monnaie européenne commune génèrent pour nos partenaires français des obligations nationales nouvelles qui ne seront pas sans répercussions sur notre coopération monétaire. Enfin, la situation du franc français résultant de la dernière crise au sein du SME induit une incertitude supplémentaire quant à l'avenir du franc CFA. Tous ces éléments font craindre l'imminence d'une dévaluation du franc CFA.

Pourtant, la dévaluation comporte des avantages et des inconvénients qu'il importe de bien mesurer. Les partisans de la dévaluation pensent que la dévaluation peut conduire au redressement de la balance commerciale ainsi qu'à la dynamisation des industries nationales parce qu'elle renchérit les importations. Une dévaluation judicieuse peut pousser en outre les investisseurs à créer des entités de production à forte valeur ajoutée locale en vue d'une meilleure compétitivité. Le maintien de la parité fixe est un facteur favorable à l'importation à bas prix de produits de consommation courante, empêchant le progrès de la production nationale.

Mais il existe des inconvénients : une dévaluation n'est efficiente que pour un pays à structure industrielle développée et maître de sa politique monétaire, ce qui lui permet d'accroître ses exportations tout en diminuant les importations ; la dévaluation comporte toujours des conséquences inflationnistes, surtout dans nos pays ; en renchérissant l'ensemble des biens importés par rapport aux salaires, la dévaluation est un facteur de diminution du pouvoir d'achat et de tensions sociales. En outre, elle s'accompagne toujours d'une forte évasion des capitaux. Un risque amplifié dans le cadre de la zone franc par la libre transférabilité. Enfin, la dévaluation entraîne un alourdissement de la dette extérieure libellée en devises.

Cette énumération des avantages et des inconvénients de la dévaluation revêt un caractère théorique, car en fin de compte la décision de dévaluer le franc CFA ou non ne nous appartient pas. Cependant, compte tenu de la tournure des événements, cette dévaluation paraît inéluctable. Aussi apparaît-il urgent d'envisager les mesures qui permettront d'y faire face. La réflexion pourrait aller dans trois directions.

Au plan régional, une action concertée devrait être initiée au niveau de la zone en vue de dégager une position commune et pragmatique. Compte tenu de la disparité des situations économiques des pays membres, la perspective d'une dévaluation, qui risque de se traduire par la création de parités différentes, compromettra gravement l'intégration économique et monétaire pourtant préconisée par ceux-là mêmes qui se déclarent partisans de la dévaluation du franc CFA.

Une rigueur accrue

Sur le plan bilatéral, une action politique devrait être engagée en direction de nos partenaires français pour qu'ils indiquent leurs contraintes pour une définition concertée des nouveaux paramètres de notre coopération monétaire.

Enfin, au plan multilatéral, dans le cadre de la coopération CEE-ACP, les Etats membres de la zone devraient obtenir que soit traitée à la convention de Lomé la question spécifique du franc CFA et de son rattachement éventuel à l'écu.

Mais pour qu'une telle initiative puisse avoir la moindre chance de retenir l'attention de nos partenaires européens, nous devons fournir des gages sérieux de rigueur accrue dans la conduite de nos politiques budgétaires et monétaires.

(1) Le *Monde* du 28 juillet 1992.

(2) Les quatorze Etats africains de la zone franc sont : Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.

► **Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration française, Emmanuel Ntoutoumé Ndong est directeur général du Crédit foncier du Gabon.**

SOCIAL

Alors que les perspectives de redressement du groupe s'éloignent

La colère monte à l'usine Grundig de Creutzwald

Le groupe allemand d'électronique grand public Grundig, qui a perdu 296 millions de deutschemarks (environ 1 milliard de francs) lors de son dernier exercice, voit s'éloigner ses perspectives de redressement. *«Nous espérions retrouver l'équilibre à la fin de cette année, mais avec la récession et les mouvements monétaires en Europe, cela devient de plus en plus difficile»*, a indiqué, jeudi 26 août au Salon d'électronique de Berlin, Pieter Harmsen, président du directoire. M. Harmsen a confirmé le désir du groupe de se désengager de son usine de Creutzwald (Moselle), le groupe coréen Samsung demeurant le principal candidat à la reprise de cette unité lorraine.

METZ

de notre correspondant

«On se moque de nous.» «On nous cache la vérité.» «Je crois de plus en plus que toute l'usine va fermer.» L'ambiance est très tendue à Creutzwald où la direction de l'unité de production de téléviseurs du groupe Grundig vient de présenter aux 880 salariés le plan social prévoyant 350 licenciements.

Cette annonce a rendu encore un peu plus électrique le climat, et la colère monte. *«Ça fait six mois que ça dure et toujours rien de concret»*, explique Marie-Rose Lorang, qui travaille depuis dix-sept ans chez Grundig à Creutzwald. Le nouveau directeur, arrivé au printemps, est venu, à ses yeux, *«pour fermer l'usine»*. *«On veut encore croire qu'il y aura un repreneur»*, tempère Guy Rossvag, soulignant que le plan social est très faible *«pour ceux qui restent sur le carreau»*.

Les salariés sont d'autant plus énervés qu'ils n'oublient pas que leur unité de production, d'une capacité de 600 000 téléviseurs par an, est plus productive et plus moderne que celles de Nuremberg en Allemagne et de Vienne en Autriche. Pour manifester son inquiétude et son impatience, le personnel a lancé, à l'appel de l'intersyndicale, dès le retour de vacances lundi matin, un mouvement de grève de quarante-huit heures avant que l'usine ne soit à nouveau mise en chômage partiel jusqu'à la fin du mois pour affiner le plan social et préparer le passage de deux à une seule équipe de production.

Trois repreneurs potentiels

Le plan de charge de l'usine de Creutzwald ne prévoit la production, cette année, que de 350 000 téléviseurs contre 550 000 initialement. Cette réduction d'effectif se traduit par 350 suppressions d'emplois qui seront effectives dès le 1er septembre. Le seul espoir pour le personnel de limiter ces réductions d'effectif est le travail à mi-temps. La direction est prête à accepter 110 temps partiels sur la base du volontariat pour réduire de 55 le nombre des licenciements. Cette solution est à l'étude mais n'intéresse pas tous les salariés, d'autant que plane toujours le risque d'être licencié à la fin de l'année.

Grundig ayant décidé de fermer ou de vendre son usine lorraine pour ne conserver que celles de Nuremberg et de Vienne, les négociations de reprise se poursuivent avec trois repreneurs potentiels, dont le groupe sud-coréen Samsung. Vont-elles aboutir? Les salariés ne cessent de se poser cette question, en dépit des assurances données par le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, également président du conseil régional de Lorraine, de trouver une solution avant la fin de l'été.

Après avoir occupé pacifiquement mercredi la mairie de Creutzwald, le personnel a obtenu la tenue, vendredi, d'une rencontre tripartite entre la direction, les syndicats et les pouvoirs publics à l'occasion de laquelle la direction de Grundig doit réaffirmer sa volonté de trouver un repreneur.. Les ministères de l'industrie et de l'emploi doivent, de leur côté, souligner leur engagement à contribuer à une reprise.

JEAN-LOUIS THIS

La chute des cours

Protestations des producteurs contre les importations de fruits et légumes

Les manifestations de colère se sont multipliées, jeudi 26 août, dans de nombreuses régions agricoles. Une cinquantaine de producteurs fruitiers ont déversé plusieurs centaines de kilos de fruits et légumes, à Marseille (Bouches-du-Rhône), devant les consulats d'Allemagne, d'Israël, d'Argentine et devant certaines banques.

Les manifestants, à l'appel de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs), ont voulu ainsi protester contre *«les importations et les centrales d'achats»*. Les producteurs de fruits de l'Isère ont rappelé que les pouvoirs publics *«doivent prendre des mesures rapides pour éviter la faillite de certaines exploitations»*, selon un responsable de la FDSEA. Ils ont demandé une aide d'urgence au conseil général de l'Isère. Le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) a annoncé son intention de procéder à des *«opérations vérité»* afin de *«contrôler l'origine, la qualité et les prix»* proposés aux consommateurs. Les Jeunes agriculteurs considèrent que *«cette nouvelle année de crise confirme la nécessité d'une réorganisation radicale des marchés de fruits et légumes»*.

La Coordination rurale, qui a annoncé vouloir «bloquer» Paris le 15 septembre, a regretté le manque de dialogue avec le gouvernement. Elle appelle les paysans à *«s'unir pour sauver l'agriculture et le monde rural»*. Par ailleurs, les éleveurs de porcs des Côtes-d'Armor ont peint des slogans sur les routes, aux entrées des supermarchés et des édifices publics.

EN BREF

□ **Compaq (micro-informatique) veut conquérir le marché des particuliers.** – Le fabricant de micro-informatique américain Compaq lance, en France et dans le monde, une nouvelle famille de micro-ordinateurs distribués dans les grandes surfaces, a annoncé, *jeudi 26 août*, la filiale française du groupe. Devenu numéro 1 de la micro en France au dernier semestre devant IBM et Apple, le groupe américain, proposera une nouvelle famille de produits, baptisée Compaq Presario et composée de trois produits compatibles, situés en haut de gamme (à partir de 10 000 francs TTC), et comprenant des logiciels intégrés d'apprentissage, de traitement de texte et de jeux. La marque est aujourd'hui quasiment inexistante sur ce marché.

□ **Heineken (brasserie) retire 3,12 millions de bouteilles de la vente.** – Le brasseur néerlandais Heineken a annoncé, jeudi 26 août, qu'il allait retirer de la vente, dans huit pays, un total de 3,12 millions de bouteilles de bière après la découverte d'éclats de verre dans certaines d'entre elles lors de contrôles de qualité effectués aux Pays-Bas. Les bouteilles en verre incriminées, d'une contenance de 33 centilitres et dont la couleur verte est caratéristique de la «Heineken Export», un des fleurons à l'exportation de la brasserie néerlandaise, présentent un goulot défectueux qui s'effrite à l'ouverture. Les pays concernés sont la Grande-Bretagne, la Suède, la Finlande, l'Autriche, la Hongrie, Hongkong, Israël et l'île du Prince-Edouard au Canada.

□ **Moët et Chandon fait appel du jugement annulant son plan social.** – Moët et Chandon a annoncé, jeudi 26 août, son intention de faire appel du jugement rendu le 18 août par le tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne annulant son plan social. Celui-ci, qui prévoyait la suppression de 245 postes dans le groupe, a été rejeté par le tribunal qui l'avait jugé non conforme à la loi du 30 janvier 1993, notamment en matière d'information du personnel. Considérant que *«l'appel a un effet suspensif du jugement»*, la direction affirme que *«l'ensemble des mesures offertes»* aux salariés continuent de s'appliquer.

□ **Débrayages au bureau d'études Renault de Dieppe.** – La plupart des 120 salariés du bureau d'études Creos de Dieppe (Seine-Maritime), filiale de Renault, ont entamé depuis le 25 août des grèves tournantes à l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT-CGC afin de s'opposer au transfert des activités vers Villiers-Saint-Frédéric (Yvelines). Les secteurs synthèse, maquettage, endurance et études hors moteurs doivent quitter le site cet été alors que ceux des moteurs et prototypes les suivront d'ici à 1995. Cet établissement avait été créé en 1979 pour développer la gamme Alpine-Renault.

REPÈRES

BANQUES

Notes en baisse pour trois établissements français

Après les deux agences de notation financière américaines Standard & Poor's et Moody's, l'agence européenne IBCA vient à son tour de réviser en baisse les notes accordées à trois grands établissements financiers français. La dette à long terme de la BNP, du Crédit lyonnais et de Paribas a été dégradée ainsi que les émissions à court terme du Lyonnais et de Paribas. Cette décision intervient au lendemain de l'annonce par la BNP (*le Monde* du 27 août) d'une chute de 60 % de ses bénéfices au premier semestre. Selon IBCA, le résultat de la BNP traduit l'importance de ses engagements dans le secteur des PME en France. IBCA juge les récentes baisses de taux d'intérêt favorables car elles réduisent les coûts de portage et allègent à court terme la charge des emprunteurs. *«Toutefois des taux moins élevés soulèvent des incertitudes à moyen terme sur la capacité de la banque à couvrir les frais fixes de son réseau»*, souligne l'agence.

Son analyse sur le Crédit lyonnais est à peu près similaire. IBCA indique cependant que le Lyonnais devrait enregistrer une perte pour le premier semestre de 1993 et *«sera peut-être obligé de procéder à une augmentation de capital dans les prochaines années»*.

Quant à Paribas, il a enregistré une chute de la qualité de ses actifs avant les deux autres banques. *«Et bien que la banque soit encore lourdement engagée dans le secteur immobilier, elle est peut-être plus proche du creux de la vague en ce qui concerne ses risques crédit»*, relève IBCA.

DOCKERS

La CGT de Marseille s'entête

La réunion, qui s'est tenue jeudi 26 août, entre les différents acteurs du port de Marseille (représentants patronaux, syndicat CGT, dockers et aconiers du port), s'est soldée par un constat de désaccord. Les dernières négociations sur le principe d'une trêve sociale de six mois proposé la semaine dernière (*le Monde* du 20 août) ont achoppé. Elles ont une fois de plus buté sur la représentation syndicale et sur l'établissement d'une liste de dockers occasionnels.

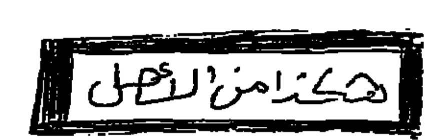
La consternation était de mise au Port autonome de Marseille, où les dirigeants ont cependant réaffirmé leur volonté de négocier. Les clients du PAM ont menacé de boycotter le port à partir du 1er septembre en cas de poursuite de l'agitation sociale. Du côté de l'Union maritime et fluviale, qui regroupe manutentionnaires et aconiers, on a dénoncé *«cette sorte de volonté suicidaire»*, qui semble animer le syndicat CGT des dockers, alors que le véritable enjeu demeure *«l'application de la loi du 9 juin 1992 et des accords du 8 mars 1993»*, a déclaré Patrick Berrest, son président.

EMPLOI

La CFDT favorable à la modification du plan quinquennal

L'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi pourra *«subir des transformations d'ici au 15 septembre»*, a indiqué jeudi 26 août Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT à l'issue d'un entretien avec Michel Giraud, ministre du travail. *«Nous donnons un prochain rendez-vous au gouvernement le 6 septembre»*, date à laquelle le premier ministre recevra les partenaires sociaux, a-t-elle affirmé, tout en précisant que le ministre *«ne s'est pas engagé sur la nature»* de ces éventuelles modifications. La CFDT entend obtenir *«une obligation de négocier dans les branches sur la réduction du temps de travail»* et s'oppose à l'assouplissement des contrats à durée déterminée et de la représentation des salariés dans les PME.

Pour sa part, Chantal Cumunel, secrétaire nationale de la CFE-CGC, a réclamé au ministre du travail la création d'un *«contrat d'insertion pour les jeunes diplômés»* d'une durée minimale de six mois. Elle revendique également une généralisation des exonérations de charges sociales à l'ensemble des salariés.



ÉCONOMIE

AFFAIRES

Malgré les pertes de la branche automobile du constructeur suédois

Renault et Volvo ont été bénéficiaires au premier semestre

La gamme presque entièrement renouvelée de Renault n'aura pas suffi à compenser les effets de la récession en Europe. Le chiffre d'affaires de la firme au losange a fléchi de 8,35 % pour atteindre 87,1 milliards de francs sur les six premiers mois de l'année. Le bénéfice avant impôt, qui avait culminé à 5,4 milliards au premier semestre 1992, tombe à 730 millions de francs. Peu optimiste quant à l'évolution du marché durant le second semestre, Renault a provisionné pour 603 millions de francs de charges de restructuration (contre 6 millions l'an dernier pour la même période). Les efforts de productivité entrepris depuis plusieurs années, mais aussi les résultats des sociétés financières du groupe (744 millions de francs) évitent néanmoins au constructeur français de passer dans le rouge, à l'instar de Volkswagen, mais aussi de la branche automobile de Volvo.

Bien que le constructeur suédois, allié de Renault, soit globalement bénéficiaire – il dégage un bénéfice avant impôts et intérêts minoritaires de 380 millions de couronnes suédoises (270 millions de francs) – Volvo Car serait en pertes, ce qui explique que Volvo contribue négativement au résultat de Renault à hauteur de 277 millions de francs. La contribution de Volvo est, en effet, calculée sur la base de 25 % du résultat avant impôts de Volvo Car, 45 % de celui de Volvo Truck et 8,24 % de celui de la holding AB Volvo. Le constructeur suédois ne publiant pas la répartition de ses résultats par activité, il est difficile de distinguer la part due à sa branche agro-alimentaire (Procordia) de la part due aux branches automobile et poids lourd dans les résultats du groupe. Toutes les sociétés du groupe suédois auraient néanmoins dégagé des bénéfices d'exploitation au cours du deuxième trimestre.

L'activité poids lourd des deux constructeurs semble globalement moins mal se porter que l'activité automobile . Alors que la part de Renault a légèrement régressé sur le marché automobile européen (10,3 % contre 10,6 % un an auparavant), Renault VI s'est approprié 9,5 % du marché du camion ; il n'en avait eu que 9,2 % pour les six premiers mois de 1992. De plus, il semble que la santé de Mack Truck, la filiale américaine de Renault-Véhicules industriels, s'améliore peu à peu, grâce à d'importants efforts de restructuration et à la reprise sensible du marché américain du camion. Il en est de même pour Volvo Truck. Sa part de marché européenne s'est améliorée pour frôler les 12 %. Il a bénéficié de la forte progression du marché des poids lourds de fort tonnage aux Etats-Unis (+ 38 %), marché de prédilection du Suédois, bien que ses capacités de production n'aient pas permis de répondre à la demande.

ANNIE KAHN

COMMUNICATION

Présidé par le ministre de la communication

Un comité de pilotage de la future chaîne éducative est constitué

Le comité de pilotage de la future *« chaîne de la connaissance et de la formation »* prévu par Alain Carignon (*le Monde* du 27 août) sera présidé par le ministre de la communication et comprendra des représentants des ministères concernés par le projet : Francis Brun-Buisson, ancien président de la SFP, puis de la chaîne câblée Paris-Première, actuellement chef du Service juridique et technique de l'information (SJTI, ministre de la communication) ; Francis Balle, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui vient dêtre nommé directeur de l'information et des technologies nouvelles au ministère de l'éducation nationale (*le Monde* du 27 août) et Céline Sibert, conseiller tehnique pour la communication au ministre du travail, de l'emploi et des formations professionnelles.

Ce comité devra *« mettre en place le projet d'ici à la fin de l'année »*, a précisé M. Carignon.

L'annonce de la création de cette chaîne éducative, qui devrait émettre à l'automne 1994, a été généralement favorablement accueillie. Le sénateur des Alpes-Maritimes Pierre Laffitte (groupe du Rassemblement démocratique et européen) qui présida la Mission sénatoriale sur la télévision éducative (MITE) a toutefois indiqué *« que le goiuvernement devra préciser les publics concernés et le type de programmes diffusé »*.

Jean-Claude Bourret, ancien journaliste de la Cinq – sur le réseau de laquelle la nouvelle chaîne devrait émettre pendant la journée, avant ARTE – a demandé qu'on fasse appel *« de façon prioritaire »* aux anciens journalistes de la Cinq.

Quant à Daniel-Jean Jay, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), il fait remarquer que les *« promoteurs de ce projet doivent tenir compte de ce qu'a déjà réalisé l'éducation nationale. Apparemment comme d'habitude quand il s'agit d'eux, les enseignants pourtant concernés au premier chef n'ont été ni impliqués ni consultés. Nombre d'entre eux ont pourtant acquis une grande expérience dans ce domaine. Mais les promoteurs de la chaîne éducative le savent-ils et s'en soucient-ils ? »*.

L'avenir de Radio Monte-Carlo et de Radio-Nostalgie

Le groupe RMC perd de l'argent et prépare sa privatisation

Jean-Noël Tassez, directeur général de Radio Monte-Carlo et PDG de Radio-Nostalgie, et Jérôme Bellay, nouveau directeur d'antenne de RMC, ont présenté jeudi 26 août à Paris la nouvelle ligne éditoriale de la station monégasque pour la rentrée. En introduction, M. Tassez a évoqué la situation financière du groupe RMC – RMC, régie Jeune Expertise média (JEM) et Radio-Nostalgie, dont RMC détient 51 %.

Si le groupe a réussi à maintenir un volume constant d'auditeurs d'une année à l'autre (l'audience cumulée, sur tout le territoire, est de 4,1 % pour RMC et de 4,8 % pour Radio-Nostalgie, il a enregistré en 1992 et dans les premiers mois de 1993, une perte d'environ 20 millions de francs due notamment aux difficultés du marché publicitaire. *« Nous avons su diminuer de moitié la perte du groupe qui s'élevait à 40 millions de francs l'an dernier*, a fait remarquer le PDG du groupe. *Nous attendons un bénéfice pour l'an prochain. »* Un espoir fondé sur les bons résultats de JEM (4 millions de bénéfices cette année, et un objectif de 9 millions pour le prochain exercice), et surtout ceux de Radio-Nostalgie, qui ont rapporté 26 millions de francs à RMC, (40 millions prévus pour 1993-1994). La radio, présentant ainsi un meilleur bilan, peut être mise sur le marché. M. Tassez a souligné que le processus de privatisation du groupe était dans sa *« phase finale »*. Le cahier des charges de la privatisation du groupe, détenu à 83 % par une holding d'Etat, la SOFIRAD, devrait être publié courant septembre et l'appel d'offres clos fin 1993. Plusieurs candidats à la reprise se sont déjà manifestés, dont Alcatel-Alsthom, Havas, NRJ, *VSD* et le groupe d'Alain Ayache, qui édite notamment *le Meilleur*.

La nouvelle grille de programmes de RMC mettra l'accent sur l'information, étendue à 20 % du temps d'antenne. Les informations du matin débuteront à 5 heures et seront prolongées jusqu'à 8 h 30, et celles du soir passeront à 17 heures plutôt qu'à 19 heures. RMC pourrait aussi procéder à des « décrochages » locaux à Lyon, Marseille, Toulouse et Montpellier, si la future loi sur la radio le permet. Il s'agit pour RMC de *« mieux enraciner l'audience, en répondant au besoin d'information locale »*, selon M. Tassez. Autre innovation de la grille : un magazine d'informations sportives quotidienne de vingt minutes (à 18 h 20) et un « Journal des sports » tous les matins. Yves Mourousi quitte l'antenne. Il a été nommé conseiller auprès du président.

PAULINE DAUVIN

Les difficultés financières de la chaîne européenne d'information continue

Alain Carignon demande aux actionnaires français d'Euronews des mesures d'économie pour 1994

Alors que TF1 vient d'annoncer la création d'une chaîne d'information en continu, purement française (*le Monde* du 27 août), la première chaîne européenne d'information continue et multilingue, Euronews, lancée le 1er janvier, connaît de sérieuses difficultés financières après huit mois d'exploitation (« le Monde Radio-Télévision » daté 15-16 août). Le déficit pourrait s'élever en fin d'année, selon ses dirigeants, à 25 millions de francs. Les experts du ministère de la communication sont plus pessimistes et tablent toujours pour 1993, sur des pertes de 55 millions de francs. Dans une lettre à Hervé Bourges, président de France Télévision, principal actionnaire de la chaîne (1), Alain Carignon, ministre de la communication, relevant les *« très graves insuffisances »* du plan de financement des deux premières années, demande que des *« mesures de redressement »* soient immédiatement prises.

LYON

de notre bureau régional

Conscient de la situation financière d'Euronews, son PDG, Massimo Fichera, a cru bon de tirer la sonnette d'alarme au début de cette semaine, en multipliant les déclarations mettant en cause la « partie française » : *« Nous sommes très déçus par l'attitude des pouvoirs publics et des banques, françaises ou lyonnaises »*, déclarait-il notamment aux *Echos* du 24 août.

Ces propos ont indisposé, voire irrité. A Lyon, on estime que les collectivités locales – conseil régional, conseil général du Rhône, communauté urbaine – ont rempli leurs engagements. *« Nous assumons toutes nos responsabilités. Que les autres en fassent autant »*, déclare sobrement Jacques Moulinier, vice-président (UDF-CDS) de la communauté urbaine qui, avec Jean-Marc Roumilhac de l'ADERLY (Association pour le développement économique de la région lyonnaise), a mobilisé les énergies pour parvenir à l'implantation de la chaîne à Ecully, dans la banlieue-ouest de Lyon.

L'entourage du ministre de la communication, Alain Carignon, est plus sévère. *« Euronews n'est parvenue à trouver ni sa politique éditoriale, ni son public, ni son financement »*, estime un de ses conseillers. Visant surtout les prédécesseurs de M. Carignon, il estime qu'Euronews est *« typiquement le beau projet gâché »*. Pour lever toute ambiguïté sur les limites de l'engagement français, Alain Carignon a adressé, le 12 août, des instructions précises à Hervé Bourges, président de France Télévision. Il lui demande notamment de limiter, en 1994, le déficit à 15 % au maximum du bugdet total de la chaîne et de mettre en œuvre *« dès que possible »* des mesures d'économies. Une tâche peu aisée. Les experts du ministère ont chiffré le déficit d'Euronews à 115 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 185 millions !

M. Carignon demande également au PDG de France 2 et France 3 d'aider la chaîne à accroître ses recettes *« en négociant la rétribution des reprises hertziennes ou câblées ainsi que la fourniture de programmes »*. Enfin, et surtout, le ministre précise bien que le représentant de France Télévision *« devra indiquer de la manière la plus nette qu'aucune subvention d'équilibre n'est envisageable au-delà de celle à laquelle s'est engagé le gouvernement français, en reconduisant, pour 1993, les 4 millions de francs de 1992 et la contribution versée par le ministère des affaires étrangères au titre d'Eurêka audiovisuel »*. Le ministre précise d'ailleurs qu'*« il n'est pas envisageable pour les pouvoirs publics français de soutenir seuls, directement ou indirectement, le développement d'une chaîne à vocation européenne et multilingue »*.

M. Carignon souhaite que M. Bourges obtienne des engagements précis des autres actionnaires, sur la contribution prévisionnelle des autres partenaires (subventions de fonctionnement et dotations en capital) : *« C'est à cette condition, et sur une base paritaire, que la contribution des chaînes publiques françaises pourra être établie pour 1994 »*, précise le ministre.

BERNARD ÉLIE

(1) Les principaux actionnaires sont France 2 (12 %) ; France 3 (12 %), RAI (20 %), RTVE (18 %), SSR (9 %). Les autres chaînes étrangères – portugaise, grecque, finlandaise, etc. – ont de 1 % à 7 %.

□ **Groupe Hersant : deux organisations du Livre CGT hostiles à la « pseudo-négociation » en cours.** – La Chambre syndicale typographique parisienne et la section photogravure du Syndicat général du Livre parisien-CGT se sont déclarées, le 26 août, hostiles à l'égard de la *« pseudo-négociation »* en cours au sein du groupe Hersant sur la réduction des effectifs dans les imprimeries des quotidiens nationaux du groupe (*France-Soir, le Figaro, Paris-Turf*). Selon ces deux sections du Livre-CGT, le PDG de *France-Soir*, Philippe Villin *« entend imposer aux ouvriers du Livre une pseudo-négociation qui n'est en fait que le prélude à leur élimination »*. Les effectifs du Livre travaillant dans les imprimeries parisiennes du groupe Hersant devraient être réduits de plus de la moitié, de 616 actuellement à 298 salariés, au terme du plan pluriannuel proposé et fondé sur des pré-retraites à cinquante ans et des reconversions.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 août ↑ La fête continue

Quatrième séance consécutive de hausse et nouveau record vendredi 27 août à la Bourse de Paris dans un marché actif qui attend toujours et encore une détente sensible des taux d'intérêt à court terme en Europe. En hausse de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,56 % à 2 185,68 points et atteignait un nouveau sommet historique.

Jeudi soir, les valeurs françaises avaient déjà touché le sommet après une journée agitée et un retournement de tendance spectaculaire. Paradoxalement, le marché est reparti à la hausse bien que la Bundesbank ait déçu la plupart des observateurs en laissant inchangé son taux d'escompte à 6,75 %. Mais au vu des résultats médiocres de l'économie allemande et notamment des grandes entreprises au premier semestre, les milieux financiers restent persuadés que l'institut d'émission sera obligé d'assouplir vite sa politique de crédit.

La France pourrait d'ailleurs ne pas attendre le geste de la Bundesbank, estiment encore les analystes. Elle pourrait en particulier réduire son taux de prise en pension à cinq-dix jours (10 %) dans un avenir très proche. Les investisseurs étrangers, notamment les Américains et les Allemands, continuent à être très présents sur le marché français. On remarque toutefois un certain nombre de prises de bénéfices. Les opérateurs soulignent l'écart formidable entre l'économie réelle et les anticipations des marchés qui jouent une reprise rapide de la croissance.

Du coté des valeurs, on remarquait les hausses de 6,4 % de Lagardère groupe et de 3,8 % de Cap Gemini.

NEW-YORK, 26 août ↓ Léger repli

Wall Street a terminé en légère baisse jeudi 26 août, une chute des taux d'intérêt à long terme américains permettant de limiter les pertes. Un programme d'achats informatiques a également permis à Wall Street de se redresser modestement en fin de séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 648,18 points, en baisse de 3,91 points, soit un léger repli de 0,11 %. Quelque 247 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 016 contre 910 alors que 667 titres restaient inchangés.

Des prises de bénéfices ont pesé sur la tendance dès l'ouverture, mais la poursuite de la glissade des taux d'intérêt continue à rendre les investissements à Wall Street plus attrayants, selon des analystes.

Les investisseurs n'ont pas tenu compte de l'annonce d'une progression plus forte que prévu (+ 8 000) des demandes d'allocations de chômage au cours de la semaine précédente et de la décision de la Bundesbank de maintenir inchangés ses taux directeurs.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, est tombé à un plancher historique à 6,09 % contre 6,16 % mercredi soir.

UAL a cédé 4 à 145 1/8, Texas Instruments 1 7/8 à 80 3/8 et McDonnell Douglas 1 7/8 à 79 7/8.

VALEURS	COURS DU 25 août	COURS DU 26 août
Alcoa	78 1/2	78 7/8
ATT	60 3/8	60 3/4
Boeing	39 1/4	39
Chase Manhattan Bank	34	34 5/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 1/2
Eastman Kodak	62 1/8	61 1/2
Exxon	65 5/8	66 3/8
Ford	51 7/8	52 1/4
General Electric	98	98 3/4
General Motors	46 3/4	47 5/8
Goodyear	41 3/4	41 1/2
IBM	44	44
ITT	94 5/8	93 7/8
Mobil Oil	77 7/8	78 1/2
Pfizer	62	63 1/2
Schlumberger	66 3/8	66
Texaco	64 5/8	65 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	149 1/8	145 1/8
Union Carbide	18 7/8	18 1/2
United Tech.	58 1/8	57 7/8
Westinghouse	15 7/8	15 5/8
Xerox Corp.	74 5/8	74 3/4

LONDRES, 26 août = Inchangée

Les valeurs ont complètement annulé leurs pertes matinales, jeudi 26 août au Stock Exchange, malgré le maintien des taux directeurs de la Bundesbank. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé inchangé par rapport à la veille à 3 079,20 points, un record de clôture, alors qu'il avait perdu jusqu'à 20,6 points peu avant midi. Quelque 668,1 millions de titres ont été échangés contre 720,7 millions la veille.

Les pertes initiales ont été attribuées à des prises de bénéfices et aux doutes sur les intentions de la Bundesbank. Mais la déception provoquée par l'absence d'une baisse des taux allemands a été atténuée par la conviction qu'ils devront baisser tôt ou tard.

Les opérateurs attendent maintenant la publication vendredi 27 août de la nouvelle étude conjoncturelle de la Confédération de l'industrie britannique (CBI).

VALEURS	Cours du 25 août	Cours du 26 août
Allied Lyons	6,17	6,28
B.P.	3,17	3,20
B.T.R.	3,97	3,96
Cadbury	4,79	4,77
De Beers	12,63	11,88
Glaxo	5,81	5,72
G.U.S.	36,88	36,88
I.C.I.	6,94	6,93
Reuters	15,17	15,25
RTZ	7,10	7,22
Shell	6,71	6,73
Unilever	10,80	10,76

TOKYO, 27 août ↑ Nouvelle hausse

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse vendredi 27 août, sur l'espoir d'une baisse des taux au Japon. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 199,92 points, soit 0,97 % à 20 791,68 points. Environ 330 millions de titres ont changé de mains contre 190 millions la veille.

En séance, le principal indicateur de tendance est monté jusqu'à 20 863,39 points, mais des ajustements de positions – classiques avant le week-end – l'ont empêché de se maintenir à ce niveau. Le climat n'en est pas moins resté résolument optimiste.

Des valeurs comme celles de la communication, susceptibles de profiter de la déréglementation promise par le gouvernement, ont été particulièrement recherchées.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 27 août
Ajinomoto	1 370	1 380
Bridgestone	1 290	1 280
Canon	1 400	1 410
Fuji Bank	2 380	2 380
Honda Motors	1 420	1 450
Matsushita Electric	1 400	1 400
Mitsubishi Heavy	679	679
Sony Corp.	4 490	4 480
Toyota Motors	1 650	1 650

CHANGES

Dollar : 5,8340 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse à Paris, vendredi 27 août, s'échangeant à 5,8340 francs contre 5,8645 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. La monnaie américaine – comme le franc – a souffert du maintien des taux d'intérêt directeurs allemands. Le mark atteignait 3,5050 francs contre 3,4871 francs la veille.

FRANCFORT	26 août	27 août
Dollar (en DM)	1,6850	1,6677
TOKYO	26 août	27 août
Dollar (en yens)	105,15	104,45

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 août) .... 7 1/2-7 5/8 %
New-York (26 août) .... 3,06 %

BOURSES

	25 août	26 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	586,65	590,02
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 159,31	2 173,61

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	25 août	26 août
Industrielles	3652,09	3648,18

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	25 août	26 août
100 valeurs	3079,20	3079,20
30 valeurs	2394,30	2393,50
Mines d'or	197	193,50
Fonds d'Etat	101,63	101,45

FRANCFORT	25 août	26 août
Dax	1917,78	1901,15

TOKYO	26 août	27 août
Nikkei Dow Jones	20 591,76	20 791,68
Indice général	1 654,36	1 670,54

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8375	5,8485	5,9005	5,9065
Yen (100)	5,6075	5,6159	5,6743	5,6849
Ecu	6,6605	6,6699	6,6543	6,6684
Deutschemark	3,5075	3,5095	3,5140	3,5183
Franc suisse	3,9751	3,9799	4,0016	4,0096
Lire italienne (1000)	3,6587	3,6641	3,6404	3,6488
Livre sterling	8,8268	8,8344	8,8618	8,8758
Peseta (100)	4,2970	4,3040	4,2633	4,2745

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 7/8	3	2 11/16	2 13/16	2 11/16	2 13/16
Ecu	8 1/8	8 1/4	7 3/4	7 7/8	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 11/16	9 15/16	9 5/16	9 9/16	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/2	11 1/16	10 5/16	10 15/16	10 1/16	10 11/16
Franc français	7 1/2	8	7 13/16	7 1/2	6 5/8	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,63 % (2187,37)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
15	B.N.P. (T.P.)	[illegible]	[illegible]	-1,45
[illegible]	Cr.Lyonnais T.P.	[illegible]	1045	-0,23
[illegible]	Renault T.P.	[illegible]	[illegible]	-1,22
[illegible]	Rhône Poulenc T.P.	[illegible]	[illegible]	+0,28
10	Saint-Gobain T.P.	[illegible]	—	
[illegible]	Thomson S.A. T.P.	[illegible]	[illegible]	+1,01
50	Accor 1	[illegible]	[illegible]	-1,02
[illegible]	Air Liquide 1	771	773	+0,26
10	Alcatel Alsthom 1	742	749	-0,54
5	Alsac Super. M. 1	2420		—
50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-1,25
10	AGF Ass.Gén.Fce 1	648	655	+1,08
5	Axa 1	1563	1570	+0,45
25	Bail Equipement 1	53	52,70	-0,57
25	Bail Investis. 1	[illegible]	1151	[illegible]
25	Bancaire (Cie) 1	[illegible]	559	-0,13
[illegible]	Banque Colbert C1	152	151,20	-0,53
50	Bazar Hôt. Ville 1	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	Béghin (Ny) 1	1227	1245	+1,37
25	Bertrand Faure 1	461	452,20	-1,29
25	B.I.C. 1	1315	1323	+0,31
25	B.I.S. 1	137,50	138	+0,07
[illegible]	B.N.P. CI	[illegible]	597	-1,68
25	Bolloré Techno 1	464	471	+1,51
10	Bongrain 1	2235	2240	+0,18
25	Bon Marché (Au) 1	229	225	—
25	Bouygues 1	709	720	+1,55
100	BP France 1	115	109,50	-4,78
10	BSN 1	[illegible]	917	-1,19
5	Canal + 1	1293	1310	+1,33
10	Cap Gemini Sogeti	204,50	214,50	+4,74
50	Carnaudmetalbox 1	220,20	214,50	-2,59
5	Carrefour 1	3035	3059	+0,79
50	Casino Guichard 1	153,10	152,50	-0,39
50	Casino Guich.ADP 1	121	120,50	-0,41
10	Castorama Dt (Li)	[illegible]	632	+0,44
10	C.C.F. 1	249,10	254,50	+2,17
100	[illegible]	35,50	35,90	+1,13
10	Cegid (Ly) 1	219,60	223,50	+1,69
50	Centrest (Ny) 1	34,20	35,50	+3,80
50	[illegible]	422	425	+0,71
50	Cerus Europ.Réun 1	96,10	96,90	+0,83
10	Cetelem 1	1207	1209	+0,17
25	CGIP 1	1218	1221	+0,25
25	Chargeurs 1	1126	1118	-0,71
25	Christian Dior	243	242	-0,29
10	CICA (M) 1	499,10	500	+0,18
25	Ciments Fr Priv B	349,50	350	+0,03
10	Clarins 1	565	567	+0,35
50	Club Méditerranée 1	435,10	438,80	+0,85
25	Colas 1	1070	1065	-0,47
25	CDF (Papeteries)(Ly)	560	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1409	1405	-0,28
25	CPR Paris Réesc. 1	451	454	+0,67
10	Crédit F France 1	1181	1189	+0,68
10	Crédit Local Fce 1	427	426,90	-0,02
25	Crédit Lyon. CIP 1	755	785	-1,26
10	Crédit National 1	700	703	+0,43
25	CSEE 1	535	530	-0,93
10	Damart 1	4653	[illegible]	+0,55
10	Dassault-Aviation 1	480	475	-1,04
25	Dassault Electro 1	330,10	330	-0,03
10	De Dietrich 1	1779	1780	+0,11
10	Degremont 1	540	541	+0,19
50	Dev.R.N-P.De Cal 1	39	38,80	-0,51
25	Dev.R.Sud-Est(Ly) 1	80	82	+2,50
50	DMC (Dollfus Mi) 1	333	333	—
25	Docks France 1	605	600	-0,83
25	Dynaction 1	127,90	127	-0,70
10	Eaux (Gle Des) 1	2494	2506	+0,48
25	EBF (Epeda B) 1	691	691	—
25	Ecco 1	548	551	+0,55
10	Eiffage(ex Foug) 1	1100	1145	+4,09
10	Elf Aquitaine 1	444,50	449,20	+1,09
25	Elf Sanofi 1	981	981	—
10	Erap-Elf CPet 1	381	380	-0,26
50	Eridania Beghin 1	817	816	-0,12
25	Essilor Intl 1	535	535	—
25	Essilor Intl ADP 1	325	325	—
50	Esso 1	745	747	+0,27
5	Eurafrance 1	2856	2849	-0,29
100	Euro Disney 1	58,35	58,90	+0,94
10	Euro RSCG W W	634	644	+1,58
25	Europe 1-1	1108	1104	-0,36
100	Eurotunnel 1	42,15	42,25	+0,24
10	Filipacchi Medias	750	765	+2
100	Finextel 1	153,50	155	+0,98
50	Fives-Lille 1	406	405	-0,25
5	Fromageries Bel 1	4950	4940	-0,20
10	Galeries Lafayet.1	1910	1969	+3,09
10	GAN 1	529	526	-0,57
50	Gascogne (B) 1	400	397	-0,75
10	Gaz Eaux(Fin Ind)1	1830	1820	-0,55
50	Géophysique 1	646	642	-0,62
10	Groupe André S.A.	642	650	+1,25
10	Groupe De La Cité 1	626	625	-0,16
50	GTM-Entrepose 1	521	540	+3,65
25	Guyenne Gascogne 1	1608	1630	+1,37
25	Havas 1	470,70	472	+0,28
50	IDIA 1	245	254,10	+3,71
25	Imetal 1	486,10	488	+0,39
100	Immob.Phénix 1	139,90	139	-0,64
25	Ingenico 1	154,80	156	+0,78
5	Ins.Mérieux Int. 1	10700	10850	+1,40
25	Interbail 1	572	575	+0,52
10	Intertechnique 1	544	550	+1,10
25	Jean Lefebvre 1	1180	1196	+1,36
25	Klépierre 1	690	697	+1,01
25	Labinal 1	752	759	+0,93
10	Lafarge Coppée 1	425,20	422,90	-0,54
25	Lagardère (MMB) C1	132,50	140	+5,66
25	Lapeyre C1	249	243	-2,41
25	Lebon 1	298,50	298	-0,17
5	Legrand 1	4895	4901	+0,12
5	Legrand ADP 1	2900	2950	+1,72
50	Legris indust. 1	225	220	-2,22
25	Locindus 1	970	979	+0,93
10	LVMH Moet Vuitton 1	4265	4309	+1,01
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	532	532	—
50	Marine Wendel 1	367	369,20	+0,60
50	Matra-Hachette 1	152,50	158,80	+4,13
100	Metaleurop 1	80	80	—
25	Metrologie Intl 1	16	15,80	-1,25
50	Michelin 1	192,40	192,60	+0,10
100	Moulinex 1	108,50	107,50	-0,92
25	Navigation Mixte 1	1071	1071	—
100	Nord-Est 1	144,50	143,90	-0,42
25	Nordon (Ny) 1	543	533	-1,84
100	Olipar 1	35	35,30	+0,86
10	Oréal 1	1150	1160	+0,87
25	Paribas 1	506	513	+1,38
50	Pechiney CIP 1	363,50	363	-0,14
100	Pechiney Intl 1	210,90	209,30	-0,76
25	Pernod-Ricard 1	417	421	+0,96
25	Peugeot 1	680	671	-1,32
25	Pinault-Printemps 1	784	781	-0,38
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	795	790	-0,63
25	Poliet	352	356,50	+1,28
25	Primagaz 1	886	890	+0,45
10	Promodès 1	804	812	+1
25	Radiotechnique 1	332,50	331	-0,45
5	Redoute(S.A.La)1	7700	7650	-0,65
25	Rémy Cointreau 1	220	217	-1,36
25	Rexel(ex CDME) 1	540	548	+1,48
10	Rhône Poulenc A 1	164,40	164	-0,24
100	Rochette (La) 1	36,45	36,20	-0,69
25	Roussel Uclaf 1	625	622	-0,48
5	Rue Impériale(Ly)1	3700	3792	+2,49
50	Sade (Ny) 1	179	180	+0,56
5	Sagem 1	1930	1934	+0,21
10	Saint-Gobain 1	571	577	+1,05
25	Saint-Louis 1	1362	1356	-0,44
10	Salomon (Ly) 1	1746	1755	+0,52
25	Salvepar (Ny) 1	380	380	—
10	Sat 1	2079	2000	-3,80
25	Saupiquet (Ns) 1	941	940	-0,11
25	Schneider 1	779	778	-0,13
100	SCOA 1	13,60	13,20	-2,94
10	SCOR S.A 1	640	630	-1,56
10	S.E.B. 1	500	495	-1
25	Sefimeg 1	518	532	+2,70
100	Selectibanque 1	179	185	+3,35
50	Sextant Avionique 1	250	—	—
10	SFIM 1	855	905	+5,85
100	SGE 1	274,80	274,80	—
25	Simco 1	580	588	+1,38
10	S.I.T.A 1	676	675	-0,15
10	Skis Rossignol 1	1387	1380	-0,07
25	Sligos 1	520	524	+0,77
10	Société Gale A 1	651	657	+0,92
50	Sodecco (B) 1	42,90	43	+0,23
50	Sodero (Nc) 1	74,90	74,80	-0,13
10	Sodexho 1	1048	1033	-1,43
25	Sogenal (Ny) 1	128,90	128,90	—
10	Sommer-Allibert 1	1900	1865	-1,84
25	Sophia 1	543	546	+0,55
10	Sovac 1	1435	1430	-0,35
25	SPEP	385	388	+0,78
25	Spie Batignolles 1	407	410	+0,74
10	Strafor Facom 1	568	577	+1,58
25	Suez 1	351	359,50	+2,42
25	Synthelabo 1	237,40	236,50	-0,38
100	Thomson-CSF 1	185	185,10	+0,05
50	Total 1	309	311	+0,65
25	UAP 1	644	648	+0,62
10	UFB Locabail 1	407	405	-0,49
100	UGC DA(ex Robur)(M)	240	240	—
10	UIC 1	547	552	+0,91
25	UIF 1	640	638	-0,31
25	UIS 1	1015	1005	-0,99
25	Unibail 1	542	543	+0,18
50	Valeo 1	966	970	+0,41
100	Vallourec 1	245	245	—
25	Via Banque 1	359	355	-1,11
10	Worms & Cie 1	312	318	-0,64
10	Zodiac 1	1870	1900	+1,60
25	Elf Gabon	1018	1000	-1,77
100	Amax 1	144,10	146,80	+1,87
100	American Barrick 1	153,20	149	-2,74
50	American Express 1	190,10	192,50	+1,26
100	A.T.T. 1	355	357,60	+0,73
50	Anglo American 1	177,10	176,20	-0,51
50	Amgold 1	413	402,90	-2,45
50	Banco Santander 1	294	298	+1,36
25	B.A.S.F. 1	870	872	+0,23
25	Bayer 1	1020	1019	-0,10
100	Blenheim Exhibit. 1	33,70	33,50	-0,50
100	Buffelsfontein 1	61	59	-3,28
50	Chase Manhattan 1	196	201,50	+2,81
10	Daimler Benz 1	2515	2550	+1,39
100	De Beers 1	111	109	-1,80
10	Deutsche Bank 1	2695	2723	+1,04
10	Dresdner Bank 1	1475	1480	+0,34
100	Driefontein 1	61	58,80	-3,61
50	Du Pont Nemours 1	292	287,70	-1,47
50	Eastman Kodak 1	359	361,30	+0,64
500	East Rand 1	19,20	19,35	+0,78
100	Echo Bay Mines 1	69,90	68,30	-2,29
100	Electrolux 1	190	191	+0,53
100	Ericsson 1	257,50	260,50	+1,17
100	Exxon Corp. 1	390	391,80	+0,46
100	Ford Motor 1	307,20	307	-0,07
100	Freegold 1	65,50	63,80	-2,60
500	Gencor Limited 1	14,25	14	-1,75
50	General Electric 1	581	579	-0,34
50	General Motors 1	277	279,40	+0,87
50	Générale Belgique 1	421	417	-0,95
100	Grd Metropolitan 1	40,38	40,05	-0,82
100	Guinness Plc 1	44,65	45,10	+1,01
500	Hanson Plc 1	22,80	22,95	+0,66
100	Harmony Gold 1	26	25,50	-1,92
50	Hewlett-Packard 1	440,10	435	-1,16
500	Hitachi 1	46,85	47,50	+1,39
25	Hoechst 1	980	985	+0,51
25	I.B.M. 1	261	260	-0,38
100	I.C.I. 1	62,50	65	+4
50	I.T.T. 1	552	554	+0,36
100	Ito Yokado 1	255	262	+2,75
500	Matsushita 1	77,90	78,10	+0,26
100	Mc Donald's 1	319	319	—
25	Merck and Co 1	188,70	192,90	+2,23
50	Minnesota Mining 1	536	540	+0,63
100	Mitsubishi Corp. 1	62,20	62,05	-0,24
100	Mobil Corporat. 1	454	—	—
25	Morgan J.P. 1	435	441,10	+1,40
5	Nestlé SA Nom.	4405	4396	-0,20
100	Nippon Meat Packer	89	91	+2,25
100	Norsk Hydro 1	160,60	160,80	+0,12
100	Olsil 1	170	160,60	-5,53
25	Petrofina 1	1570	1515	-3,50
50	Philip Morris 1	282	282	—
100	Philips N.V 1	111,50	112	+0,45
100	Placer Dome Inc 1	123,10	121,90	-0,97
25	Procter Gamble 1	285	281,80	-1,12
50	Quilmes 1	207	209	+0,97
100	Randfontein 1	47,15	44,90	-4,77
50	Rhône Poul Rorer 1	266,50	272	+2,06
25	Royal Dutch 1	587	593	+1,02
100	R.T.Z. 1	62,60	64	+2,24
100	Saatchi & Saatchi	14,50	14,80	+2,07
10	Sega Enterprises	585	590	+0,85
100	Saint-Helena 1	45	44,50	-1,11
100	Schlumberger 1	385,10	386,70	+0,42
500	Shell Transport 1	58,25	59,35	+1,89
10	Siemens 1	2301	2337	+1,56
100	Sony Corporation 1	248	253	+2,02
100	Sumitomo Bank 1	130	135	+3,85
100	T.D.K. 1	218,90	224,50	+2,56
100	Telefonica 1	69,50	69,70	+0,29
500	Toshiba 1	38,90	39	+0,26
50	Unilever 1	612	611	-0,16
50	Unit.Technologie 1	342	339,50	-0,73
50	Vaal Reefs 1	445	435,10	-2,22
10	Volkswagen A.G 1	1299	1250	-3,77
50	Volvo (act.B) 1	330	337	+2,12
100	Western Deep 1	196,10	190,90	-2,65
50	Xerox Corp 1	432	438,90	+1,60
100	Yamanouchi 1	132,70	135	+1,73
500	Zambia Copper 1	6	6	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	10,563
CNA 9% 4/92 CB	117,65	2,836
EDF 8,6% 92 C1	116	3,299
Emp.Etat 6%7/93-97	101,22	0,630
Em.Etat 13,4%83 CA	101,81	9,141
Em.Etat 10,26%86 CA	110,66	4,722
OAT 9,90% 12/97 CA	115,68	6,971
OAT TMB 01/99 CA	98,86	5,449
OAT 10% 5/00 CA	121,28	2,521
OAT 01 TME CA	100,50	3,841
OAT 8,5% 11/02 CA	115,79	6,404
OAT 8,50% 19 CA	121,95	7,126
OAT 8,50% 92-23 CA	122,09	2,888
BFCE 9% 91-02	116,65	7,299
CEPME 8,5% 88 CB	108,35	1,327
CEPME 9% 89 CA	114,55	0,197
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,603
CFD (CCCE)9,7%90CB	121,40	5,395
CFD exCCCE8,6%92CB	114,50	4,665
CFF 10% 88-98	117,40	8,456
CRH 8,5% 87-89 CA	111	4,075
CFF 9% 88-97 C1	110,84	8,098
CFF 10,25% 90 C1	121,99	4,624
CRH 8,6% 92-93 CB	113,30	1,390
CLF 8,9% 88 C1	114,35	2,219
CLF 9%88-93/98 C1	111,54	5,104
EDF 8,6% 88-89	113,10	4,547
Finansder 9%91C2#	120,20	6,756
Finansd.8,6%92 #C2	113,90	4,955
Floral9,75% 90 C1	117,50	0,588
PTT 11,2% 85 CB#	111,50	7,595
SNCF8,8% 87-93C1	112,50	4,967
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	373	409
Bains C.Monaco 1	920	935
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P. Intercont.2	471	466,20
Bénédictine	2925	2925
Bidermann Intl	325,90	—
B T P (la cie) 2	37,80	38,30
Cambodge	860	892
Carbone Lorraine	483	483
Case Poclain 2	2,18	—
CBC 2	366	375
Centenaire Blanzy	345	345
Ceragen Holding	30	—
Champex (Ny)	10,55	—
CIC Un.Euro.CIP 1	296	294
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	365	366
Concorde-Ass Risq2	900	918
Constr.Mét.Prov.	11,50	11
Crédit Gén.Ind.	120,50	125
Darblay	610	—
Didot Bottin	533	535
Eaux Bassin Vichy	2400	—
Ecia 2	424	420,10
Ent.Mag. Paris	4065	4010
Eridania Beghin CI	672	672
Fidei(eximmofice)2	369	370
Finalens	366	370
F.I.P.P.	150	—
FNAC 2	2890	—
Foncière (Cie)	614	621
Foncina	424	—
France I.A.R.D.	408	422
France S.A 1	2030	2020
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	640	638
Genefim	326	330
Gévelot	473	—
G.F.C. 2	463	464
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	212,10	—
Immobail 2	460	478,60
Immobanque 2	889	888
Im.Marseillaise	5560	5600
Invest.(Ste Cle.)2	2750	2750
Lille Bonnières	1060	1065
Locafinancière	475	480
Louvre 1	2461	2490
Locia	185	—
Machines Bull 2	24	24,50
Mag.Uniprix	178,10	—
Métal Déployé	262	—
Mors 2	40	40
Navigation (Nle)	140	155
Optorg 2	271	—
Oréal (CI)	819	819
Origny-Desvroise	910	915
Monoprix	1300	1300
Paluel-Marmont	498	493
Parfinance	227,90	227,50
Paris Orléans	204,40	205
Piper Heidsieck	700	703
Porcher	205	—
Promodès (CI)	679	678
Publicis 2	850	—
Rochefortaise Com.	164,50	165
Rosario 2	174,70	172,10
Rougier	235,10	235
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	198	190
Saga	348	—
Salins du Midi 2	532	539
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	798	798
S.I.P.H.	104,80	100
Sofal 2	470	—
Sofio	331	348
Sofitam	63,05	—
Sofragi 2	3449	—
Soudure Autogène	745	745
Sovabail	405	424
Stern	975	—
Taittinger 1	2136	2136
Tour Eiffel	282	289
Ufiner Cofreth	1535	1550
Vicat 2	445	441
Virax	113,70	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	550
Akzo NV	510	525
Alcan Aluminium	117	120,50
American Brands	190	—
Arbed	476,50	—
Asturienne Mines	128	124
Banco Pop. Espanol	665	665
Banque Regl.Inter.	36500	36100
Chrysler Corp.	250	250
C.I.R SPA	3,80	3,75
Commerzbank AG	1090	1095
Dow Chemical Co.1	353,30	360,10
Fiat Ord.	26	26
G.B.L.(Brux.Lamb.)	560	560
Gevaert	1180	—
Glaxo Holdings Plc	50,10	52
Goodyear T & R.Cy	240,10	242
Honeywell Inc.	213	215
Johannesburg Cons.	77	—
Kubota Corp.	35	—
Noranda Mines	108	—
Olivetti Priv.	5,80	—
Pfizer Inc.	360,50	370,50
Ricoh Cy	43,50	—
Robeco	364,10	364,20
Rodamco N.V.	184	181,20
Rolinco	363,10	361,10
Saipem SPA	5,50	—
Sema Group Plc	31	31
SKF Aktiebolaget	71,50	71,50
Tenneco Inc.	300	—
Toray Ind.	34,30	36
West Rand Cons.	5	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Blanzy-Ouest*	835	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	67	—
Canadien Pacifique	91,50	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	525	—
Cie Industrielle*	4250	—
Coparex Inter.*	562	—
Cr.Universal (Cie)	250	—
CEAC.*	78	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—
Grace and Co	230,30	—
Table France*	380	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+ *	187,10	—
Nicolas nom.	699	—
Off.Com.Pharm. *	950	—
Paris France	215	—
Partic.Percier *	230	—
Rorento	288,90	—
S.A.C.E.R.	630	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Embal.*	1880	—
Schlumberger Ind.*	431	—
SEPR *	1229	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom.	252	—
Teston-Aequitas	100	—
Viniprix	1800	—
Waterman *	1100	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câble 1	604	610
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	475	468
Boisset (Ly)	211	220
CRCAM Paris IDF 1	940	950
Calberson	288	—
Cardif SA 2	1030	1038
CEGEP #	168	169
CFPI	175	173,50
C.N.I.M 2	1230	—
Codetour	326	326
Creeks	124	124
Dauphin OTA	240	—
Devanlay 2	1080	1130
Labor.Dolisos	108	—
Éditions Belfond	121	—
Europ Propulsion 2	286	285,50
Finacor	189	190
G.L.M. S.A	690	690
Gravograph	150	147
Guintoli 2	900	—
I.C.C.	240,20	241,10
Idianova	66	66,20
Immob.Hotel. 2 #	1160	1200
Int. Computer	130	—
IPBM	39	40
Molex	199,90	—
N.S.C Schlum.Ny 2	700	690
Seribo	165	169
Sopra	318	319,80
TF1-1	505	497,50
Thermador Hold(Ly)	355	356
Unilog	241	242
Viel et Compagnie	180	180
Yves St Laurent 1	790	780
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 26 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actifion	261,70	254,70
Actimonétaire C et D	31919,58	31919,58
Amén-gan	8386,94	8064,37
Amplitude	768,33	745,95
Antigone trésor	730998	730998
Arbitr. Court Terme	8112,87	8112,87
Associé Première	33449,02	33449,02
Associc	1199,90	1199,90
Atout Futur	539,90	526,73
Aurecic	1712,59	1662,71
Avenir Alizés	1948,97	1910,75
Axa Capital	208,25	202,18
Axa Court Terme	8956,95	8956,95
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1163,80	1129,90
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg.	945,99	918,44
Axa Europe	140,82	136,72
Axa Investiments	134,43	130,51
Axa NPI	141,73	137,60
Axa Ob.Fr.Extrans.	164,12	159,34
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	163,39	158,63
Axa Prem Ex.Agepre	129,01	125,25
Axa Sel.Ex.Dr.Sele	161,81	157,10
Axa Valeurs PER	149,50	145,15
Cadence 1	1132,15	1109,95
Cadence 2	1116,70	1094,80
Cadence 3	1130,16	1108
Capimonétaire	7011,18	7004,18
Capioblig	7740,31	7588,54
Capitacic	1599,20	1575,57
Coexis	1546,54	1517,70
Comptavalor	3940,13	3924,23
Crediner	512,49	497,56
Crédit Mutuel Capital	1490,33	1461,11
Cred.Mut.Ep.Cour.T	746,84	746,84
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	113,36	110,33
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	111,37	108,39
Cred.Mut.Ep.J	77878,24	77878,24
Cred.Mut.Ep.long.T	228,01	221,97
Cred.Mut.Ep.Monde	1401,54	1364,03
Cred.Mut.Ep.Quatre	1182,59	1150,94
Dièze	1631,83	1601,40
Drouot France	1037,62	1007,40
Drouot Sécurité	271,84	263,92
Ecocic	1222,84	1187,22
Ecupar	138,68	134,64
Ecur. Capitalisation	3052,26	3022,04
Ecur. Expansion	541527,96	540716,88
Ecur. Géovaleurs	2669,11	2591,37
Ecur. Investissement	172,34	167,32
Ecur. Monepremière	75324,23	75324,23
Ecur. Monétaire	22059,41	22059,41
Ecur. Trésorerie	2716,92	2716,92
Ecur. Trimestriel	2136,44	2115,29
Elanciel	133,40	129,51
Energia	409,14	390,59
Eparcic	4052,33	4052,33
Eparcourt-Sicav	4377	4366,08
Epargne Associat.	26393,21	26092,69
Epargne-Unie	1553,81	1515,91
Eufi Cash capi	8903,79	8903,79 ◆
Eurco Solidarité	1215,96	1203,92 ◆
Eurocic Leaders	1253,38	1218,85
Eurodyn	1380,85	1347,17
Euro Gan	7498,65	7211,20
Fonsicav	16268,62	16238,15
France-gan	12563,38	12178,33
France Garantie	284,01	283,44
France Obligations	495,60	498,69
Francic	542,47	526,67
Francic Pierre	134,59	130,67
Francic-Régions	1269,30	1232,33
Fructi-Associations	39,25	39,25
Fructi-Capi	49,02	48,30
Fructidor	252,41	248,68
Fructifrance action C	226,73	221,20
Fructifrance action D	216,99	211,70 ⁘
GAN Rendement	5708,74	5625,38
Gestilion	17203,46	17203,46
Gest.Associations	206,79	202,24
Horizon	1596,08	1549,59
HLM Monétaire	15674,25	15674,25
Indicia	1236,83	1212,40 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1657,60	1657,60
Intencys	105,59	106,33
Interépar	113753,01	110439,82
Interoblig	17369,04	17028,47
Intersélection Fce	587,79	576,26
Japacic	199,62	193,81
Jeunepargne	333,87	328,94
Latitude	2516,89	2513,12
Lion Association	12062,38	12062,36
Lion Institution	36083,22	35973,29
Lionplus	1194,01	1170,60
Lion Trésor	2406,05	2382,23
Livret Bourse Inv.	661,88	642,80
Livret Portefeuil.	833,30	809,03
Méditerranée	209,91	203,80
Mensuel CIC	10465,34	10381,72
Monédan	76637,38	76637,38
Mone.J.	40478,79	40478,79 ⁘
Monévalor	46023,41	46023,41
Mutualité dépôts	15568,04	15536,97
Natio Court Terme	106545	106228
Natio Court Terme2	320333	320333
Natio Épargne	20507,83	20304,58
Natio Ep. Capital	12906,14	12778,36
Natio Ep. Croissance	2081,82	2026,10
Natio Ep. Obligations	222,86	216,91
Natio-Ep. Retraite	139,96	136,21
Natio Ep. Trésor	9120,53	9102,33
Natio. Éparg. Valeurs	520,58	506,65
Natio-Franindex	1195,24	1163,25
Natio-Imm.	1434,77	1396,37
Natio-Inter	1799,57	1751,41
Natio-Monétaire	28134,84	28134,84
Natio-Opportunités	1324,60	1289,15
Natio-Patrimoine	1609,29	1566,22
Natio-Perspectives	1295,01	1260,35
Natio-Placements	66243,25	66243,25
Natio-Revenus	1111,91	1100,90
Natio Sécurité	12361,24	12361,24
Natio-Valeurs	1012,10	985,01
Nippon-Gan	7503,82	7215,21
Nord Sud Dévelop.	1905,07	1901,27
Obli-Associations	185,14	182,39
Oblicic-Mondial	3101,87	3055,24
Oblicic-Régions	1122,72	1106,13
Oblifutur	3410,01	3346,43
Oblig. très caté.	210,88	207,76
Oblifion	1727,98	1710,87
Oblisécurité Sicav	14515,44	14515,44
Oraction	1684,31	1643,23
Paribas Capitalisation	1853,20	1816,68
Paribas Opportunités	148,18	143,86
Paribas Patrimoine	679,52	659,73
Patrimoine Retraite	255,44	250,43
Pervalor	673,81	660,60
Planinter	1447,69	1412,38 ◆
Plénitude	160,40	155,73
Poste Croissance	6147,67	6141,53
Poste Gestion	73982,39	73982,39
Première Oblig.	11145,51	11134,38
Prévoy. Ecureuil	113,18	112,06
Priv'Associations	32935,91	32935,91
Proficius	1026,99	1007,84
Quartz	157,01	153,18
Rentacic	175,15	172,56
Revenus Trimestr.	5633,03	5577,26
Revenu-Vert	1229,76	1206,83
St Honoré Vie & Santé	1089,96	1040,53
St Honoré Bons du Tr.	12555,67	12493,20
St Honoré Invest.	898,04	857,32
St Honoré Pacifique	814,88	777,93
St Honoré Real	16794,72	16727,81
Sécuricic	1939,60	1939,60
Sécuri-Gan	13549,40	13283,73
Sécuritaux	1595,08	1555,08
Sensivalor	30246,01	30246,01
Sicasden	753,56	742,42
Sicav Associations	2060,42	2060,42
SFI-CNP Assur	781,39	758,83
S.G Fr. opport. C et D	1470,77	1441,93
Sicav 5.000	508,84	495,22
S.I. Est	1692,78	1604,64
Slivafrance	814,50	792,70
Slivam	473,30	460,63
Slivarente	238,50	233,82
Slivinter	552,93	538,13
S.N.I	1292,33	1254,69
Sogenfrance C	1376,47	1349,48
Sogenfrance D	1329,71	1303,84
Sogépargne	357,13	350,13
Soginter	1611,40	1579,80
Soleil Investissements	702,64	675,62
Solstice	2302,73	2296,99
State Street Act. Eur	11955,85	11561,55 ◆
State Street Act. Frce	12815,39	12442,13 ◆
St. Str. Act.Japon	16672,07	16109,28
State Street Emer. Mkts	15813,45	15053,19 ◆
St.Street OAT Plus	12761,42	12511,20 ◆
Stratégie Actions	966,79	929,61
Stratégie Rendement	1644,24	1592,48
Techno-Gan	6608,65	6354,47
Thesora	777,77	770,07
Trésor Plus	1516,57	1501,55
Trésor Trimestriel	1086,51	1075,75
Trésoricic	146390,46	146390,46
Trilion	5591,77	5520,01
Uni-Associations	125,41	125,41 ⁘
Uni-Foncier	1509,37	1472,56
Unifrance	679,38	662,81
Uni Régions	1352,08	1319,10
Univar	261,49	261,49 ⁘
Univers Actions	1564,07	1525,92
Univers Obligations	2116,76	2077,29
Valorg	2295,65	2293,36
Valréal	59717,04	59687,20
Winterthur St-Honoré	258,92	247,18
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8645	5,8645	5,60	6,10
Ecu	6,6560	6,6505	—	—
Allemagne (100 dm)	348,5000	348,7100	334	357
Belgique (100 F)	16,4895	16,4020	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	310,0300	310,3800	297	318
Italie (1000 lires)	3,6750	3,6725	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	84,8700	84,8500	80	88
Irlande (1 iep)	8,2005	8,1635	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,7705	8,7160	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,4810	2,4795	2,69	3,08
Suisse (100 f)	396,9200	396,2500	382	404
Suède (100 krs)	72,6600	71,4400	67	76
Norvège (100 k)	80,2700	80,1800	75	84
Autriche (100 sch)	49,5230	51,5020	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,3200	4,3225	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4570	4,4686	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,5773	5,5842	5,37	5,72

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/08
Or fin (kilo en barre)	70450	70000
Or fin (en lingot)	70450	70450
Napoléon (20f)	403	400
Pièce Fr (10 f)	351	398
Pièce Suisse (20 f)	405	402
Pièce Latine (20 f)	404	401
Souverain	518	498
Pièce 20 dollars	2530	2520
Pièce 10 dollars	1212,50	1212,50
Pièce 5 dollars	755	740
Pièce 50 pesos	2630	2605
Pièce 10 florins	420	415

Matif (Marché à terme international de France)

26 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 210 923

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	125,72	122,98	122,60
Précédent	125,62	122,94	122,58

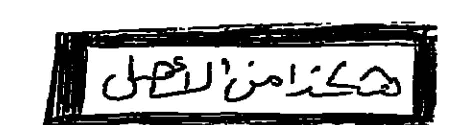
CAC 40 A TERME
Volume : 39 589

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2178,50	2194	2180
Précédent	2162	2175,50	2186,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



AGENDA

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

DANY BOON. Point-Virgule (42-78-67-03), mer. (dernière) 21 h 15 (25).

PHILIPPE GRUZ ET BOB MARTET. Point-Virgule (42-78-67-03), mer. et jeu. (dernière) 22 h 15 (25).

LES POUBELLES BOYS. Point-Virgule (42-78-67-03), mer. 20 h (25).

LAURENT RUQUIER. Point-Virgule (42-78-67-03), jeu. et ven. (dernière) 20 h (26).

MARCEL PHILIPPOT ET BLANDINE METAYER. Point-Virgule (42-78-67-03), jeu. 21 h 15 et dim. (dernière) 22 h 15 (26).

OLIVIER LEJEUNE. Point-Virgule (42-78-67-03), ven. (dernière) 21 h 15 (27).

PATRICK TIMSIT. Palais des glaces (Grande salle) (42-02-27-17) (dim., lun.), 20h30 (27).

ROLANDO, LES ÉTOILES. Point-Virgule (42-78-67-03), ven. (dernière) 22 h 15 (27).

VENT DE FOLIE. Grand Edgar (43-35-32-31) (dim.), 20h15 (27).

PIERRE PALMADE. Point-Virgule (42-78-67-03), sam. (dernière) 20 h (28).

RIEN A CIRER. Point-Virgule (42-78-67-03), sam. 22 h 15 (28).

ELIE KAKOU. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. et lun. (dernière) 20 h (29).

LIME BEST OFF. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. et lun. (dernière) 21 h 15 (29).

ANNE ROUMANOFF. Point-Virgule (42-78-67-03), lun. 22 h 15 (30).

MESSIEURS LES RONDS-DE-CUIR. Ranelagh (42-88-64-44) (lun.), 18h30 ; dim. 20 h 30 (31).

PAUL PRÉBOIST DANS « MAMAN ! ». Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 20h30 (31).

SOIRÉE SPÉCIALE. Point-Virgule (42-78-67-03), mar. 20 h (31).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Les Précieuses ridicules : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mar. 21 h ; jeu. 19 h : sam. 18 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Marie l'incurie : ven., sam. (dernière) 19 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Tiens bon! : mer., jeu., dim., mar. 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun., mar. Le Graphique de Boscop : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar. Artus de Penguern : dim., lun., mar. 22 h 30. Chaud... mais pas fatigué : dim., lun., mar. 21 h 15. Nous sommes tous des lapins à six pattes : dim., lun., mar. 20 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., sam., lun., mar. 20 h 30 ; ven. 18 h 15 ; dim. 17 h 30. La Lettre : jeu. 20 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DUNOIS (45-84-72-00). Cosi fa De Ponte ou la Croisière de l'improvisateur : ven., sam. (dernière) 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : mer., jeu., ven., mar. 21 h 15 ; sam. 20 h ; dim. 18 h. L'Ile des esclaves : mer., jeu., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 19 h ; dim. 16 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Rel. dim. Personne n'est parfait : 21 h 30. Rel. dim. Les Dix Commandements : ven., sam. (dernière) 18 h.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : ven., sam. (dernière) 21 h.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : ven., sam. 18 h 30 ; sam., dim. 15 h. Le Voyage de M. Perrichon : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 16 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Backswing : ven., sam., mar. (dernière) 20 h 30. Messieurs les ronds-de-cuir : mer., jeu. 18 h 30 ; mar. 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 16 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Starmaniac : 22 h. Rel. dim., lun. Les Jeunes Pères : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Paul Préboist dans Maman! : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : ven., sam., mar. (dernière) 20 h 45 ; sam. 15 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun. Eternel Tango : ven., sam. (dernière) 21 h. Western-solo : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : 19 h. Rel. dim., lun. Les Rendez-vous : 20 h 30. Rel. dim., lun. M'sieur Offenbach : mar. 15 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h. Rel. dim., lun.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME SUR LES QUAIS. Film franco-allemand-canadien de Raoul Peck, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

HOT SHOTS ! 2. Film américain de Jim Abrahams, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES PRINCES DE LA VILLE. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

SLIVER. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA SOIF DE L'OR. Film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

L'Espionnage, un genre impur : l'Espion (1960, v.o. s.t.f.), de Ralph Levy, 19 h ; Firefox, l'arme absolue (1982, v.o. s.t.f.), de Clint Eastwood, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache.
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Portraits de Paris : l'Amour à mort : Fait divers (1923) de Claude Autant-Lara, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 14 h 30 ; l'Amour à trois : Bande annonce : Jules et Jim (1962) de François Truffaut, les Deux Anglaises et le Continent (1971) de François Truffaut, 16 h 30 ; l'Amour fou : Essai de reconstitution des 45 jours (1971) de Christian Boltanski, l'Intrus (1984) d'Irène Jouannet, 18 h 30 ; l'Amour calculé : le Coup du berger (1956) de Jacques Rivette, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

LA CHAMBRE 108 (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DENIS LA MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MÉTISSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MUSASHI, UN FILM EN TROIS ÉPOQUES (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

NOM DE CODE : NINA (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SIDEKICKS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SYNDICAT DU CRIME 2 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TRACES DE SANG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 AOÛT

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 h 15, 15 h 30 et 18 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés, promenade historique, l'abbaye, le quartier », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie église (M. Brumfeld).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire de Paris », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Neuilly ancien : le plus parisien des cimetières de banlieue et ses prestigieuses sculptures », 14 h 45, angle de la rue Ancelle et de l'avenue du Général-de-Gaulle (V. de Langlade).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« La tour Eiffel, témoin spectaculaire de l'architecture industrielle », 15 heures, pilier nord, buste de Gustave Eiffel (Monuments historiques).

« Le village de Belleville : de la place des Fêtes au nouveau parc », 15 heures, sortie du métro Place-des-Fêtes, côté rue Compans (Monuments historiques).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Villas des années 20 du hameau du Danube et du quartier de l'Amérique », 15 heures, sortie métro Danube (D. Bouchard).

« A la découverte de la Chine à Paris : dans le triangle d'or des Olympiades », 15 heures, métro Maison-Blanche, sortie avenue d'Italie, en face du numéro 131 (Paris et son histoire).

« Saint-Denis : La maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 29 AOÛT

« L'hôtel de la marquise de Païva, dernier hôtel particulier des Champs-Elysées » (places limitées), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

« L'Ouest de Paris au dix-septième siècle », 10 heures, place Dauphine (Sauvegarde du Paris historique).

« Les vieilles maisons parisiennes. Histoire, structure. Un parcours riche d'enseignements divers », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Un musée de sculptures en plein air : le jardin du Luxembourg », 15 heures, angle de la rue de Vaugirard et de la rue de Médicis (Monuments historiques).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois (L.-A. Lavigne).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Les salons de l'ambassade de Pologne, hôtel de Sagan-Monaco », 15 heures, sortie métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« Mathématiques sacrées à Notre-Dame », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Le Musée de Cluny, un reportage sur la vie au Moyen Age », 15 heures, entrée place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Saint-Denis : le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16 heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 28 AOÛT

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 29 AOÛT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Secrets du premier arrondissement de Paris », par B. Czarny ; « Paroles prophétiques d'hommes célèbres », par Natya (Conférences Natya).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Cuisine de programmes

ON pourrait malicieusement se demander s'il n'existe pas une amicale secrète des directeurs de programmes. Lassés de construire leur grille avec le seul Audimat en ligne de mire, ces directeurs donneraient parfois libre cours à leur fantaisie en choisissant et en déclinant à leur gré et selon leurs recettes – téléfilm, série ou documentaire – le thème destiné à occuper une soirée. Cette confrérie secrète pourrait même prier, dans l'ombre des salles de régie, pour que les facéties de l'actualité lui donnent un coup de main.

La question prenait tout son relief jeudi soir. A la fin du journal télévisé de France 2, Paul Amar y interviewait l'acteur britannique John Malkovitch. Mais un problème technique de traduction perturba l'entretien et le maheureux présentateur fut contraint de s'improviser traducteur d'anglais. Ce qui lui posait visiblement un problème. On vit le pauvre Paul Amar blêmir à l'écran, tenter de formuler une question, tout en lançant des appels au secours en régie. L'incident clos, on s'intéressa au journal de TF 1.

La langue, mais considérée sous son aspect d'appendice gustatif, y était aussi en vedette. Une journaliste questionna les «chefs des chefs», ces cuisiniers chargés de veiller au bien-être gastronomique des hommes d'Etat. On apprit que Helmut Kohl et François Mitterrand partageaient un même goût pour les produits de la mer et le même écœurement envers le gibier. On s'étonna d'une question au cuisinier du chef du gouvernement allemand, lui demandant si *«celui-ci se tenait bien à table»*. La même question n'avait pas été posée au chef de notre président...

Sur ARTE, on découvrit que la langue était mise à toutes les sauces. D'abord dans le film de Tony Chan, *Hongkong-New-York*, tourné dans un restaurant de la Grosse Pomme, un lieu où, par excellence, les langues se rassasient et se délient. Les serveurs rencontraient des problèmes de compréhension et d'intégration, perdus entre les brouillages du mandarin, du cantonnais et de l'anglais. Paul Amar ne figurait pourtant pas au casting. On passa ensuite au documentaire «Chaud devant» sur les serveurs et cuisiniers du Train bleu, le fameux restaurant de la gare de Lyon à Paris. Face à ces convergences des programmes et de l'actualité, on se souvint alors des confidences d'un directeur de programmes d'une chaîne privée italienne, un intellectuel brillant, grand amateur de feuilletons et de séries. Il expliquait qu'il s'était parfois amusé à construire un programme selon des connexions secrètes qu'ils étaient quelques-uns seulement à pouvoir déceler, et que la vacuité des soirées d'été se prêtait *«évidemment mieux»* à cette expérience. Drôle de cuisine et drôles de recettes.

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 27 août

TF 1

20.45 **Feuilleton : Les Grandes Marées.** De Jean Sagols, avec Nicole Calfan, Bernard Le Coq (dernier épisode).
22.30 **Feuilleton : A nous deux, Manhattan !** De Douglas Hickox et Richard Michaels.
0.15 **Documentaire : Histoires naturelles.** Les Premiers Chasseurs, d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury.

FRANCE 2

20.50 **Série : Maigret.** Maigret et la Grande Perche, de Claude Goretta, d'après Georges Simenon.
22.30 ▶ **Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle.** Tchekhov, de Nikita Mikhalkov.
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Variétés : Johnny Hallyday à Bercy.** Concert enregistré à l'automne 1990 (rediff.).

FRANCE 3

20.40 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. La Mattanza, dans la chambre de la mort, d'Yves Pellissier, Jean-Michel Destang et Jean-Michel Barbier.
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Suisse : la désalpe, de Frédéric Chignac et Stéphane Poulle ; Zimbabwe : des pierres et des rêves, de Catherine Monfajon et Frédéric Tonolli ; Inde : les vœux des Jaïns, de Frédéric Soltan et Dominique Raboteau.
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **Feuilleton : Le Cousin américain.** De Giacomo Battiato (3e épisode).
23.55 **Musique : Portée de nuit.**

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 20.30* —
20.15 **Sport : Football.** Monaco-Marseille. 6e journée du championnat de France de D1. A 20.30, coup d'envoi du match. A la mi-temps, athlétisme en direct de Berlin.
22.30 **Sport : Athlétisme** (et à 0.50).
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Talons aiguilles.** ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1991).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Reportages : Les nouveaux Robinson Crusoé, de Christian Lierdet. Chronique d'été, par Michel Polac.
21.35 **Festivals d'été.** Festival international du théâtre estival de Hambourg. La Sensitive.
22.45 **Le Festival d'été de Hambourg.** Le dixième anniversaire du festival.
23.05 **Documentaire : Abdullah Yakupoglu, j'ai tué ma fille.** De Hans-Dieter Grabe.
23.50 **Documentaire : Vivre au Japon.** De Jürgen Schneider (45 min., rediff.).

M 6

20.45 **Série : Deux flics à Miami.** Le Retour du fils prodigue, de Paul Michael Glaser.
22.30 **Série : Mission impossible.**
0.15 **Magazine : Emotions.**
0.40 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. Le marché des top-models.

FRANCE-CULTURE

20.50 **Parler français.** 5. Biel, Bienne : de deux langues, une ville.
21.50 **Dramatique.** Croq d'amour, de Louise Doutreligne (rediff.).
22.40 **Musique : Nocturne.** Paris quartier d'été. 5. Tous les feux d'été.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jacques Lacarrière (l'Envol d'Icare, rediff.).
0.50 **Musique : Coda.** Le calypso (5, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (donné le 6 mai Salle Pleyel) : Gesang der Geisler über den Wassern, de Schubert ; Mort et transfiguration, de R. Strauss ; Sérénade pour ténor, cor et cordes op. 31, de Britten ; Symphonie de psaumes, de Stravinsky, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano ; Jerry Hadley, ténor, André Cazalet, cor.
21.30 **Concert** (donné le 12 mars 1992 à la Philharmonie de Varsovie) : Sonate pour violon et piano n° 7 en ut mineur op. 30, de Beethoven ; Polonaise pour violon et piano en la majeur op. 21, Scherzo tarantelle pour violon et piano op. 16, de Wieniawski ; Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Ravel, ; Mythes pour violon et piano op. 30, de Szymanowski, par Piotr Plawner, violon, Andrzej Guz, piano.
23.30 **Concert** Flèches, Bocalises, de Dufour.
0.35 **Bleu nuit.** Didier Lockwood.

Samedi 28 août

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** S.A.S. Albert, prince de Monaco, de Christian Brincourt.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.30).
14.20 **La Une est à vous.**
17.35 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.05 **Série : Chips.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Essais de formule 1, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
20.45 **Variétés : Succès fous de l'été.** Emission présentée par Christian Morin, Patrick Roy et Philippe Risoli.
22.25 **Téléfilm : Un tueur sur commande.** De Raymond Martino.
0.05 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
0.40 **F1 Magazine.** Grand Prix de Belgique à Spa.

FRANCE 2

13.25 **Documentaire : Kilomètre zéro, jusqu'au bout de la route.** Patagonia Express, d'Aubert Edler.
14.20 **Magazine : Animalia.** Espèces en voie de disparition.
15.15 **Magazine : Sport passion.** A 15.30, Rugby : jubilé de Philippe Dintrans, en direct de Tarbes ; A 17.00, Patinage : Grand Prix de Saint-Gervais.
17.50 **Série : Le Pilote du rio Verde.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Théâtre : Les Enfants d'Edouard.** Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon, mise en scène de Jean-Luc Moreau.
22.45 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui.
0.05 **Journal et Météo.**
0.20 **Téléfilm : Adieu, Babylone.** De Fernando Arrabal.

FRANCE 3

13.55 **Magazine : Couleur pays.** Programme proposé par France 3 Aquitaine. A 14.00, Grands espaces : la falaise aux vautours (la vallée d'Ossau dans les Pyrénées) ; à 14.25, Grands espaces : la réserve de la mine abandonnée (dans le massif forestier landais) ; à 14.50, Cesta Punta : finale de Saint-Jean-de-Luz et finale du Gant d'or ; à 16.10, Le Périgord ; à 16.30, le *Colbert* ou la deuxième vie, documentaire de James Pouilloux (le dernier croiseur français est devenu un musée à Bordeaux) ; à 17.00, Le bassin d'Arcachon.
17.35 **Série : Matlock.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner.
20.45 **Téléfilm : Marie la louve.** De Daniel Wronecki.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Pégase.** Présenté par Bernard Chabbert. Sarajevo-Hercules-Express ; Les archéologues des machines volantes à La Ferté-Alais.
23.35 **Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood.** James Cagney, de Carl Lindahl (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Au train où va la vie.** De Jim Lee.
15.00 **Documentaire : Les Allumés...** Jeux d'honneur au Pakistan, de Sophie Marlre.
15.26 **Surprises.**
15.35 **Sport : Volley-ball.** France-Tchécoslovaquie, en différé de Saint-Quentin.
17.05 **Sport : Snooker.** Finale du 2e challenge européen Canal + : Hendry-Johnson.
18.05 **Canaille peluche** (et à 19.15).
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.30 **Série animée : Batman.**
18.55 **Série animée : Ren & Stimpy Show.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Union mortelle.** D'Yves Simoneau.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Documentaire : Rêves de taureaux et de flamenco à San Lucar.** De Christian Passuello.
23.00 **Magazine : Jour de foot.**
23.45 **Cinéma : Puppet Master.** □ Film américain de David Schmoeller (1989).
1.10 **Cinéma : Harley Davidson et l'Homme aux santiags.** ■ Film américain de Simon Wincer (1991, v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
17.55 **Documentaire : Horizon.** Terre en fusion, de David Sington (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Contrebande mortelle, le déclin d'un ancien métier galicien.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 28 août 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Télécom (rediff.).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Wadi.** D'Amos Gitaï.
22.20 ▶ **Téléfilm : Women and Men.** Trois histoires de la séduction filmées par Frédéric Raphaël, Ken Russel et Tony Richardson.
23.40 **Musique : Montreux Jazz Festival.** Caiphus Semanya, Hugh Masekela, Letta Mbulu, Sarafina Kids.
0.15 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff., 40 min.).

M 6

13.50 **Série : Supercopter.**
14.45 **Série : Département S.**
15.30 **Série : Amicalement vôtre.**
16.25 **Documentaire : La Saga du sport.** 3. Plus vite, plus haut, plus fort, de Chris Openshaw.
16.50 **Musique : Flashback.**
17.20 **Magazine : Culture rock.** La saga d'Otis Redding.
17.50 **Série : Le Saint.**
18.35 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Camel Trophy.
19.00 **Série : Drôles de dames.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Divertissement : Tranche de rire.**
20.50 **Feuilleton : V.** De Kenneth Johnson et Richard T. Heffron (1er et 2e épisodes).
0.15 **Série : Soko, brigade des stups.**

FRANCE-CULTURE

18.35 **Avignon 93.** Autour de Louis-René des Forêts : Fragments d'Ostinato, lus par Alain Cuny ; Voix bonne, Mauvaise conseillère et Le temps qu'il fait, lus par Louis-René des Forêts ; extraits de Poèmes de Samuel Wood et de Les Mégères de la mer, lus par Alain Cuny.
21.07 **Musique.** J'entends un chœur, de Tom Johnson, avec la Maîtrise de Radio-France, dir. : Denis Dupays.
22.00 **Mauvais genre.** Les muses. 9. Calliope – L'éloquence.
22.35 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile. Clifford Brown, trompettiste.
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Corine Tresca, à propos. de Bertrand Duquenelle (l'Aztèque, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Festival de Salzbourg) : Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut majeur op. 26, de Prokofiev ; Symphonie n° 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; sol. : Yevgueny Kissin, piano.
23.00 **Concert** (donné le 15 septembre 1992 lors des Semaines musicales d'Ascona) : Œuvres de Lotti, Monteverdi, Carissimi, Mazzocchi, par The Consort of Musicke, dir. Anthony Rooley ; sol. : Emma Kirkby, Evelyn Tubb, sopranos, Andrew King, Joseph Cornwell, ténors, Simon Grant, basse.
0.35 **Bleu nuit.** Par Henri Renaud. Dave Brubeck.

Dimanche 29 août

TF 1

11.05 **Magazine : Téléfoot.** Championnat de France.
11.58 **Météo des plages.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.23 **Météo.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.53 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.20 **Sport : Formule 1 à la Une.** Grand Prix de Belgique, en direct de Spa ; A 14.00, Départ ; A 15.30, Le podium.
15.45 **Série : Starsky et Hutch.**
16.35 **Série : Tarzan.**
16.55 **Divertissement : Vidéo gag.**
17.05 **Disney parade.**
18.10 **Des millions de copains.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : Le Guignolo.** ■ Film français de Georges Lautner (1980).
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Angel Heart.** ■ Film américain d'Alan Parker (1987).
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Concert.** Œuvres de Pachelbel, Berg, Ravel, Haydn, Poulenc, Bermen, Schumann, par les Solistes de Versailles, le Quatuor Juilliard, Catherine Collard, Nathalie Stutzman.

FRANCE 2

11.00 **Messe.** Célébrée au monastère des clarisses de Voreppe (Isère).
12.00 **Magazine : Envoyé spécial.** Octobre rouge, de Basile Gregoriev (rediff.).
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Le Faux Nez, de Jean-Dominique de La Rochefoucauld.
14.50 **Série : C'est quoi, ce petit boulot ?** Attention : château, de Gian Luigi Polidoro, avec Marlène Jobert, Jean-Claude Brialy.
16.20 **Variétés : Les Estivales de la Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Autour du juke-box.
17.35 **Documentaire : CQFD.** Les odeurs, de Derri Berkani.
18.30 **Magazine : Stade 2.** Athlétisme ; Automobile ; Canoë-kayak ; Cyclisme ; Football ; Polo ; Voile.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 ▶ **Cinéma : Alamo.** ■■ Film américain de John Wayne (1960).
23.35 **Journal et Météo.**
23.50 **Concert : Le Tour de France en musique.** 5. Orchestre de chambre national de Toulouse. Oeuvres de Dvorak, Mozart, Elgar, Wolf.
0.55 **Série : Les Histoires fantastiques.**

FRANCE 3

10.00 **Sport : Cyclisme** (à 12.03 et 13.00). Championnat du monde, en direct d'Oslo.
11.58 **Flash d'informations.**
12.45 **Le Journal.**
17.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Série : Hôtel de police.** Le Taxi, de Claude Barrois.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Divertissement : Yacapa.** Présenté par Pascal Brunner. Spécial Julien Clerc.
20.45 **Divertissement : Spécial Benny Hill.** Benny et les femmes ; Benny et les enfants ; Benny en butte aux animaux ; Benny dans ses différents métiers ; Benny face à l'Histoire.
22.05 **Magazine : Montagne.** Invité : Bernard Giraudeau, comédien et cinéaste, qui a réalisé *la Face de l'ogre*, long métrage sur la conquête des sommets et l'attente des femmes alpinistes. Reportages : Katmandou, porte de l'altitude ; L'ascension du mont Blanc : la voie royale ; Un homme, une passion : Dorothy Carington, écrivain britannique inspirée par la montagne corse ; Cet été-là : images d'archives.
22.55 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*.
23.45 **Cinéma : La Maison des étrangers.** ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1949, v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 13.30* —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
13.05 **A la recherche de la plus belle fille du monde.**
13.30 **Décode pas Bunny.**
14.20 **Animaux superstars.** Insectes.
14.30 **Documentaire : Les Crocodiles du Nil.** De Reinhard Radke.
14.50 **Surprises.**
15.00 **Téléfilm : La Guerre de Mary Lindell.** De Larry Elikann.
16.35 **Magazine : L'Œil du cyclone.** Tribune libre.
17.05 **Documentaire : Rêves de taureaux et de flamenco à San Lucar.** De Christian Passuello.
18.00 **Cinéma : Tableau d'honneur.** □ Film français de Charles Nemes (1992).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.30 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.**
20.35 **Cinéma : La Peste.** ■ Film franco-britannico-argentin de Luis Puenzo (1992).
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Corridas.** A la Feria de Dax, avec Armelita, César Rincon, Enrique Ponce.
0.20 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football, éliminatoires de la Coupe du monde : Brésil-Bolivie, Argentine-Paraguay, Colombie-Pérou, Uruguay-Venezuela ; reprise du championnat italien.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Téléfilm : Women and Men.** De Frédéric Raphaël, Ken Russell et Tony Richardson (v.o., rediff.).
18.20 **Documentaire : Portraits.** D'Alain Cavalier. L'accordeuse de piano (rediff.).
18.35 **Série : Grafic.** De Jean Frapat. Façade (rediff.).
19.00 **Série : TV Squash.** D'Angelo Abela.
19.35 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. Robert Wyatt, Galliano, The Orb, Vanuatu (rediff.).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Le Ring de Wagner par Boulez et Chéreau.** Soirée proposée par la ZDF (3e partie).
20.41 **Opéra : Siegfried.** De Richard Wagner. Mise en scène de Patrice Chéreau. Par l'Orchestre et le Chœur du Festival de Bayreuth, direction Pierre Boulez ; solistes : Manfred Jung, Heinz Zednik, Donald McIntyre, Hermann Becht, Fritz Hübner, Gwyneth Jones, Ortrun Wenkel, Norma Sharp (v.o., 210 min.).

M 6

10.50 **Magazine : E = M 6.** Lourd bilan pour l'allégé ; Loisirs : des guinguettes aux jeux vidéo ; Esclaves chez les fourmis.
11.20 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.50 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.40 **Magazine : Spécial E = M 6.** La science, ça change la vie
16.10 **Magazine : Fréquenstar.** Patricia Kaas.
17.10 **Musique : Flashback.**
17.25 **Série : Airport unité spéciale.**
18.15 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Série : Booker.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Sport 6.**
20.45 **Téléfilm : Le Passé évanoui.** De Larry Elikann.
22.30 **Magazine : Culture pub.** Spécial galères de la pub. La conquête des espaces ; L'aventure du PQ ; L'impertinence et la pub.
23.00 **Cinéma : Thrilling Love.** □ Film italien de Maurizio Pradeaux.
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine : Métal express.**

FRANCE-CULTURE

19.00 **Le Bon Plaisir de...** Maurice Ohana.
22.00 **Mauvais genre.** Les muses. 10. L'Idole noire.
22.35 **Musique : Nocturne.** XIIIe Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Concert donné le 18 août à l'abbaye de Sylvacane : Le Pèlerinage de la rose, de Schumann, par le Chœur national de Lyon, dir. : Bernard Têtu ; sol. : Alain Planès, piano.
0.05 **Clair de nuit** (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (donné les 17 et 18 décembre 1992 à la Radio de Hambourg) : Idoménée (ouverture, récitatif et air d'Ilia), de Mozart ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de la Radio de Hanovre, dir. Bernhard Klee ; sol. : Edith Mathis, soprano.
23.00 **Concert** (donné le 10 septembre 1992 à la Philharmonie de Berlin) : Trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur op. 15, de Smetana ; Trio concertant en un mouvement, de Kubelik ; Trio pour piano, violon et violoncelle en ut mineur op. 66, de Mendelssohn, par Andras Schiff, piano, Yuuko Shiodawa, violon, Boris Pergamenschikov, violoncelle.
0.35 **Emission de la Communauté radiophonique des pays de langue française.** Les chants chorals (Suisse).

Le Monde

Avancée par l'entourage de M. Balladur

L'hypothèse d'une liste unique aux européennes conduite par M. Juppé surprend l'UDF

L'idée d'une liste unique de la majorité aux élections européennes conduite par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, a été lancée, jeudi 26 août, par l'entourage du premier ministre Edouard Balladur. Elle n'a pas reçu l'approbation de l'UDF.

Edouard Balladur est un excellent élève de la classe politique. Sans doute, même, le meilleur. En un temps record, le premier ministre a appris à manier, avec une certaine délectation, deux des principes de base du milieu dans lequel il s'applique à faire croire qu'il n'évolue pas. Sur les sujets délicats, ce ne sont jamais les dirigeants politiques qui s'expriment ouvertement, mais leurs entourages qui suggèrent habilement. Sur les mêmes sujets, les mêmes dirigeants ont rarement des positions tranchées, mais les observateurs ont toujours des interprétations qui, comme de juste, sont souvent erronées.

Fort de ces deux règles, « l'entourage » de M. Balladur s'est appliqué, jeudi 26 août, à pratiquer un exercice de diversion européenne pour faire oublier, momentanément, les réflexions constitutionnelles françaises sur le droit d'asile qui ont animé la semaine. Le rideau de fumée offert aux journalistes, qui voyageaient dans l'avion balladurien se rendant à Bonn, a donc consisté à donner en pâture le nom d'Alain Juppé comme chef de file d'une liste unique aux élections européennes. Voilà un beau sujet de débat pour les cadres politiques réunis dans leurs universités d'été...

Alors que Valéry Giscard d'Estaing s'exprime, samedi à Toulouse, devant ses amis de l'UDF et que Jacques Chirac en fera autant, une semaine plus tard à Strasbourg, devant les jeunes du RPR, il ne faudrait pas que les présidentiables potentiels oublient que M. Balladur conduit une majorité unie pour défendre son action gouvernementale. La meilleure illustration devrait, selon le message balladurien ainsi délivré, en être donnée à l'occasion de la prochaine consultation électorale, puisqu'il faut bien s'en tenir, pour le moment, à l'ordre chronologique des élections. Que chacun se le tienne pour dit : inutile de mettre la charrue présidentielle avant les bœufs européens. Sauf le respect que l'on doit au ministre des affaires étrangères, c'est lui qui a été désigné par « l'entourage » pour s'y coller.

Les « confidences » ont été si peu laissées au hasard du calendrier qu'elles ont bénéficié d'un remarquable service après-vente. Si M. Juppé a les faveurs de « l'entourage » de M. Balladur, c'est qu'il remplit trois conditions : *« il conduit pour le compte du gouvernement une politique européenne que personne ne conteste »*, *« il exerce des fonctions importantes au sein d'une des deux formations de la majorité »* et sa désignation *« respecterait le principe d'alternance entre les deux formations »* de la majorité actuelle, car, en 1989, M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, conduisait une liste de l'opposition (1) en étant secondé par... M. Juppé, secrétaire général du RPR. Prévenant, on ajoute que cela ne contraindrait pas l'intéressé à quitter le gouvernement. Et pour faire bonne mesure, on laisse entendre que, pressenti, il ne se serait pas opposé à cette *« très bonne idée »*.

« L'heure n'est pas au débat électoral »

En l'absence du ministre des affaires étrangères, son entourage se montre *« très flatté »* pour lui, mais semble tomber des nues. Selon les mêmes sources, non seulement M. Juppé n'avait pas été prévenu de ces confidences, mais il n'est pas candidat et il se trouve très bien dans ses fonctions ministérielles au service du gouvernement de M. Balladur. Si cette opération de promotion consistait notamment, pour M. Balladur, à se ménager les faveurs de l'homme fort de l'appareil du RPR qui, par ailleurs, n'a jamais caché sa fidélité à M. Chirac, il est à craindre qu'elle ait été mal engagée.

Cependant, le but est certainement à chercher ailleurs. Les premières réactions négatives en rafale qui ont fusé des rangs de l'UDF, en témoignent. Pour M. Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *« il est illusoire de penser que l'on parviendra à résoudre la crise européenne sans que soient engagés d'abord un débat et ensuite une démarche politique, sans que soient définis des objectifs politiques (...) et sans que soit affirmée clairement la nature de la construction européenne »*. Prenant moins de précautions, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a estimé que *« l'heure n'est pas au débat électoral »*, Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs de l'UDF, a indiqué que désigner aujourd'hui une tête de liste de la majorité était *« prématuré »* et revenait à *« mettre la charrue avant les bœufs »* tandis que Jean Arthuis, sénateur centriste de la Mayenne, a jugé cette hypothèse *« étonnante »*.

Cette unanimité peut confirmer M. Balladur dans l'idée qu'il se fait de l'incapacité des partis à dégager par eux-mêmes une solution acceptable par tous. C'est peut-être « l'interprétation » que son « entourage » cherchait à obtenir. Sur ce point, il a été comblé par l'UDF. Après avoir laissé dire qu'il n'était pas opposé à la conduite de cette liste unique européenne, puis avoir dit le contraire dans son entretien télévisé alpestre de Chamonix, le premier ministre fait ainsi comprendre implicitement, qu'en réalité, il n'a pas abandonné cette option puisque les faits lui donneront raison.

OLIVIER BIFFAUD

(1) La liste UDF-RPR avait obtenu 28,87 % des voix tandis qu'une liste centriste conduite par Simone Veil en avait recueilli 8,42 %.

La réunion des dirigeants de l'UDF

M. Millon a le sentiment d'un « échec relatif » de la majorité

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

La reconstitution d'un groupe unique à l'Assemblée nationale, après les élections législatives de mars, en avait été un premier signe ; le séminaire national organisé du 26 au 28 août à Toulouse en est un second : face au RPR, Valéry Giscard d'Estaing tient, autant que faire se peut, à ce que l'UDF qu'il préside donne d'elle-même une image de cohésion et d'unité.

Même si le label d'université d'été n'a pas été octroyé à la réunion de Toulouse, pour ne pas faire trop ombrage aux différentes composantes de la confédération libérale, qui tiendront leur propre réunion de rentrée au cours de la semaine prochaine, l'objectif du séminaire est pourtant bien le même : faire entendre la voix de l'UDF sur l'emploi, l'aménagement du territoire, l'avenir de la construction européenne, et au besoin marquer sa différence avec le RPR.

Cette différence a été exprimée dès le dîner d'ouverture du séminaire par Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Sans s'attarder outre mesure sur la question de la liste unique de la majorité pour les élections européennes, le député de l'Ain, volontiers alarmiste, a mis en garde ses amis politiques contre l'illusion qu'entretiennent, selon lui, des sondages qui montrent *« des scores qui étonnent »* et *« l'expression d'une confiance dans le premier ministre »*, mais qui masquent en fait *« la lassitude, la déception, le scepticisme et le sentiment que les politiques sont impuissants »*. *« Les Français se demandent : pourquoi l'Europe est incapable de porter nos valeurs en Bosnie (...). Ils s'interrogent sur la puissance qu'*[elle] *a pour faire face aux spéculateurs internationaux »*, a ainsi lancé M. Millon.

Face à une crise *« qui n'est pas seulement économique mais fondamentalement politique, ils attendent de nous que nous fassions de la politique et que nous cessions enfin de gérer les situations qui nous ont été livrées »*, a-t-il poursuivi, après avoir assuré que le sentiment *« d'échec relatif »* qu'il perçoit à cet instant dans l'opinion publique est à ses yeux *« relativement fondé »*.

GILLES PARIS

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 août 1993 a été tiré à 476 666 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Chez les peintres

Poursuivant sa série de visites aux peintres américains, Philippe Dagen rencontre Lydia Dona, jeune femme intransigeante qui échappe aux catégories et veut *« liquider les systèmes »*.

Après le scrutin présidentiel qu'elle a boycotté

L'opposition togolaise n'a pas l'intention de participer aux élections législatives

Dans l'attente de la publication du taux de participation à l'élection présidentielle du mercredi 25 août, seule inconnue d'un scrutin qui doit aboutir à la réélection du général Gnassingbé Eyadéma, les diplomates en poste à Lomé se demandent s'il est possible de renouer le dialogue entre les frères ennemis de la scène politique togolaise. L'opposition, qui a boycotté le scrutin, ne semble pas disposée à participer aux élections législatives.

LOMÉ

de notre envoyée spéciale

« Un dictateur peut-il devenir un démocrate ? » Telle est la question que se posent certains observateurs à Lomé, en évoquant les deux scénarios envisageables au lendemain de l'élection présidentielle. Hypothèse la plus sombre : le président Eyadéma et son entourage ne changent rien à leurs méthodes et continuent d'ignorer la Constitution adoptée par référendum en septembre 1992 ; le scrutin aura alors été un coup d'épée dans l'eau et la crise, qui dure depuis deux ans, a toutes les chances de se prolonger.

En dénonçant un énième complot auquel personne n'a pu croire, le jour-même de l'élection (*le Monde* du 27 août), le régime n'a malheureusement pas fait la preuve de sa capacité à changer de méthodes. Certains se prennent néanmoins à espérer qu'au lendemain de son investiture, le président Eyadéma fera preuve d'un réel souci d'ouverture, en organisant des élections législatives libres et transparentes, lesquelles aboutiraient sans doute à la naissance d'une majorité parlementaire d'opposition.

« L'essentiel, maintenant, pour le gouvernement français, c'est de tout faire pour que les législatives soient démocratiques », estimait jeudi à Lomé un député allemand . Klaus Kübler (SDP), vice-président du groupe chargé de l'Afrique au Bundestag, n'est pas le seul à penser que Paris doit ainsi se « racheter une conduite ». Le débat sur le rôle de la France dans la réélection du général Eyadéma n'a pas fini de faire couler de l'encre. Le fait est, dans l'immédiat, que l'opposition exploite cette carte, qui lui permet d'évacuer ses propres divisions et défaillances.

« Il est vrai que la France et l'Allemagne ont maintenant un nouveau rôle à jouer : éviter que l'opposition ne tombe dans le piège qui consisterait, pour elle, à boycotter aussi les législatives », qui devraient avoir lieu en novembre, notait un diplomate occidental. La tâche sera ardue. *« Dans l'immédiat, nous n'avons pas l'intention de participer aux législatives*, nous a affirmé Léopold Gnigninvi, le président du Collectif de l'opposition démocratique (COD 2), dont le candidat à la présidentielle, Edem Kodjo, s'était retiré de la course quelques jours avant le scrutin.

« Vous avez sur le stade deux équipes qui ne pratiquent pas les mêmes règles du jeu, je ne vois pas comment la communauté internationale peut réussir à harmoniser les règles », a ajouté M. Gnigninvi, qui reste très sceptique à l'idée d'une éventuelle cohabitation : *« Ce seraient alors deux méthodes qui devraient cohabiter. Que ferait-on par exemple de l'armée ? Ça me semble difficile. »* « Le COD 2, a d'autre part affirmé M. Guigninvi, *ne revendique plus la direction de la lutte.* » Est-ce à dire qu'il envisage d'autres formes d'action ? *« C'est la poudre qui va parler »*, avait-il prévenu au début de la conversation.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Observateurs et « invités » français

LOMÉ

de notre envoyée spéciale

« Ces élections ne se sont pas déroulées dans des conditions satisfaisantes. » Les conclusions des trois parlementaires français, délégués comme observateurs (*le Monde* du 25 août), ne prêtent à aucune ambiguïté. Gilles de Robien (UDF), vice-président de l'Assemblée nationale, a estimé que *« le déroulement de l'élection pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses »*.

« Il y avait de très nombreux observateurs ; nous avons surtout entendu par les médias des gens qui ne représentaient qu'eux-mêmes, invités personnels du général Eyadéma », a précisé son collègue Michel Dreyfus-Schmidt (PS), vice-président du Sénat, jeudi 26 août, au cours d'une conférence de presse... qui n'a pas été retransmise à la télévision.

En revanche, celle des « invités personnels » en question a fait l'objet d'une très longue retransmission. Usurpant la qualité d'observateurs, une dizaine de Français, invités par le général Eyadéma, ont ainsi pu affirmer devant les Togolais que ces élections leur paraissaient *« constituer un progrès important vers l'établissement d'un régime démocratique »*.

A leur tête, Yves Guyon, professeur de droit privé à l'université Panthéon-Sorbonne. Dans la salle, aux côtés de Me Jacques Vergès, écoutait sagement Charles Debbasch, ancien président de l'université de droit d'Aix-Marseille-III et président du conseil de surveillance du *Dauphiné Libéré*. Les relations que les deux hommes entretiennent avec l'entourage présidentiel sont de notoriété publique.

Au fond de la salle, trois experts envoyés, eux, comme observateurs par le gouvernement français se scandalisaient des propos tenus, en redoutant que leur propre rapport *« finisse dans un tiroir »*.

M.-P. S.

□ **Quinze militants d'opposition morts en garde à vue.** – Quinze personnes se réclamant d'un parti d'opposition sont *« mortes »*, dans la nuit du 26 au 27 août, à la gendarmerie de Blitta, au nord du Togo, où elles étaient en garde à vue, a annoncé le ministère de l'intérieur. Elles avaient été appréhendées pour avoir attaqué quatre bureaux de vote le jour de l'élection présidentielle, précise le ministère dans un communiqué, estimant que ces décès sont *« vraisemblablement »* dus *« à un empoisonnement »* par des militants amis des personnes interpellées qui leur avaient apporté de la nourriture. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALBANIE : Mme Hodja maintenue en prison.** – La Cour de cassation de Tirana a confirmé, jeudi 26 août, la peine de onze ans de prison à l'encontre de Nexhmije Hoxha, 72 ans, condamnée en mai pour *« dilapidation de fonds publics »*. Mme Hodja, veuve du fondateur du régime communiste albanais, ne s'est pas présentée devant le tribunal et va quitter la cellule où elle était détenue isolée pour partager avec une trentaine d'autres détenues un baraquement dans une prison de Tirana. Ce procès de Mme Hodja intervient au moment où se développe une campagne d'épuration contre les anciens dirigeants communistes. (*le Monde* du 21 août). – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : le FIS rend le gouvernement responsable de l'assassinat de Kasdi Merbah.** – L'ex-Front islamique du salut (FIS) a accusé, jeudi 26 août, le gouvernement d'être responsable de la mort de l'ancien premier ministre, Kasdi Merbah, assassiné, samedi dernier, près d'Alger. Dans un communiqué « numéro 7 », transmis au bureau de l'AFP à Bonn, le FIS affirme que *« le régime actuel, sous la houlette de la junte militaire dirigée par le général Lamari, ses acolytes et les agents de la sécurité militaire, sont les commanditaires de l'attentat contre l'ex-premier ministre Kasdi Merbah et ses compagnons »*. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : résultats partiels du premier tour.** – Ange-Félix Patassé, candidat du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), arrive en tête après le premier tour de l'élection présidentielle de dimanche, selon les résultats partiels portant sur près de la moitié des suffrages communiqués, jeudi 26 août, par la commission électorale mixte. Sur un total de 515 669 votes dépouillés (44,1 % des votes), M. Patassé est en tête (45,79 %), suivi du candidat indépendant David Dacko (20,05 %), d'Abel Goumba (15,32 %) et du président sortant, le général André Kolingba (11,03 %). Les quatre autres candidats, dont le premier ministre, Enoch Dérant-Lakoué, n'obtiennent que entre 1 % et 2 % des voix. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : le gouvernement reprend ses négociations avec les nationalistes catalans et basques.** – Le gouvernement socialiste espagnol, qui ne dispose que d'une majorité relative au Congrès des députés, devait reprendre, vendredi 27 août, des négociations difficiles avec les partis nationalistes catalan et basque (respectivement Convergence et union, CiU, et Parti nationaliste basque, PNV) afin de s'assurer de leur soutien parlementaire lors de la discussion du projet de budget en septembre. Il manque 17 sièges aux socialistes pour avoir la majorité absolue. Le Congrès des députés compte 17 élus de CiU et 5 du PNV. – *(AFP.)*

□ **Affaire Lopez : perquisition dans les bureaux de Volkswagen.** – Plus de 60 policiers ont pénétré, jeudi 26 août, dans les locaux de Volkswagen et au domicile de huit collaborateurs de la firme, à Wolfsburg (Allemagne). Leurs recherches ont duré toute la journée et devaient se poursuivre vendredi. Cette perquisition avait été demandée par le parquet de Darmstadt dans le cadre de l'enquête consécutive à l'accusation d'espionnage industriel portée contre le nouveau chef des achats et de la production de Volkswagen, Jose Ignacio Lopez de Arriortua, et certains de ses collaborateurs, tous transfuges de General Motors ou de sa filiale allemande Opel.